

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 4

**Vie associative et ethnicité.
Le discours de leaders juifs
de la région de Montréal**

par Anne-Lise Polo,
Marthe Therrien et
Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

**Centre de recherche sur
les relations interethniques et le racisme (CRRIR)**

Directrice du CRRIR

Micheline Labelle

Université du Québec à Montréal
Département de sociologie
C.P. 8888, succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8

Tous droits réservés. La reproduction d'un extrait quelconque
de ce rapport est interdite sans l'autorisation écrite
de la directrice de la recherche.

ISBN 2-921600-03-X

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1993

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 4

**Vie associative et ethnicité.
Le discours de leaders juifs
de la région de Montréal**

par Anne-Lise Polo,
Marthe Therrien et
Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	8
1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON	10
1.1 Remarques méthodologiques	10
1.2 Profil de l'échantillon de la communauté juive	12
2. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS AU MOMENT DE L'ENQUETE	14
2.1 Remarques méthodologiques	14
2.2 Relevé de la participation des leaders	15
2.3 Niveau de responsabilité des leaders	16
2.4 Composition des associations et organismes	17
2.5 Type d'associations et d'organismes	18
2.6 Rayonnement géographique des associations et organismes	21
3. LES FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DES LEADERS	22
3.1 Problèmes dans le pays d'origine	22
3.2 Tradition familiale	23
3.2.1 Engagement des parents des répondants	23
3.2.2 Influence des parents sur les répondants	26
3.3 Expériences de jeunesse	28
3.3.1 Engagement dans des mouvements de jeunesse	28
3.3.2 Expériences étudiantes	30
3.4 Expériences liées à la communauté juive du Québec	31

3.4.1 Attitude à l'égard des questions internes à la communauté juive	31
3.4.2 Recherche d'identité	33
3.4.3 Sollicitation de la communauté	36
3.5 Expériences liées à la société québécoise ou canadienne	37
3.5.1 Problèmes d'intégration	37
3.5.2 Expériences professionnelles	38
3.6 Expériences liées à la question des femmes	39
3.7 Expériences multiples et trajectoires	40
4. LES RÔLES DES DIVERS TYPES DE REGROUPEMENT RECENSÉS	41
4.1 Associations monoethniques	42
4.1.1 Préservation de l'identité ethnoculturelle	42
4.1.2 Intégration à la communauté juive et à la société globale	45
4.2 Associations multiethniques	49
4.3 Associations multiethniques fondées sur une identification raciale	51
5. LA VISION DU LEADERSHIP	53
5.1 Perception des répondants quant à leur propre leadership	53
5.2 Perception des répondants quant à l'identification de leur leadership par le milieu	53
5.3 Définition du leader	53
5.3.1 Le leader formel	53
5.3.2 Le leader informel	55
5.4 Caractérisation du leadership dans la communauté	57
5.4.1 Identification des leaders	57
5.4.2 Rôle du leadership dans la communauté et contradictions internes	59
5.4.3 Leadership des femmes	63
CONCLUSION	70

ANNEXE: PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS JUIFS AU MOMENT DE L'ENQUETE.	74
BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE	81
TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE <i>ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL</i>	83
RAPPORTS DE RECHERCHE	83
MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE	85
PUBLICATIONS	85
COMMUNICATIONS	85
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	87

AVANT-PROPOS

L'objectif de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* était de faire une étude comparée du discours de leaders d'associations communautaires à caractère ethnique (italiennes, juives, haïtiennes et libanaises) sur l'immigration, le mouvement associatif, l'intégration économique, politique et culturelle des membres de leur communauté respective, et sur le rôle de l'ethnicité dans la société québécoise. Cette recherche nous a permis d'amasser une masse imposante de données discursives (terminologie, évaluations, interprétations) relatives à ces divers thèmes.

Nous appelons ici "leaders" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des exécutifs d'associations à caractère ethnique (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, coordonnateur et conseiller spécial). Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de défense des minorités ethniques et/ou racisées, et étant reconnus dans leur communauté. Par ailleurs, les personnes interviewées ne le seront pas à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus porteurs d'ethnicité, du fait de la fonction et de leur rôle au sein de regroupements à caractère ethnique.

L'importance théorique de la recherche réside dans l'investigation d'un sujet peu traité dans la sociologie québécoise des relations interethniques, thème qui se situe au carrefour de la sociologie de la question nationale (rapports minorités et majorité). Par ailleurs, si plusieurs études et sondages ont tenté d'illustrer les attitudes et opinions qu'ont les Québécois, francophones et anglophones, face à l'immigration et à l'intégration des immigrants et des communautés ethniques, ou encore ont porté sur les diverses composantes de l'intégration effective de ces derniers, peu d'études se sont penchées sur les visions du monde relatives à l'ethnicité que véhicule l'*intelligentsia* des communautés ethniques ou de groupes d'immigration particuliers au Québec.

Sur le plan pratique, le sujet s'inscrit au coeur des interrogations et des débats actuels sur les transformations de la société québécoise et l'"identité" qu'entraînent les problématiques liées à la nouvelle immigration, au mouvement des réfugiés, à l'intégration linguistique, à la montée des tensions dues au

racisme. Nous croyons que la population et les divers intervenants dans les affaires publiques ont besoin de connaître les perspectives idéologiques que défendent les "définisseurs d'opinion" des communautés ethniques en matière de pluralisme ethnoculturel dans le contexte particulier de la société québécoise et en relation avec les problèmes que rencontre leur communauté. Ces perspectives et visions du monde ont un impact sur l'intégration des immigrants et membres des communautés ethniques au Québec et sur la dynamique des rapports qui se tissent avec la majorité québécoise francophone et les minorités ethniques et racisées. En ce sens, nous pensons que le thème de recherche choisi est pertinent sur le plan socio-culturel et politique et qu'il pourrait fournir des données intéressantes pour l'élaboration de politiques.

Le terrain a eu lieu entre février 1990 et mai 1991. La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Elle repose sur des entrevues en profondeur que j'ai réalisées auprès de 84 interviewés qui se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de vingt personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

Afin de permettre l'analyse théorique du matériel recueilli, il nous a paru nécessaire d'en dégager une première représentation d'ensemble, et ce pour chacune des quatre communautés ethniques retenues. Nous nous sommes alors fixé deux objectifs: d'une part, rendre compte de la complexité et de la richesse du discours sur les divers thèmes et, d'autre part, faire de nos rapports de recherche de véritables outils de travail, non seulement pour les phases subséquentes de l'analyse, mais aussi pour de futures recherches.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi de produire une description détaillée du corpus recueilli. Tout au long de ce travail, nous avons ainsi essayé de suivre le plus possible la trame discursive, et ce malgré les inévitables répétitions et surtout malgré les frustrations qui en résultent en termes d'analyse. Ces rapports de recherche, réalisés sous ma direction, se veulent donc une description attentive de chacun des thèmes retenus. Leur conclusion n'offre pas de synthèse théorique; plus modestement, nous avons plutôt opté pour une synthèse descriptive des thèmes présentés. Première étape de travail, ces rapports constituent le support matériel pour l'analyse et l'interprétation théorique qui sont présentées dans d'autres types de travaux, les articles de synthèse notamment (voir liste à la fin du document).

On remarquera que si nous avons cherché à nous conformer aux exigences d'une analyse thématique et horizontale de contenu, nous ne nous sommes toutefois pas arrêtés à la description plus verticale des propos recueillis, comme l'aurait demandé, par exemple, une approche davantage centrée sur l'analyse de discours.

J'ai personnellement assuré la révision des extraits des entrevues. Ces extraits, reproduits dans un français standardisé, sont souvent présentés sous forme de dialogues entre moi et l'interviewé; la question apparaît alors en italique. Nous avons décidé, afin de préserver l'anonymat des répondants, de les identifier en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur statut légal. Or, il arrive dans certains cas, que des leaders partagent le même profil, d'où l'impossibilité de retracer l'ensemble des interventions d'un même leader qui sont reproduites dans les rapports de recherche, ce dont nous souhaitons avertir le lecteur.

On notera les difficultés terminologiques qui interviennent dans le discours sur les relations ethniques. Les termes couramment véhiculés dans le lexique ethnoculturel québécois et canadien ne sont pas sans ambiguïtés ou sans connotations politiques. Comment définir les Québécois qui s'identifient comme des Canadiens français? Comment éviter les termes "communautés culturelles", "minorités visibles", "allophones", de façon systématique et cohérente? L'entreprise n'est pas facile et nous partageons largement le regard critique de plusieurs des personnes interviewées sur cette terminologie de construction de l'altérité. Néanmoins, dans la mesure où certains termes se sont massivement imposés, comme c'est le cas de "communautés ethniques" ou d'"associations ethniques", il n'est pas toujours possible d'en faire l'économie.

Nous tenons à remercier les organismes subventionnaires qui ont rendu la recherche possible: l'Université du Québec à Montréal, le Conseil de recherche en sciences humaines, la Fondation Thérèse-Casgrain, le Secrétariat d'État, Direction du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche. Nous exprimons également notre gratitude aux personnes-ressources pour leurs conseils lors de la constitution de l'échantillon des interviewés et aux "leaders" dont la collaboration a été exemplaire.

Plusieurs personnes ont été associées aux premières phases de la recherche, à des titres divers, et nous les remercions: Brian Aboud, Rachid Bagaoui, Diane Lessard, Dominique Michaud, Linda Petrantonio, Maria Vaccaro. Nous remercions les assistants et assistantes de recherche qui ont travaillé à

l'analyse des données: Gaétan Beaudet, Carolyne Cianci, Martin Goyette, Martine Paquin, Anne-Lise Polo, Francine Tardif, Marthe Therrien. Élise Desjardins, Martine Paquin, Francine Tardif et Marthe Therrien ont assuré la mise en forme et la correction des rapports de recherche. Les personnes ayant effectué la transcription des entrevues sont: Jennifer Beeman, Hélène Brien, Laura Bush, Irène Cartier, Denyse Therrien. Nous les remercions.

Nous exprimons notre reconnaissance au professeur Joseph Lévy et à Francine Tardif pour leurs commentaires et leurs suggestions lors de la rédaction de ce rapport.

Micheline Labelle, professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

N.B. Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Cette étude, centrée autour du discours des leaders de la communauté juive de Montréal sur l'ethnicité, le racisme et l'intégration des jeunes au Québec, s'inscrit dans le cadre d'une recherche qui a pour objet d'analyser le discours de leaders des communautés juive, haïtienne, italienne et libanaise du Québec, sur l'ethnicité et le pluralisme dans le contexte de la société québécoise.

La communauté juive du Québec compte près de 100 000 personnes et elle se distingue par sa composition interne variée. Comprenant en effet deux sous-groupes à identité religieuse et culturelle distincte, elle est en fait une communauté multiethnique. Les Ashkénazes (majoritaires), anglophones par tradition, d'immigration plus ancienne, s'insèrent différemment des Sépharades d'Afrique du Nord, immigrés au cours des années 1960, francophones en majorité, ou des Falachas d'Éthiopie, de rite sépharade, dont l'immigration est récente. Non définie comme "minorité visible", la minorité juive, dont les assises communautaires sont solidement implantées et qui est réputée posséder le plus haut niveau de cohésion et d'organisation sociale en Amérique du Nord (Elazar, Waller, 1990:37; Lévy, Ouaknine, 1989; Rodal, 1983; Weinfeld, 1977, 1993; Elbaz 1989; Herberg, 1989; Lasry, 1982) pose la question de l'antisémitisme depuis les débuts de son insertion. Elle a une forte tradition communautaire - près de 400 organismes -, un leadership visible et établi et constitue un groupe de pression, avec ses fédérations provinciales et canadiennes, dont la mobilisation identitaire varie: à titre de communauté juive, de communauté culturelle, de segment de la minorité "anglophone", etc.

Ce rapport examine les manifestations de l'ethnicité dans le discours des leaders juifs rencontrés portant sur le mouvement associatif. De manière plus spécifique, l'étude comporte trois dimensions:

- **la participation des leaders**, pour laquelle on a retenu cinq catégories d'analyse: relevé de la participation au sein des associations et organismes recensés, niveau de responsabilité des leaders, composition des associations et organismes recensés, type et rayonnement géographique des associations et organismes recensés;

- **les facteurs de l'émergence de l'engagement communautaire des leaders**, qu'on a regroupés en six catégories: influence du pays d'origine, tradition familiale, expériences de jeunesse, expériences liées à la communauté d'appartenance, expériences liées à la société québécoise ou canadienne; expériences liées à la question des femmes;

- **les rôles des divers types d'associations et d'organismes recensés**, soit les organismes monoethniques, multiethniques, ou multiethniques fondés sur une identification raciale;
- **la vision du leadership**, analysée à l'aide de quatre catégories: perception des répondants quant à leur propre leadership, perception des répondants quant à la reconnaissance de leur leadership par le milieu, définition du leader, et caractérisation du leadership de la communauté.

Le rapport comprend cinq parties. Il débute avec une présentation de la méthodologie de la recherche et du profil des leaders juifs interviewés, puis il traite successivement des principales dimensions de la participation des leaders au sein d'associations ou d'organismes de leur communauté, d'organismes multiethniques et d'organismes de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne, des facteurs à l'origine de l'engagement communautaire des leaders, de la perception des leaders quant aux rôles respectifs que remplissent les divers types d'organismes et en particulier les associations monoethniques, et enfin, de leur analyse des problèmes de leadership existant dans leur communauté d'appartenance. La conclusion résume les principaux points du rapport, et une annexe présente une série de tableaux sur la participation des leaders juifs.

1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON

1.1 Remarques méthodologiques

Nous n'explicitons pas ici la méthodologie globale de la recherche, que l'on pourra consulter dans Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* (Labelle, 1993). La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Micheline Labelle a recueilli le discours des leaders ethniques par la technique des entrevues en profondeur, d'une durée moyenne de deux à trois heures, enregistrées sur cassettes et transcrites intégralement. Le terrain a été effectué de février 1990 à mai 1991. La méthode privilégiée ici relève d'une approche qualitative qui s'inscrit dans une stratégie visant à évaluer la diversité et la structuration des représentations ou du discours tout en gardant un certain contrôle, par saturation de l'information (Ghiglione, Matalon, 1983; Poirier, Clapier-Valladon, Raybault, 1983), sur les sources de variance de ce discours. Cette stratégie ne participe pas cependant d'une logique de représentativité et, donc, ne vise pas à démontrer le caractère représentatif des discours recueillis parmi l'ensemble des discours qui pourraient être produits sur l'expérience immigrée et minoritaire, et les questions qui y sont reliées.

La base d'échantillonnage a été constituée des associations de la région métropolitaine de Montréal correspondant aux communautés ethniques choisies. Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de représentation des minorités ethniques et/ou raciales, et étant reconnues dans leur communauté. Dans une première phase, seuls ont été retenus les organismes dont la vocation est d'offrir des services et/ou de se porter à la défense d'intérêts politiques, économiques et socio-culturels de leur communauté ou d'un regroupement de communautés. Ces secteurs d'intervention ont d'abord été identifiés grâce au répertoire des associations ethniques du MCCI (Québec, 1990), et grâce à la consultation préalable de personnes-ressources dans chaque communauté. Les associations appartiennent aux catégories inspirées des travaux de Louis-Jacques Dorais sur les associations vietnamiennes (1990).

La majorité des leaders proviennent d'organismes communautaires monoethniques. Un certain nombre, dans chaque communauté, a été choisi dans des associations multiethniques, lesquelles ont été

identifiées dans le répertoire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et par des personnes-ressources oeuvrant au Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec et/ou provenant des communautés étudiées.

Deux critères ont servi à la sélection des répondants: 1) le premier renvoie à la définition du leader ethnique, telle qu'elle peut permettre d'identifier celui-ci ou celle-ci parmi les membres d'un organisme; 2) le second renvoie au sexe des répondants. En ce qui a trait au premier critère, rappelons d'abord la définition que nous avons adoptée du leader. Nous avons d'abord désigné comme "leaders ethniques" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des conseils d'administration d'associations ethniques (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, etc.). Suite à nos consultations auprès des personnes-ressources, nous avons dû élargir la notion de leader en vertu des critères subjectifs qui ont été suggérés. En effet, plusieurs des personnes-ressources ont identifié un leadership informel accolé à des bénévoles ou à des membres influents, absent des structures associatives, mais néanmoins éminemment présent. Par ailleurs, les personnes n'ont pas été interviewées à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus producteurs et porteurs d'ethnicité, du fait de leur fonction ou de leur rôle au sein de regroupements dont la raison sociale est orientée en ce sens.

Pour l'identification des leaders, les informateurs-clés consultés ont d'abord procédé à une hiérarchisation des associations de leur communauté respective, et des associations multiethniques où nous serions susceptibles d'identifier des leaders importants. Cette méthode s'inspire de la stratégie de sélection proposée par Herberg (1989) pour la collecte de l'information pertinente sur les associations ou institutions que peut développer un groupe ethnique. Ils ont tenu compte de la variabilité des orientations sociales, religieuses et politiques de ces associations.

Suite à cette étape, ils ont identifié les leaders eux-mêmes. À partir de ce pool d'informations, nous avons choisi les premiers répondants. La méthode dite boule-de-neige a également été utilisée en cours de route.

Le second critère renvoie à la nécessité de s'assurer d'une répartition équitable quant au sexe des répondants.

Les répondants et répondantes interviewés se distribuent comme suit: 20 leaders d'origine haïtienne (onze hommes, 9 femmes); 22 leaders d'origine italienne (12 hommes, 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de 20 personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et pour celui de leurs leaders.

Les entrevues se sont déroulées en français avec 20 des leaders de la communauté italienne rencontrés alors que trois se sont partiellement faites en italien (avec l'aide d'une interprète). Toutes les entrevues avec les leaders d'origine haïtienne se sont faites en français. Avec les leaders de la communauté juive, 19 des entretiens se sont déroulés en français, deux en anglais et on utilisa le français et l'anglais au cours de quatre rencontres. Quant aux leaders de la communauté libanaise, 14 ont utilisé le français, deux l'anglais et un dernier l'arabe (l'entrevue s'est faite avec l'aide d'un interprète).

Ce rapport de recherche porte uniquement sur le discours des leaders de la communauté juive de la région de Montréal.

1.2 Profil de l'échantillon de la communauté juive¹

Dans la présente étude, les leaders ashkénazes et sépharades (12 hommes et 13 femmes) interviewés proviennent des régions urbaines des États-Unis, de Pologne, d'Autriche, d'Allemagne de l'Ouest, de Tchécoslovaquie, de France et du Maroc, à l'exception de six personnes nées au Canada dont les ancêtres provenaient d'Allemagne et d'Europe de l'Est. L'âge moyen des leaders rencontrés est de 46 ans.

Les répondants nés à l'étranger vivent au Québec depuis 26,8 ans en moyenne. Vingt et un des 25 répondants ont au moins un diplôme universitaire. La grande majorité est issue de familles de la bourgeoisie industrielle ou commerçante (consolidée depuis plus d'une génération ou nouvelle) et de la petite bourgeoisie professionnelle. Ils oeuvrent maintenant comme cadres ou salariés dans le secteur de l'enseignement, dans les organismes sans but lucratif ou les institutions de la communauté juive, ou sont professionnels, industriels, commerçants, propriétaires d'entreprises de services ou d'immeubles.

¹ Pour une présentation plus détaillée de l'échantillon, voir Tardif, Labelle (1993).

La majorité des leaders ashkénazes déclare l'anglais comme langue maternelle, les autres rapportant l'allemand, le yiddish et le polonais. Plus de la moitié des leaders sépharades déclare le français comme langue maternelle, suivi du judéo-arabe, de l'espagnol, ou du judéo-espagnol. Dix-huit des 25 leaders interviewés utilisent l'anglais comme l'une des langues d'usage à la maison. Plus précisément, on remarque que tous les leaders ashkénazes utilisent exclusivement l'anglais à la maison, que sept des douze leaders sépharades n'utilisent que le français, que quatre d'entre eux utilisent le français et l'anglais et qu'une dernière utilise le français, l'anglais et l'espagnol.

Dix-sept des leaders rencontrés utilisent plus d'une langue de travail. Chez les Ashkénazes, huit personnes utilisent le français et l'anglais, trois rapportent l'usage exclusif de l'anglais. Une femme ashkénaze déclare faire usage du français, de l'anglais et de l'hébreu à son travail et une autre rapporte utiliser professionnellement le français, l'anglais, le polonais et le yiddish. Du côté des Sépharades, cinq personnes utilisent le français et l'anglais et quatre autres travaillent en français seulement, alors qu'une seule (une femme) utilise l'anglais seulement. Un homme déclare aussi utiliser le français, l'anglais et l'espagnol et un dernier dit utiliser le français et l'hébreu.

Quatorze des 25 leaders établissent des liens directs entre leur milieu de travail et les questions ethniques et 10 considèrent qu'il n'existe aucun lien entre les deux. Onze répondants travaillent dans un milieu à dominante juive, huit travaillent dans un milieu pluriethnique et cinq dans un milieu à dominante canadienne-française.

Vingt et un des 53 enfants des leaders de la communauté juive interviewés ont fréquenté des collèges. De ce nombre, 15 (sept Sépharades, huit Ashkénazes) ont fréquenté des collèges publics; quatre (deux Sépharades, deux Ashkénazes) se sont inscrits dans des établissements francophones. Si 18 enfants parmi ceux des leaders interviewés ont déjà fréquenté l'université, seulement deux d'entre eux, des Sépharades, ont complété leurs études dans des universités québécoises francophones. Sept (deux Sépharades, cinq Ashkénazes) se sont inscrits dans des universités québécoises anglophones et neuf autres (deux Sépharades, sept Ashkénazes) dans différentes universités à l'extérieur du Québec, surtout des universités américaines ou israéliennes.

Une très large majorité des 53 enfants des leaders de la communauté juive interviewés a plus d'une langue d'usage; plusieurs d'entre eux en ont même plus de deux. Rappelons ici que l'apprentissage de l'hébreu fait partie du programme scolaire des écoles juives.

Le niveau moyen de rémunération des leaders de la communauté juive s'élève à 63 333\$ par année; cette moyenne ne tient pas compte du revenu annuel dépassant les 200 000\$ déclaré par un répondant. On remarque qu'à deux exceptions près (une femme ashkénaze et une autre sépharade), tous les leaders de la communauté juive ont des revenus annuels supérieurs à 40 000\$. Une personne dont les revenus sont très élevés a refusé de répondre à cette question. On constate également une différence notable entre le revenu annuel moyen des femmes, établi à 53 181\$, et celui des hommes qui est de 74 500\$. Une différence importante existe aussi entre le revenu moyen des Sépharades, évalué à 57 727\$, et celui des Ashkénazes qui s'élève à 69 500\$.

2. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS AU MOMENT DE L'ENQUETE

2.1 Remarques méthodologiques

Les entrevues à caractère semi-directif constituent l'essentiel du matériel recueilli sur la participation des leaders. Les curriculum vitae et autres documents fournis par les répondants sont utilisés comme sources secondaires pour compléter ou corroborer les données principales. Nous avons dû, dans des cas exceptionnels, obtenir des précisions additionnelles par téléphone auprès des personnes interviewées. La documentation écrite fournie par les organismes ou contenue dans des répertoires d'organismes et, en second lieu, les renseignements fournis par des responsables de ces organismes, constituent notre source principale de données relatives aux organismes, par exemple en ce qui a trait à leur raison sociale, à leurs buts et leur composition ethnique, les données des entrevues n'étant utilisées dans ce cas que comme sources secondaires. La documentation écrite comprend des dépliants et des bottins d'organismes communautaires.

L'analyse se limite à la participation communautaire et institutionnelle des leaders au moment de l'enquête, et ne retient que les adhésions volontaires: l'appartenance syndicale obligatoire est de ce fait

exclue. Le recensement des activités passées impliquait, pour certaines personnes, un retour sur des expériences liées à un grand nombre d'organismes et qui, de plus, se sont déroulées sur une vingtaine d'années, d'où la difficulté de retracer ces engagements dans leur totalité. Sans être exhaustif, ce travail nous a fourni néanmoins des indications précieuses sur le cheminement de certains leaders. Même en ce qui a trait à l'engagement actuel, on ne saurait prétendre avoir dressé un tableau complet. En effet, la personne rencontrée a fourni elle-même la liste des organismes et a pu, pour diverses raisons, en omettre, surtout dans le cas où sa participation se résumait à celle de simple membre. Comme l'objectif fixé consistait avant tout à repérer les participations les plus importantes et les plus significatives de chacun des leaders, nous croyons avoir atteint notre but.

Les données relatives à la participation des leaders comprennent un relevé des associations et organismes dont ils font partie, des précisions sur le niveau de responsabilité de ces derniers à l'intérieur des organismes recensés, ainsi que sur la composition ethnique, les buts et le rayonnement géographique de ces organismes.

2.2 Relevé de la participation des leaders

Les 25 leaders juifs se déclarent membres de 119 associations ou organismes au total. Il est plus juste de parler de 60 organismes distincts car on relève des cas d'appartenance à un même organisme. Beaucoup parmi eux sont membres de mêmes organismes, notamment du Congrès juif canadien, du *B'nai Brith* Canada, de l'Association des Centres communautaires juifs-YM-YWHA-NHS, du Centre communautaire juif, ou encore de la Communauté sépharade du Québec. Onze des leaders de notre échantillon, par exemple, sont membres du Congrès juif canadien.

Les leaders de notre échantillon participent en moyenne à 4,76 organismes. En fait, ce chiffre rend mal compte du degré de participation réelle des leaders juifs, variable selon le sexe des répondants et leur origine sépharade ou ashkénaze. En effet, le nombre de participations est beaucoup plus faible pour les femmes sépharades que pour les autres leaders: la moyenne des femmes sépharades est de 2,8, celle des hommes sépharades est de 5, elle est de 5,2 pour les femmes ashkénazes et de 5,6 pour les hommes ashkénazes. Notons que certains leaders mentionnent plus de dix associations dans lesquelles ils sont impliqués très activement et que beaucoup ont un passé associatif impressionnant.

2.3 Niveau de responsabilité des leaders

Le niveau de responsabilité des leaders juifs au sein des associations et organismes recensés est défini en fonction des modalités suivantes: membre du conseil d'administration ou du comité exécutif, membre actif, employé, membre ordinaire, membre fondateur, et autre. Dans le cas de la communauté juive, il arrive souvent qu'une même personne assume plusieurs charges au sein d'un même organisme, par exemple dans plusieurs sous-comités. Nous n'avons retenu qu'une seule modalité de participation par leader pour éviter les confusions dues à des doubles codages. Il nous a fallu établir une hiérarchie des postes de façon à mettre en évidence la participation la plus significative ou la plus "honorifique" de chaque leader. Nous avons donc privilégié le membership au niveau d'un conseil d'administration sur les membres fondateurs, eux-mêmes l'emportant sur les catégories membres actifs et membres ordinaires. Dans le cas des employés, cependant, nous n'avons pas tenu compte du niveau du poste de façon à mettre en évidence la participation des professionnels par rapport à celle des bénévoles.

Le *membre du conseil d'administration* est celui qui est élu au conseil d'administration ou qui occupe un poste au conseil ou au comité exécutif d'une association ou d'un organisme (président, vice-président, secrétaire, etc.).

Le *membre actif* d'une association ou d'un organisme est celui qui assume des responsabilités à titre informel, ou qui remplit d'autres fonctions que celles de membre du conseil d'administration. Dans le cas de la communauté juive, il s'agit le plus souvent d'une personne assumant un poste de responsabilité dans un sous-comité d'un grand organisme, par exemple, une personne membre du comité d'information politique du Congrès juif canadien. Il peut s'agir également de membres de comités consultatifs, de simples délégués à des tables de concertation, de membres de comités ad hoc ou de groupes de pression.

Le terme *employé* s'applique à toute personne recevant une rémunération pour les fonctions qu'elle exerce dans un organisme, et inclut les principaux responsables de celui-ci.

Le *membre ordinaire* est celui qui ne détient aucune fonction de quelque nature que ce soit à l'intérieur de l'organisme ou dont la qualité de la participation n'a pas été précisée. Le *membre fondateur*

est celui qui a contribué à la création de l'organisme et qui continue de participer en qualité de membre actif ou de membre ordinaire.

Enfin, la catégorie *autre* regroupe les membres exerçant des fonctions ne pouvant être assimilées à celles déjà mentionnées, par exemple, un politicien élu, un responsable religieux, ou un responsable producteur autonome pour la télévision.

Les 119 participations recensées se répartissent comme suit (*voir tableaux IA et IB, en annexe*):

- . membres du conseil d'administration: 45 (39 p. cent);
- . membres ordinaires: 25 (22 p. cent);
- . membres actifs: 30 (26 p. cent);
- . employées: 6 (5 p. cent);
- . membres fondateurs: 6 (5 p. cent);
- . autres: 3; il s'agit d'un élu, d'un conseiller municipal et d'un rabbin.

Deux caractéristiques générales sont à souligner. La première est la très faible proportion de professionnels dans notre échantillon. Les répondants juifs sont donc en grande majorité des bénévoles. D'autre part, nous comptons peu de membres fondateurs des associations, ce qui peut s'expliquer par le fait que beaucoup d'organismes de la communauté juive sont de création relativement ancienne.

2.4 Composition des associations et organismes

On peut, du point de vue de l'origine ethnique de leurs membres, regrouper en trois catégories les associations et organismes recensés: ceux dont les membres sont issus *de la communauté juive*, les *associations et organismes multiethniques*, constitués de membres de diverses origines, et enfin, ceux dont la composition reflète *l'ensemble de la société québécoise ou canadienne*. La frontière entre les organismes multiethniques et ceux de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne est souvent difficile à établir, en premier lieu parce que les organismes ne se définissent pas en fonction de ces catégories, et en second lieu, parce que certains organismes comptent déjà une proportion élevée de personnes d'origines ethniques diverses et que celle-ci ne cesse de s'accroître.

La participation des leaders juifs, qui porte sur un total de 119 organismes, se répartit comme suit (*voir tableaux 2A et 2B, en annexe*):

. communauté juive: 64 (56 p. cent); une majorité des associations juives sont ouvertes aux Sépharades et aux Ashkénazes; il s'agit généralement d'associations créées à l'origine par les Ashkénazes de Montréal qui se sont ouvertes aux nouveaux arrivants sépharades, comme le Centre communautaire juif de Montréal. Cependant, dix participations se font dans des organismes uniquement sépharades telle que la Communauté sépharade du Québec;

. milieux multiethniques: 6 (5 p. cent); il s'agit du Centre Monchanin, Québec Multi-plus ou encore la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés;

. société québécoise ou canadienne: 38 (33 p. cent), dans des organismes du courant majoritaire, comme l'Association des femmes d'affaires du Québec, la Chambre de commerce du Québec ou bien des partis politiques canadiens;

. autres (organismes à charte internationale): 7 (6 p. cent); comme le Young Women Christian Association (YWCA) ou encore le Bureau international du travail (BIT), the Alumni Association of Albert Einstein Medical Center, un organisme financier israélien: Montreal Israel Bonds Organization.

On ne note pas de grandes différences entre les Sépharades et les Ashkénazes de notre échantillon. Les écarts sont plus marqués entre les hommes et les femmes. En effet, les femmes participent plus que les hommes dans les associations juives: 66 p. cent des participations des femmes se font dans des associations de la communauté juive contre 46 p. cent pour les hommes (44 p. cent pour les hommes sépharades, 48 p. cent pour les hommes ashkénazes). En ce qui concerne les femmes sépharades cette proportion atteint 86 p. cent, alors qu'elle n'est que de 60 p. cent pour les femmes ashkénazes.

Les hommes, par contre, sont plus nombreux à participer dans des organismes plus larges de la société québécoise ou canadienne que les femmes: 43 p. cent des participations des hommes se font dans des organismes québécois ou canadiens (44 p. cent pour les hommes sépharades, 41 p. cent pour les hommes ashkénazes) et seulement 24 p. cent pour les femmes (7 p. cent pour les femmes sépharades, 28 p. cent pour les femmes ashkénazes).

2.5 Type d'associations et d'organismes

Les catégories utilisées pour le classement des organismes s'inspirent des travaux de Dorais sur les associations vietnamiennes (Dorais, 1990). Comme le souligne ce dernier, le classement proposé ne

retient que l'orientation dominante des associations et organismes, car ceux-ci intègrent le plus souvent, dans la pratique, plusieurs dimensions d'action.

Les *associations et organismes d'entraide* se consacrent à l'intégration et à l'adaptation de leurs membres à la société québécoise ou canadienne. Cette catégorie comprend les associations générales, les associations au service de groupes spécifiques -réfugiés et immigrants, jeunes et étudiants, femmes-, les associations régionales, les organismes à caractère professionnel -syndicats, gens d'affaires et professionnels.

Les *associations et organismes à caractère culturel* cherchent à préserver et à promouvoir la culture d'origine (groupes socio-culturels, de loisirs, amicales), ou favorisent le rapprochement des cultures (organismes d'éducation interculturelle).

Les *associations religieuses* visent à encourager la pratique religieuse de leurs membres tout en portant intérêt le plus souvent à divers aspects de la vie sociale.

Les *associations et organismes à caractère politique et les mouvements de défense des droits humains* s'attachent à l'actualité politique ou à la défense des droits dans le pays d'origine, dans la société québécoise ou canadienne ou ailleurs dans le monde. Cette catégorie regroupe les organismes de solidarité ou de liaison avec le pays d'origine, les mouvements et partis politiques existant dans le pays d'origine ou, au Canada, aux échelons fédéral, québécois et municipal, ainsi que les organismes de défense des droits et autres formes de groupes de pression du pays d'origine ou de la société québécoise ou canadienne.

Selon cette catégorisation nous obtenons la répartition suivante (*voir tableaux 3A et 3B, en annexe*):

- . organismes d'entraide: 37 (32 p. cent);
- . organismes à vocation éducative: 9 (8 p. cent);
- . organismes à vocation culturelle: 17 (15 p. cent);
- . organismes religieux: 5 (4 p. cent);
- . organismes politiques et de défense des droits humains: 27 (24 p. cent);

. autres types: 20 (17 p. cent). Il s'agit essentiellement d'organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux tels que des commissions ministérielles, des comités consultatifs, des commissions scolaires, ou des institutions aussi diverses que des organismes de planification stratégique, des sociétés financières ou encore des groupes de réflexion.

Une première constatation s'impose: la participation des leaders juifs interrogés a surtout pour cadre des associations d'entraide. Il s'agit le plus souvent d'associations générales telles que les Services communautaires juifs de Montréal (*Allied Jewish Community Services, AJCS*), ou d'associations professionnelles. On compte dix participations dans la première catégorie et 13 dans la seconde. Les participations dans les associations pour les femmes occupent également une place significative dans les organismes d'entraide. On en compte 15.

L'engagement des répondants juifs dans des organismes à vocation politique est également très important. Dans la majorité des cas, il s'agit de mouvements de défense des droits. À titre d'exemples, citons le Congrès juif canadien, la Communauté sépharade du Québec, ou encore le Comité tripartite de la communauté juive sur l'avenir constitutionnel du Québec. La solidarité politique avec Israël ne ressort pas directement de la participation déclarée des répondants, puisque parmi tous les organismes auxquels ils participent, seul le Comité Canada-Israël a cette vocation. Montreal Israel Bond Organization (un organisme israélien émettant des bons publics), est également un canal par lequel passe la solidarité avec Israël. Mais il faut souligner que la très grande majorité des associations juives que nous avons recensées, ont un volet consacré à Israël. À titre d'exemple significatif, l'Appel juif unifié, l'organisme de levée de fonds de la communauté juive de Montréal, a consacré en 1990, 14 000 000 \$, soit plus de la moitié des fonds recueillis, à Israël.

Les organismes à vocation culturelle sont relativement importants. Il s'agit surtout d'institutions de type socio-culturel comme le YM-YWHA ou le Centre Saidye Bronfman, ou encore d'associations visant à rapprocher la communauté juive et la population québécoise. C'est le cas du Projet action-rapprochement lancé par l'Association des écoles juives qui organise des rencontres entre différentes écoles. Les participations dans le secteur de l'éducation sont également très nombreuses.

Les associations religieuses juives ne représentent que 4 p. cent des participations. Cette faible participation pourrait renforcer certaines hypothèses selon lesquelles la "nouvelle judaïté" se fonderait sur

le sentiment d'appartenance au peuple juif, s'exprimant à travers le principe "d'adhésion par association", et non exclusivement en fonction de la religion juive². Mais les données ne permettent pas de confirmer ce type d'hypothèses. Rien ne prouve, par exemple, que la dimension religieuse ne soit pas présente dans des organismes n'ayant pas de fonction religieuse comme telle.

On note quelques variations entre les leaders sépharades et ashkénazes de notre échantillon, et entre les hommes et les femmes ashkénazes. Toutefois, ces tendances ne peuvent être significatives, compte tenu du caractère de l'échantillon.

2.6 Rayonnement géographique des associations et organismes

Quatre catégories ont trait au rayonnement des organismes. Les associations et organismes d'envergure *régionale* recrutent leurs membres dans la région de Montréal, alors que ceux qui ont une dimension *provinciale, nationale* ou *internationale* concentrent leurs membres au Québec, au Canada ou au niveau international, selon le cas.

La distribution des 119 participations en fonction du rayonnement géographique des organismes recensés correspond aux données suivantes (*voir tableaux 4A et 4B, en annexe*)

- . échelon provincial: 22 (19 p. cent);
- . échelon régional: 50 (44 p. cent);
- . échelon national: 28 (24 p. cent);
- . autre: 2 (2 p. cent);
- . échelon international: 13 (11 p. cent).

Les leaders juifs sont donc actifs en majorité dans des associations ou organismes de rayonnement régional, les femmes plus que les hommes (59 p. cent pour les femmes contre 37 p. cent pour les hommes). Il n'y a pas de différences majeures entre les Sépharades et les Ashkénazes.

Il apparaît que les leaders de notre échantillon sont engagés dans un nombre élevé d'associations différentes. Les leaders juifs s'impliquent dans plusieurs organismes communautaires, et leurs activités se

² Rodal (1983).

chevauchent et se renforcent. Ils arrivent ainsi à créer un réseau qui renforce leurs liens avec la communauté.

3. LES FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DES LEADERS

Cette partie traite des facteurs susceptibles d'expliquer l'origine de l'intérêt des leaders pour la vie associative. Certaines personnes attribuent un rôle déterminant à un seul type d'expériences. Cependant, l'itinéraire personnel d'engagement social ou politique se révèle souvent beaucoup plus complexe puisque des influences diverses se sont greffées les unes aux autres.

L'analyse du discours des leaders de la communauté juive révèle une diversité de cheminements que nous avons regroupés en fonction des facteurs suivants: problèmes rencontrés dans le pays d'origine, tradition familiale, expériences de jeunesse, expériences liées à la communauté juive, expériences liées à la société québécoise ou canadienne, expériences liées à la question des femmes, expériences multiples.

3.1 Problèmes dans le pays d'origine

La plupart des personnes interrogées, non nées au Canada, ne relient pas leur engagement social à des problèmes qu'elles auraient pu rencontrer dans leur pays d'origine, de façon explicite. Bien que des raisons politiques aient provoqué ou influencé la décision d'immigrer dans le cas de sept personnes (cinq Ashkénazes et deux Sépharades), les problèmes rencontrés dans le pays d'origine n'apparaissent, dans le discours, qu'indirectement reliés à leur engagement social.

Un seul leader ashkénaze, âgé de 61 ans, évoque les persécutions contre les Juifs en Europe centrale. Sa prise de conscience de la menace à laquelle fait face le peuple juif, commence avec l'Holocauste. Il a neuf ans quand sa famille fuit les persécutions nazies. Il rencontre l'antisémitisme en la personne du consul canadien de Tchécoslovaquie, sur le chemin de l'exil. Plus tard, les guerres israélo-arabes serviront de catalyseur à sa volonté d'agir. La crise de Suez, en 1956 (il a alors 26 ans), suscite chez lui une réflexion sur le destin du peuple juif et sur sa propre condition. Son engagement s'affirme alors et est dû à une volonté de jouer un rôle positif, de servir la cause juive et non plus d'être dans une position défensive:

"J'ai quitté la Tchécoslovaquie, la ville de Bratislava, le 15 septembre 1939 à cause de la persécution contre les Juifs par le nouvel État indépendant de la Slovaquie. Et comme l'Europe de l'Est et Centrale a été envahie par les Allemands, l'antisémitisme, qui était déjà acharné en Allemagne depuis la venue au pouvoir d'Hitler, a affecté le reste de l'Europe. Ainsi les mesures antisémites en Tchécoslovaquie ont fait que ma famille, mon père et ma mère ont décidé de partir. Et nous avons quitté la Tchécoslovaquie après le début de la deuxième guerre mondiale. (...) Grâce à une intervention du président Benech de la Tchécoslovaquie, nous avons pu obtenir l'autorisation de venir au Canada, en novembre 1941, pour la durée de la guerre. C'était limité à la durée de la guerre. Et un consul général canadien, un monsieur qui s'appelait Cormier, qui est mentionné dans le livre None is too many, nous a donné un passeport, avec grande difficulté, avec une forte dose d'antisémitisme, en accueillant mon père avec des paroles mémorables: "Cher monsieur, j'ai pensé que j'allais donner des visas à des citoyens tchécoslovaques mais je me rends compte que vous êtes des Juifs". (...) Mon implication deviendra structurée, en 1956. J'avais 27 ans. C'est alors que j'ai commencé. C'est certainement la guerre de 1956 qui a été le catalyseur. Les pays arabes tentaient à nouveau d'éliminer l'État juif et c'est alors, étant instructeur à l'Université, que j'ai donné un cours en science politique. Tout cela a commencé à mijoter dans mon esprit: il faut devenir un militant après avoir été réfugié à cause de l'antisémitisme et avoir été témoin de la haine qui existait dans le monde contre les Juifs. J'ai voulu prendre un rôle affirmatif, non défensif: je ne veux pas me défendre, je veux m'affirmer. Et pour s'affirmer, il faut avoir aussi bien une cause à laquelle on croit, mais aussi avoir un certain désir de faire quelque chose et de réagir à un passé tragique". (homme ashkénaze, 61 ans, citoyen d'adoption)

Les autres leaders évoquent l'Holocauste, l'antisémitisme ou la question d'Israël, mais ils ne font pas de ces sujets une cause directe de leur engagement communautaire. Ils avancent plutôt d'autres facteurs, comme la tradition familiale, ce que révèle la partie qui suit.

3.2 Tradition familiale

3.2.1 Engagement des parents des répondants

Nous avons interrogé les leaders juifs sur la participation sociale, politique ou culturelle de leurs parents. Cette question n'a pas été abordée lors de l'interview de deux personnes. Quatorze répondants proviennent de familles dont au moins l'un des deux parents était impliqué dans des activités politiques, communautaires ou religieuses.

Quatre femmes ashkénazes évoquent l'engagement politique de l'un de leurs parents en Europe. Le plus souvent il s'agit du père. L'une d'elles témoigne longuement de l'expérience de son père, militant du syndicat juif polonais de tendance socialiste (le BUND), et de celle de sa mère, socialement et

culturellement identifiée au courant yiddishisant de la Pologne. Le BUND, ainsi que l'explique cette répondante, est un organisme dont les membres reçoivent une formation politique en plus de leurs activités syndicales. Le père de cette femme reçut l'essentiel de sa formation dans ce cadre. La mère eut une formation complète en yiddish, son propre père étant enseignant, directeur de camps d'été pour les jeunes. Ainsi elle s'engagea très jeune dans les mouvements de jeunesse proches du BUND:

"Mon père est devenu un militant politique et syndical (...) politique parce que les syndicats en Pologne étaient très politisés. Ils étaient contrôlés par différents mouvements politiques et les syndicats faisaient beaucoup l'éducation de leurs membres. Ce n'était pas seulement un travail syndical pour les horaires ou pour les salaires, mais aussi toute une éducation politique. Alors mon père, même s'il a quitté l'école à quatorze ans, a eu une éducation qui va beaucoup plus loin que ça, acquise dans le syndicat, dans le parti qui était le BUND, le mouvement socialiste juif, où il y avait un grand souci pour l'éducation, des conférences, des cours, des discussions éternelles, le tour du monde. C'était une éducation, très exhaustive, politique, classique je pense. (...) Ma mère participait d'une autre façon. Elle avait des parents qui étaient déjà émancipés, plus modernes, plus séculiers. Ma grand-mère était infirmière, elle était assez bien éduquée, elle parlait le français et le russe, parce qu'avant la première guerre mondiale sa ville était russe. Ensuite elle a dû apprendre le polonais, suite à la prise de la ville par la Pologne. Mon grand-père enseignait dans une école élémentaire, puis a dirigé une école juive. Il faut savoir qu'en Pologne, il y avait un réseau d'écoles juives complètement séculières, non religieuses. Il y avait des écoles (...) où tout était traduit et enseigné en yiddish, à part l'histoire, la littérature et la langue polonaise. Alors ma mère a eu une éducation complète en yiddish, avec un vocabulaire, une connaissance de la langue beaucoup plus profonde que la plupart des gens qui disent qu'ils parlent cette langue... En été, mon grand père était en plus directeur du camp d'été pour les enfants. Et ma mère a été élevée aussi dans les mouvements de jeunesse du BUND. Il y avait un mouvement d'enfants qui s'appelait SKIF et un mouvement de jeunesse qui s'appelait FTSUKUNFT, qui veut dire avenir, c'était le mouvement de jeunesse du BUND". (femme ashkénaze, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre répondante ashkénaze décrit l'intérêt de ses deux parents pour les questions juives et le sionisme. Le père était plus impliqué que la mère, mais tous les deux montraient un grand intérêt pour leur religion et pour les questions politiques. Ils étaient de fervents militants de la cause sioniste et de l'État d'Israël:

"My father was active and my mother was to a certain extent. Not active as I am, no. They belonged, they attended different things. And they were interested. They were well read. They always took a great deal of interest in our religion, in the state of Israel and in the political scheme of things (...) They were ardent Zionists. They believed in Israel and in Jewish people around the world, but not in the same way, the activist role that I have taken. I guess it rubs off on you, as they say in English". (femme ashkénaze, 50 ans, citoyenne d'adoption)

Trois hommes évoquent les tendances politiques de leur père. L'un d'eux, un Ashkénaze, est issu d'un milieu sioniste. Son père était un leader de la communauté juive de Montréal. Les deux autres hommes sont des Sépharades. Le premier évoque son origine sociale. Il est issu d'un milieu ouvrier français, laïque et assimilé. Bien que son père n'ait jamais été un véritable militant politique "il a toujours traditionnellement voté à gauche". Le père du dernier leader, un homme d'origine marocaine, était franc-maçon. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces cas.

Quelques personnes (deux Sépharades et deux Ashkénazes), évoquent l'engagement de leur père dans les associations confessionnelles juives. L'un d'entre eux faisait partie du conseil d'administration de sa synagogue. L'autre avait des fonctions religieuses, mais son rôle dépassait les activités purement religieuses et était lié au statut social des grandes familles dominantes au Maroc, comme l'explique une interviewée:

"C'est une tradition dans la religion juive, les X sont un genre de prêtres, des interprètes. Ils ont une fonction un peu sacrée, même si elle peut être séculière (...). Il s'agit d'un statut attaché à certaines familles, qui étaient assez religieuses parce qu'elles étaient des familles bien connues, et qui avaient un statut social relativement important, allant avec la religion (...). Alors ils sont très pratiquants et très impliqués sur le plan de la vie communautaire, soit via les synagogues, soit... Mon grand père était juge de la communauté, donc il arbitrait un peu les conflits au sein de la communauté. Mais il était aussi juge dans un tribunal commercial, donc les conflits avec les Arabes aussi. Il était assez reconnu. Mes parents eux-mêmes étaient très impliqués, membres actifs de la communauté". (femme sépharade, 41 ans, citoyenne d'adoption)

L'engagement des mères des répondants se situe presque toujours au niveau d'activités de bénévoles au sein de la communauté juive. Une répondante ashkénaze évoque la participation de plusieurs femmes de sa famille dans des organismes bénévoles canadiens:

"Ma mère participait comme bénévole, elle était toujours impliquée, comme toutes les femmes dans ma famille, mes tantes. J'avais une tante qui a joué un très grand rôle dans les organismes bénévoles des femmes au Canada. Quand elle est morte, il y a peut-être cinq ans, nous avons trouvé tous les discours qu'elle a fait dans le journal, elle a tout gardé. Et c'est vraiment une culture dans ma famille d'être impliqué dans le bénévolat". (femme ashkénaze, 42 ans, citoyenne de naissance).

Une autre leader ashkénaze souligne la participation de sa mère dans une organisation juive d'aide aux pays défavorisés. Il s'agit de l'organisation ORT du Canada, un organisme juif de sollicitation de fonds à l'échelle mondiale, au profit de l'enseignement technique et l'orientation³:

"Ma mère était impliquée, mon père jamais. Ma mère était très impliquée dans une organisation qui s'appelait ORT, c'est une organisation juive qui construit des écoles dans les pays défavorisés pour assurer que les enfants défavorisés aient la capacité d'aller à l'école et de suivre une vocation. Elle était même présidente du ORT national canadien. Elle a toujours été très impliquée dans les organisations". (femme ashkénaze, 45 ans, citoyenne d'adoption)

3.2.2 Influence des parents sur les répondants

Onze répondants dont les parents ont eu des activités sociales, religieuses ou politiques, reconnaissent l'influence marquante de ceux-ci sur leur propre participation. Cette influence s'exerce de façon variable, et peut provoquer une identification positive ou négative au modèle familial.

Un leader ashkénaze témoigne de l'influence dominante de sa mère sur son propre parcours. Très active dans les associations de bénévoles en milieu hospitalier, la mère de ce leader ashkénaze était intégrée dans la communauté francophone, de par ses activités, mais aussi du fait de son lieu de résidence à Outremont. Elle a encouragé son fils à ne pas limiter ses relations au milieu juif et à s'ouvrir à la société canadienne-française:

"Ma mère aussi a servi d'exemple très important, elle est devenue très active dans les affaires de la communauté. Elle m'a beaucoup impressionné, même aujourd'hui encore. Donc, j'ai suivi son exemple (...) Ma mère a terminé ses études secondaires et n'a pas fait d'études universitaires, elle est bénévole de profession, c'est ce qu'elle dit. Aussi elle a été décorée par le gouvernement du Québec, elle est Chevalière de l'Ordre national du Québec. C'est la première femme juive qui a été décorée de cette façon. Elle était présidente de l'Association des bénévoles des hôpitaux du Québec. Elle est maintenant vice-présidente de l'association homologue canadienne. Très active dans ce domaine-là... *Et qu'est-ce qui vous a amené par la suite à vous impliquer dans des actions de rapprochement avec les Canadiens français?*

Bien, encore une fois, c'était l'influence de ma famille. Parce que l'optique de mes parents a toujours été beaucoup plus large que chez d'autres Juifs à cette époque-là, toujours, étant donné qu'ils fréquentaient des francophones. On habitait Outremont, un quartier assez mixte sur ce plan là. J'ai rencontré beaucoup de francophones.

Quand vous étiez petit?

Oui, quand j'étais petit.

³ Selon le répertoire des organismes de la communauté juive, Rendez-vous à Montréal, le passe-partout à la vie juive de Montréal, Services communautaires juifs de Montréal (1990).

Vous voulez dire que les réseaux sociaux de vos parents étaient mixtes?

Bien, disons qu'ils, je ne dis pas que... oui, c'était mixte.

Autrement dit, les gens que vous invitiez à la maison pour des soirées sociales étaient aussi des Canadiens français?

C'est ça, ils étaient aussi des Canadiens français (...) Je crois que chez ma mère par exemple, c'était ses parents à elle qui étaient aussi très ouverts et qui habitaient... n'oubliez pas que quand les Juifs sont venus en 1906, ils habitaient dans des quartiers où ils étaient entourés de francophones. Ils habitaient sur la rue Saint-Laurent ou sur la rue... je sais pas, tous ces coins-là, alors ils étaient obligés quand ils faisaient le marché de parler français, même s'ils ne parlaient pas anglais. Parce que ma grand-mère par exemple ne parlait pas un mot d'anglais, elle parlait le yiddish et le russe, elle communiquait avec les commerçants francophones, donc...

Quel était le métier de vos grands-parents?

Mon grand-père était tailleur je crois. Il travaillait dans une usine, comme ouvrier. Et je crois qu'à un moment il a été congédié parce qu'il organisait un syndicat ou quelque chose comme ça, dans le temps. Et c'était pas riche, mais la porte était ouverte à tout le monde, tout le monde, francophones, anglophones. Et ma grand-mère qui a 92 ans a eu aussi une influence très importante dans ma vie.(...) Ma mère m'encourageait à voyager, ma mère m'a encouragé à rencontrer beaucoup de personnes en dehors du cercle juif". (homme ashkénaze, 36 ans, citoyen de naissance)

Le père de ce leader sépharade, franc-maçon au Maroc, initia l'éducation politique de son fils:

"Mon père a été un initiateur, c'est lui qui m'a donné le goût de la politique, m'a informé avant que le général De Gaulle ne soit rappelé. Il lisait les journaux régulièrement. J'ai appris après sa mort qu'il était franc-maçon, il faisait partie de sociétés franc-maçonniques, donc il côtoyait des gens de tous les niveaux, apparemment. Et c'est quelqu'un qui lisait les journaux, qui écoutait la radio, à l'époque il n'y avait pas la télévision. Mon père est décédé quand j'avais quinze ans et demi". (homme sépharade, 46 ans, citoyen d'adoption)

Une femme ashkénaze raconte qu'elle a subi l'influence de sa famille, dès l'enfance. Dans sa famille, on s'intéressait beaucoup aux questions politiques et communautaires, entre autres à l'intégration des nouvelles vagues d'immigration juive à Montréal. Ainsi, son engagement à l'âge adulte dans le Nouveau parti démocratique s'inscrivait tout à fait dans la logique du climat familial:

"Je pense que ça n'a jamais été un choix, mais je pense que je suis née dans les questions juives, disons je suis un peu née dans un milieu politisé juif. Ça va aussi loin que ça. Et puis, dans une maison où les questions politiques étaient toujours à l'ordre du jour, les questions communautaires, etc. Étant immigrante dans un milieu immigrant, parce que dans la communauté juive il y avait aussi des "vieilles souches" et des "nouvelles souches" n'est-ce pas, on s'imagine ici que c'est juste les Français qui avaient ça, mais dans la communauté juive qui est très vieille au Québec, il y avait des gens qui étaient ici depuis longtemps, qui regardaient les immigrants d'après la guerre avec un oeil un peu douteux...

Ce serait ce qui t'a amenée à te mobiliser autour des questions juives?

Non, j'étais... Je sais pas comment te répondre, ça s'est pas passé comme ça. J'ai été élevée dans un milieu où ces questions étaient toujours à l'ordre du jour...

Est-ce que se faire accepter pour cette nouvelle immigration polonaise après-guerre a joué?

Probablement, mais disons que mon engagement politique est venu plutôt parce qu'il y avait une atmosphère politique à la maison. Cet engagement dans le NPD était un peu naturel, c'était une extension naturelle de ce que je respirais chez mes parents". (femme ashkénaze, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Tous les répondants ne suivent pas l'exemple de leurs parents. L'engagement d'un leader ashkénaze est à l'opposé de celui de son père, qui fut un leader de la communauté juive de Montréal. Cet homme, en réaction à l'engagement politique de son père dans les groupes sionistes de droite, s'impliqua dans des mouvements politiques de gauche et resta en dehors de la vie associative juive. Il explique son comportement:

"C'est difficile pour moi de parler de ça d'une façon objective ou générale ou abstraite.

Vous étiez en réaction?

Peut-être, je ne l'ai pas senti comme ça, mais l'espace de la vie associative juive était tellement bien occupé par mon père que moi, je n'en ai jamais senti le besoin. De plus, je me situais dans un moment intéressant de l'évolution de la société globale, les années 1960-1972.

Ça n'était pas par distance critique par rapport à ce qui se faisait dans la communauté juive?

Mais... pas vraiment. Ça ne veut pas dire que j'étais en accord avec tout, c'est loin d'être le cas. Mais pour moi, ce n'était pas très très intéressant. Et, comme je l'ai dit, je n'ai pas senti le besoin, parce que c'était bien (rires) rempli par mon père. Et on peut dire que politiquement, à certains moments, j'ai quand même pris certaines distances avec certaines politiques. Et dans la communauté juive, c'est parfois un peu difficile aussi. Mais je ne pense pas que c'était vraiment l'élément le plus important". (homme ashkénaze, 45 ans, citoyen d'adoption)

3.3 Expériences de jeunesse

Dix des leaders interrogés ont participé très jeunes dans des organismes tels que les scouts, les associations juives de jeunesse, ou ont participé à des mouvements étudiants à la fin des années 1960.

3.3.1 Engagement dans des mouvements de jeunesse

Cette expérience de jeunesse fut décisive pour certains leaders et marque le début d'un long engagement de type communautaire. L'un des leaders sépharades participe, dès l'âge de huit ans, dans les mouvements scouts. Suivant l'exemple des dirigeants des mouvements de jeunesse juifs du Maroc, amenés

à créer des structures en France pour accueillir les jeunes réfugiés juifs algériens dans les années 1960, ce leader, immigré au Québec suite à la guerre des Six Jours, participa à l'organisation de la communauté sépharade du Québec, avec d'anciens camarades scouts:

"À l'âge de huit, neuf ans, comme tout le monde, enfin comme beaucoup de personnes à l'époque, j'étais louveteau. Je suis rentré dans ce qu'on appelle un mouvement scout et j'ai suivi la filière, louveteau, éclaireur, chef de patrouille, chef de troupe, etc. Et en 1960-1961, il y a eu un départ des responsables de mouvements de jeunesse juifs du Maroc. Ils sont allés s'installer en France à cause de l'arrivée massive, en France, de Juifs algériens qui quittaient l'Algérie après toute cette fameuse période, et il fallait créer une structure d'accueil pour canaliser tous les jeunes qui seraient là-bas. Et des gens comme Edgar Guedgl et autres ont trimballé toute leur expertise et l'ont mise au service de la France. Et aujourd'hui, en France, la plupart des mouvements, centres communautaires, dans différentes villes comme Paris, Lyon, Marseille, sont tenus par d'anciens copains à moi qui ont fait du scoutisme avec moi. Donc, je me suis impliqué à partir de 1960, 1961, à un niveau national, en ce qui concerne toujours le Mouvement des éclaireurs israélites de France, qui s'appelait à ce moment le Mouvement des éclaireurs israélites du Maroc, on avait changé l'appellation. Et puis on avait même pensé à partir en bloc au Canada, on avait tenté une demande collective d'obtention de visas, ça avait été refusé. Quand je suis parti en 1967 suite à la guerre des Six Jours, énormément de copains se sont sentis menacés, énormément de copains scouts et non-scouts ont décidé de quitter le Maroc à ce moment-là. Ça commençait à devenir dangereux, d'autant plus qu'on parlait d'un service militaire obligatoire pour les Juifs, ce qui aurait amené des situations assez cocasses. Vous imaginez des Juifs envoyés par le Maroc au Liban ou ailleurs. Arrivés ici, ma foi, le scoutisme, on a pensé à le refaire un petit peu, mais il fallait s'adapter aux cultures qui étaient en place. Alors on a décidé de former une communauté, tout bêtement quoi. On s'est ramassé une couple de copains, on a dit bon, on va faire quelque chose". (homme sépharade, 48 ans, citoyen d'adoption)

Nous avons mentionné plus haut le cas d'une femme dont la mère était impliquée dans un organisme pour le développement de l'éducation dans les pays défavorisés. Cette leader ashkénaze milita dès son adolescence dans les groupes de jeunesse du B'nai Brith. Elle explique son intérêt pour la défense des droits de la personne et son désir profond d'aider les plus défavorisés:

"À 15 ans, j'ai commencé à participer à des groupes de jeunesse qui appartiennent à B'nai Brith dans une section de B'nai Brith, et à 17 ans, j'étais présidente de Montréal pour les jeunes filles qui appartiennent à cette organisation. Il y avait peut-être 400, 500 participantes, des jeunes. Et j'ai déjà adhéré à plusieurs conférences aux États-unis à cette époque et (...) I always had a very strong leadership feeling in terms of acting and behaving for society, not only for myself but by learning from society, I could give to society and I can get back. But mostly human rights issues. Most of my orientation is left. I was called when I was young *une socialiste de salon*, so people called me also communist at times. I never was. My orientation is much more towards the left, towards the underdog, towards the underprivileged and those who do not have. It's been something that most probably was part of me and part of my nature as a person and as I was

growing up and I continue to feel that way. Most of my readings are done on that basis, most of my interests is done on that basis and so to me, somebody has to work to help the underdog and help the person that can't. And I have the capacity I think to understand the human being. And to me, it doesn't matter whether you're Jewish or not Jewish, I have a moral sense of the world that's very different. And I think that's what has always led me, not consciously because I don't think I planned any of it but subconsciously, it's always been part of my being and I've learned over the years that's the nature who I am. I must give". (femme ashkénaze, 45 ans, citoyenne d'adoption)

3.3.2 Expériences étudiantes

La première expérience de d'autres leaders remonte au mouvement de contestation étudiante, à la fin des années 1960. Une femme sépharade décrit son engagement lorsqu'elle était lycéenne et sa participation à la révolution étudiante de mai 1968, dans les mouvements trotskistes, et à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF):

"Mon implication remonte à 1967 au lycée français où on commençait à faire des grèves, contre l'autorité et la hiérarchie. Et ensuite, en 1968, à Paris. Et ensuite, j'ai été militante absolument active, à plein temps, dans un mouvement trotskiste de 1968 à 1974, mais vraiment plein temps. J'étais membre de plusieurs comités de direction du groupe, à Vincennes où j'étais, puis ensuite à sciences po, dans un groupe trotskiste... Et donc, c'était une implication aussi dans le syndicalisme étudiant où j'étais très très active à l'UNEF au moment où ma faction trotskiste tenait, comme on disait, l'exécutif de l'UNEF. Je suis allée en Angleterre avec l'exécutif de l'UNEF... Enfin bref, donc j'étais assez impliquée dans le militantisme étudiant à Paris". (femme sépharade, 41 ans, citoyenne d'adoption)

La Révolution tranquille au Québec et la guerre du Vietnam furent à l'origine de l'engagement de cet homme ashkénaze dans des mouvements de gauche:

"Mais pour moi, c'était surtout à l'université où j'ai commencé. C'était dans les années 1960, c'était la guerre du Vietnam, tout ça. Et j'étais pas mal impliqué à ce moment-là. Mais j'étais à Mc Gill, au moment où il y avait l'UGEQ, etc. Donc mon implication avec les politiques québécoises, ça date de ce temps-là. Je suis allé à Washington et je me suis trouvé dans une sorte de centre de recherche qui était très politisé, un peu spécial, il s'appelle Institute for Policy Studies, et c'était plutôt la nouvelle gauche américaine. J'étais assez jeune, je n'étais pas vraiment leader, mais j'ai fait des connaissances, j'ai appris beaucoup. Et c'était à la fin du Vietnam, etc. C'était des années importantes aux États-Unis. Alors ça, c'était une certaine implication politique. Puis je suis revenu à Carleton pour faire mon doctorat. Là aussi j'étais pas mal impliqué, c'était la période de l'Acte des mesures de guerre. On avait un groupe à Ottawa qui appuyait certaines choses au Québec, etc." (homme ashkénaze, 45 ans, citoyen d'adoption).

3.4 Expériences liées à la communauté juive du Québec

3.4.1 Attitude à l'égard des questions internes à la communauté juive

La communauté juive est, sur le plan structurel, très développée. Ses institutions sont puissantes et la force institutionnelle de la communauté peut être un attrait ou au contraire un repoussoir pour ses membres⁴. Plusieurs leaders analysent leur rapport à la structure communautaire juive, son leadership, etc. Deux leaders le font, de façon opposée. Le premier occupe un haut poste de responsabilité dans l'une des principales instances de la communauté juive de Montréal. Selon lui, la communauté juive est la mieux organisée et dotée de la meilleure infrastructure pour la défense des droits de la personne et pour faire face aux "conflits interculturels". L'intérêt principal de cet homme est centré sur les nouveaux défis posés par la société "post-industrielle". Selon ce leader, les développements technologiques sont plus rapides que l'adaptation de l'Humain. Il explique pourquoi et comment son poste à la direction d'une des principales instances de la communauté juive le place "au centre de l'action", dans la quête d'une identité ethnique qui se veut un refuge contre la dépersonnalisation qu'amène une société en rapide transformation post-industrielle. Cette situation exige une adaptation qui crée des tensions considérables au sein des "cultures démocratiques" contemporaines. Son commentaire rejoint à la fois le modèle culturaliste de l'ethnicité proposé par Novak dans The Rise of the Unmeltable Ethnics, comme refuge contre la bureaucratisation et la crise culturelle de la société post-industrielle, et le modèle politiste de Bell, de Glazer et de Moynihan (voir le rapport concernant la problématique générale de la recherche, in Labelle, 1993), pour qui l'ethnicité est une catégorie politique de l'action et de la mobilisation:

"My primary motivation for working with the Jewish community is that I believe that it is the most effectively organized community in the sense that it has a very comprehensive infrastructure for dealing with the issue of human rights and intercultural conflict. What fascinates me and interests me and what I find most compelling intellectually is the problem of rapid technological change, post-industrial culture and the problems that it creates between the anthropological need for individuals and groups to have a very, very clear sense of identity, cultural identity and belonging, in effect to know which cave they belong in, on the one hand, versus the reality in contemporary Western post-industrial culture that as a result of communication and transportation technology revolutions, we have been forced upon each other and each other's principles and beliefs in a way that has never before been known to us. And it has created a tremendous amount of stress. And we are trying to adapt our anthropological reality to the technological reality of today. We need to adapt and we need to adapt to the reality of multicultural societies

⁴. Voir Lévy, Ouaknine (1989); Elazar, Waller (1990); Rodal, op. cit.

much more quickly than our anthropological roots enable us to do. This created an enormous dynamic tension which we are trying desperately in democratic cultures to manage. And there is a natural tendency to reach for simplistic and at times coercive answers to these problems because our educational structures have not enabled us to be adept at dealing with complexity and ambiguity. And yet we have never been more faced with ambiguity and complexity than we are now. How that entire dynamic works itself out, how we manage that system, is I think the greatest challenge facing us in democratic cultures today. And sitting behind that desk really puts me at the centre of the action, at least insofar as the Jewish community as an organized community is struggling with those problems". (homme ashkénaze, 43 ans, citoyen de naissance)

À l'opposé, une répondante ashkénaze explique son éloignement de la communauté juive par le rejet du contrôle social exercé par la communauté sur ses membres. Cette attitude est d'ailleurs conforme aux idées véhiculées par son entourage immédiat. Elle se décrit comme appartenant à une famille de la bourgeoisie autrichienne, à un milieu intellectuel de gauche et athée, qui a toujours résisté à s'identifier comme Juif par l'appartenance religieuse ou la participation aux organismes communautaires, mais comme faisant partie d'une "communauté de la survivance", autour de l'Holocauste:

"Ils étaient athées et quand mon père est décédé we could not find a place to bury him. He was not a member of the congregation (...) My parents always voted, they were liberals but I would say they were liberal socialists. They were more socialist than liberal. They were from Austria. They had been socialists in Austria in the 1920's after the First World War.

Et vous n'avez donc pas été élevée dans un environnement juif pratiquant ou organisé?
Non, jamais.

Est-ce que c'était volontaire?

Oui, parce que c'étaient des intellectuels qui disaient toujours qu'ils étaient nés juifs et mourraient juifs, mais ils ne voulaient pas pratiquer la religion. Alors la première Slader où je suis allée, je crois que j'avais l'âge de 15 ans. It is very clear, my sister and I, it is very interesting, we both read anything we can find about Jews in Vienna. My parents came here. They were among the only people in their circle who had children. A lot of the people who came in the 1930's did not have children... the time was of depression and persecution before the Holocaust, and they were very afraid to have children. And a lot of them in fact I think had abortions. Nous étions des enfants gâtés parce que c'étaient des adultes très très éduqués qui nous ont donné beaucoup d'affection et beaucoup d'instruction; c'était merveilleux pour nous. Et, moi, qu'est-ce que je faisais? Every saturday we listened to the Metropolitan Opera. Now, that is not particularly Jewish, but they would think of the Opera in Vienna, they would compare it: this Figaro is good and that Figaro is bad, and so and so. All the main friends were Central European; not Viennese, but Czech or German and so on. So, I was brought up very much with the values of Vienna really in the 1920's when my parents left... Ça ne m'a jamais effleuré même d'être membre des organisations de ma communauté. Je n'ai jamais été élevée dans un milieu juif canadien, il faut dire. Par la suite, je me suis mariée dans une famille qui était beaucoup plus impliquée dans la société juive. Mais mon mari est vraiment radical par rapport à sa famille. Alors, il n'aime pas s'impliquer. We were married at the

synagogue mais nous n'avons aucun intérêt. Il y a des choses, il y a les valeurs, et je crois que quand on voit l'histoire juive, il y a un volet de personnes qui n'étaient pas religieuses, qui étaient juives seulement de façon intellectuelle. Même on a une petite place pour les appeler parmi les Juifs. Parce que cette religion est une religion axée beaucoup plus sur les lois que sur la transcendance, et sous une espèce de communauté de la survivance. La chose qui était la chose centrale dans ma vie comme Juive, c'était l'holocauste. Et je l'ai vécu comme beaucoup de personnes, comme enfant. Quand j'étais plus grande et que j'ai vu les autres petits Juifs, c'était seulement quand je suis allée à l'école secondaire. C'était intéressant parce que quand je suis arrivée à Notre-Dame-de-Grâce, il n'y avait pas beaucoup de Juifs; des anglophones, des francophones et quelques Juifs. Moi, j'ai commencé la 10e année en 1952 et à cette époque beaucoup de Juifs ont quitté l'est de la ville, les rues Saint-Urbain, Coloniale, etc., et ont acheté des maisons parce qu'on pouvait acheter des maisons à très bon prix dans ce temps-là, à Snowdon. C'était la première année qu'à Westhill il y avait beaucoup de Juifs, parce que tous les enfants sont allés là. Et la première journée de l'école, une fille m'a approchée, et elle m'a demandé: Are you Jewish or Protestant? Et j'ai dit: Well, I don't know. Alors, elle a dit: Well, we Jews, are going to sit over there. J'ai passé les deux ans... il y avait une rangée of the misfits. And that was where I was, because I did not feel very much associated with them, with their preoccupation. On the other hand, I certainly did not feel any preoccupation with the WASPS. So there were a certain number of Jewish in that row who were very rebellious like me; there was a girl who stayed with an aunt in Notre-Dame-de-Grâce so she would not have to go to school in Verdun. All the people who somehow did not fit in. I did not mind at all. But I have to say that I felt at some time, and that is something that my daughters have felt, something about adolescence, where the Jewish community is extremely *exigeante*, that you have to conform. And the girl's whole point is to marry a Jewish boy. And there were for example, sweet sixteen at the time, and that was completely out of my interest. (...) So, in terms of the mainstream Jewish organizations, they never interested me because I felt the level of social control was enormous, and it was not only a social control, but a social control into a mold that did not respond to anything I like. The strange thing is that my two daughters, the minute, because there was a lot of Jewish kids at St-George, the minute they hit their teenage years and they felt this pressure, they broke out of it, they went to an ordinary school and in fact both of them have very multiethnic friends. So I guess it is something... and my parents did not like it, so...". (femme ashkénaze, 53 ans, citoyenne de naissance)

3.4.2 Recherche d'identité

Trois leaders sépharades expliquent leur engagement au sein de la communauté juive par un besoin de retrouver une identité menacée et une communauté d'appartenance, suite à l'immigration. Il s'agit généralement d'une expérience très personnelle de recherche d'identité qui fait souvent suite à un choc émotionnel tel qu'une rupture (avec la famille, avec le pays d'origine), et à un sentiment d'isolement. Le témoignage d'un répondant illustre particulièrement bien ce type de cheminement:

"J'ai toujours été une espèce de visiteur d'associations, et, après mon divorce et mon retour au Québec, j'ai eu le besoin de retrouver une forme d'enracinement. Et là, je me

suis arrêté vers le Centre communautaire juif". (homme sépharade, 46 ans, citoyen d'adoption)

Une leader née au Maroc s'est questionnée sur l'identité juive dans le contexte particulier de la société québécoise. En effet, c'est à travers la crise d'identité de ses enfants, survenue après leur passage d'un collège anglophone à une université francophone, que cette femme sépharade, arrivée au Québec à la fin des années 1960, ressentit le besoin de se réapproprier sa culture juive marocaine:

"Surtout, ce qui m'a motivée à m'impliquer, c'était mes enfants. Je voyais mes deux grands. Si on leur disait: qui es-tu? À vrai dire, je... Bon, je vais revenir un peu plus loin, parce que pendant que vous me posez la question, je pense à autre chose. Mes enfants ont été scolarisés en anglais. Ils me disaient: bon, c'est vrai que je m'entends bien avec mes collègues, avec mes amis de classe, je me sens anglophone. Quand l'un de mes fils est allé à l'Université du Québec, il a perdu le contact avec ses amis anglophones. Et il a commencé à fréquenter les Québécois et à les comprendre. Et puis on parle énormément dans notre famille, on communique beaucoup, mes enfants sont encore chez moi, et alors ils commençaient à se poser des questions. Ils disent: c'est vrai, je ne sais plus, je ne peux plus dire que je suis anglophone maintenant, je pense que je peux dire que je suis, est-ce qu'on peut être anglophone et francophone en même temps? Ils commençaient à se poser ce genre de questions. Ensuite, ils sont passés par une période où ils ne savaient plus ce qu'ils étaient. Ça nous a troublés un peu. Mes enfants ont eu la crise de l'adolescence à l'université. Je sais pas si c'est possible mais c'est ce qui est arrivé. Et donc, mon mari me dit: je crois qu'il y a peut-être une lacune chez nous, est-ce qu'on sait nous ce que nous sommes et qui nous sommes? Alors il va falloir qu'on transmette un peu plus nos traditions aux enfants et qu'on précise notre identité à nos enfants et peut-être ils vont comprendre. Parce que pour mes enfants, même parce qu'ils ne se sentaient ni francophones québécois, ni anglophones, ils étaient entre les deux. Et c'était gênant.

Alors bon, c'est là où j'ai commencé moi à comprendre, à aller voir. Est-ce qu'il y avait des associations auxquelles mes enfants pouvaient adhérer, qu'est-ce qui existait pour les Marocains sépharades. Je me suis dit: mais il va falloir que je sache qu'est-ce qui existe pour nous. Dans le fond, c'est peut-être le temps que je comprenne. Alors, c'est à cette époque que des gens sont venus me contacter pour me demander si je serais intéressée à acheter une synagogue avec eux. Je vais vous dire que jusqu'à il y a trois ans, pour moi la pratique de la religion, c'était secondaire. Je n'en ai jamais éprouvé de besoin, puis je savais, j'étais Juive, oui, jusqu'au plus profond de mon être. Et de toute façon, même si je ne voulais pas l'être, je devais l'être, on me le demandait tout le temps: qu'est-ce que tu es, quelle est ta religion? Puis quand on parlait de nous, on parlait des Juifs, alors on ne parlait plus des Marocains ou des immigrants, on parlait des Juifs, alors il fallait bien que je le sois. Alors j'ai décidé de le devenir, j'ai décidé de l'être. Et donc, j'ai dit: ce n'est pas une mauvaise idée, cette synagogue, mais pour quoi faire? Alors on me dit: bien, pour quoi faire! Il faut qu'on adhère quelque part, il faut qu'on ait un lieu pour nous rencontrer. Mais j'ai dit: mais est-ce qu'il n'y a pas des services récréatifs, est-ce qu'il n'y a pas autre chose, est-ce qu'il faut absolument avoir une synagogue? Puis ça va être coûteux. Mais nous, quand on est arrivé, on a tellement tourné... que j'en eu marre, je me suis dit: c'est fini, je ne veux plus bouger, je veux planter ma tente ici.

Et puis quand on est arrivé, on voulait absolument acheter une maison, c'était notre première priorité. Et puis la maison, elle devait être belle, elle devait être grande, elle devait avoir toutes les qualités. Pour nous, on avait l'impression que acheter la plus belle maison, c'était notre réussite. Donc, c'était ça, nos objectifs étaient complètement différents d'aujourd'hui. C'était ça, la maison, c'était une certaine stabilité et c'était une façon de nous dire: bon, on ne bougera plus d'ici. Et puis on ne dira plus, il était interdit chez nous de dire qu'on ne se plaît pas. Il fallait qu'on se plaise. C'était un travail que de se plaire et c'était un travail que de réussir. On n'attendait rien de l'extérieur. C'était à nous de réussir. Et donc, on se mettait au courant de tout ce qui se faisait. On a des amis, j'ai dit: je peux enseigner avec mon bac - j'avais deux ans de pédagogie, j'ai oublié de vous dire que j'avais deux ans, un diplôme pédagogique au Maroc, j'avais deux ans à l'École Normale. Mais j'ai dit: je peux enseigner avec ça, treize ans, je peux enseigner. Mais non, je veux savoir comment sont leurs études. C'est la seule manière de me frotter aux autres, de me frotter à ce qui se fait, à leur façon de penser parce qu'ils ont une façon de penser qui est différente. Et je me souviens - je me disperse un peu, mais c'est quelque chose de très important - il y avait des choses qui m'ébranlaient et qui me rapprochaient des gens du pays, mais quand je parle des gens du pays, j'ai jamais pensé aux anglophones moi, ça a toujours été aux Québécois, aux Québécois francophones. Quand je regardais, quand on est arrivé, c'était l'époque où il y avait cette montée de nationalisme, mais le jour des élections, le jour où René Lévesque est passé au pouvoir, moi personnellement j'en ai pleuré de joie pour ces gens qui le voulaient tellement (...) Alors, cette synagogue devenait non seulement un lieu de prière mais également nous voulions créer un centre aussi bien culturel que récréatif pour nos enfants. Et c'était tout à faire. Donc, il fallait que je m'implique. Je me suis donc impliquée au comité des dames, c'est ce qu'on appelait le comité de cette synagogue, il y avait le comité des hommes et le comité des dames. Donc, c'est une synagogue, ce qui m'a plu et j'y ai participé, c'était une ancienne église, c'était amusant. Et puis on s'est demandé, c'est vrai que nous, les Marocains enfin le groupe qu'on était, il y en avait qui étaient des connaisseurs versés dans la religion, mais la plupart de nous, nous étions des gens qui étions Juifs, mais nous ne connaissions rien de la religion, on ne pratiquait même pas. Alors on s'est dit: est-ce qu'on peut acheter une synagogue si elle est, on peut acheter une église et la transformer en synagogue? Enfin c'était intéressant... Ça été ma première implication. Je crois que ce que j'ai fait, ça été peut-être ressenti par d'autres, et on m'a canalisée vers d'autres". (femme sépharade, 48 ans, citoyenne d'adoption)

D'ailleurs, plusieurs leaders sépharades témoigneront, au cours des entrevues, du climat exceptionnellement favorable qu'offre le Québec pour une libre expression de l'identité juive. Certains iront jusqu'à justifier leur choix du Québec par le fait qu'il est plus facile, pour un Juif qui veut afficher les signes extérieurs de son appartenance, de le faire ici plutôt qu'en France, en particulier. Ces observations semblent congruentes avec ce que l'on connaît de la "complétude institutionnelle" des communautés ethniques, observée dans la société québécoise, où les institutions parallèles et le maintien

de l'ethnicité est encouragé par l'État fédéral et provincial, compte tenu des dispositifs reliés à la question de la professionnalité dans le système d'éducation, entre autres facteurs.

3.4.3 Sollicitation de la communauté

Deux leaders ont commencé à militer dans la communauté juive de Montréal à la suite de sollicitations émanant de cette dernière, pour occuper des postes précis dans certains organismes. La communauté juive a plusieurs professeurs dans ses écoles qui proviennent d'Israël, des États-Unis, ou d'autres pays, soit pour enseigner l'hébreu, soit pour enseigner les études juives. Pour l'une de ces personnes, une femme ashkénaze, ce fut l'élément déclencheur d'une implication communautaire. Féministe par conviction, elle fut contactée par un organisme culturel juif pour enseigner sur la condition des femmes, le féminisme juif et la religion juive. Ce fut sa première participation communautaire et elle devint par la suite une véritable militante pour la défense des droits de la femme juive, sur le plan social, politique et communautaire:

"I think they began around 1972 when I was asked to teach a course at the Saidye Bronfman Centre on Jewish feminism. It was that year that things started happening in the States. Ms. Magazine came out with an article "Is It Kosher to Be a Feminist?" And as a result of it, they thought somebody should teach it. Now they chose me for very spurious reasons. I was female; I was Jewish. As the director said, I didn't let anybody open the door for me. I was a feminist, but I hadn't really studied feminism.

And you were not active before in any organization?

I was not in any organizational format. So I really started this way. When I began to think about what will I teach, I began to study. And that launched me into a whole world, both of advocating for greater women's rights within the Jewish community, both religiously and in communal leadership, socially, politically, on all levels. And I began studying, myself. I had to learn. There was a tremendous amount that I had to learn". (femme ashkénaze, 46 ans, résidente permanente)

Un rabbin sépharade déjà actif au Maroc a été sollicité tout d'abord pour diriger les études juives de l'école Maïmonide, ce qui l'a amené par la suite à participer à plusieurs comités éducatifs, politiques, etc. dans la communauté. Cet homme a été également contacté par le consulat israélien; l'État d'Israël lui-même jouerait donc un rôle dans la participation des leaders de la diaspora. Comme il le dit, ce leader joue un rôle actif sur tous les fronts:

"J'étais déjà impliqué au Maroc. Et du fait que je suis rabbin dans les études juives, ça vous met directement dans le feu de l'action, ça vous met sur tous les fronts pratiquement. Or ici, comme je cumule le poste de rabbin et de directeur de l'école de la communauté, alors vous êtes exposé au maximum. Vous avez affaire à tout le monde pratiquement, tout le monde.

On vous consulte sur quel genre de sujets?

Qui vous consultent ou qui vous font des misères (rires) (...) Bon, quand je ne peux pas me soustraire absolument parce qu'ils ont besoin d'une certaine dimension, je ne me soustrais pas. Mais si je ne suis pas indispensable, je me soustrais parce que sinon je ne peux pas. Par exemple, il y a une consultation au niveau du ministère de l'Éducation sur une révision de la loi sur l'instruction publique. Par conséquent, nous, au niveau des écoles juives, on devait arrêter une position. J'ai accepté de siéger dans un comité puisqu'il y avait la dimension francophone. Et puisque, en dernière analyse, c'est moi qui ai rédigé finalement le rapport final tel qu'il a été adopté. Il y avait donc cette dimension qui était essentielle, et je n'ai pas voulu me soustraire parce que c'était important. Voilà. Bien, des exemples comme ça il y en a plusieurs (...) Formellement, je ne fais partie d'aucune association. Mais dans les faits, je suis impliqué un peu dans tout ce qui se fait dans la communauté juive, ça veut dire que, d'une certaine façon, je suis impliqué dans tous les dossiers de la communauté, que je suis tenu au courant, consulté, j'interviens,... je connais tout le monde. Disons comme directeur des études juives ici et anciennement directeur général, donc par-delà les études juives, impliqué dans tout ce qui est école, automatiquement, vous avez affaire à une très grande partie des parents qui ont leurs enfants ici, vous avez affaire à tous les organismes juifs communautaires en dehors de la communauté sépharade, puisque vous êtes au centre de l'éducation. Par exemple, je siége dans le conseil des directeurs des écoles juives, ça fait tout un monde ça!

Bon, et toutes sortes d'activités communautaires. Le consulat israélien, automatiquement, il y a n'importe quoi, on va s'adresser à nous en tant qu'école et à moi en tant que rabbin d'une communauté importante, d'une congrégation importante. Le fait qu'il y a la dimension francophone aussi. Dernièrement, j'ai écrit un article dans La Presse qu'ils ont titré comme «Un rabbin francophone prend fait et cause pour le français». Alors ça évidemment, ça m'a mis sur la scène politique aussi bien. Quoique je n'aie pas l'intention de m'impliquer politiquement à ce niveau, mais quand même c'est le moment, c'était le moment où j'ai pensé qu'il y avait des choses qu'il fallait quand même dire, et je les ai écrites, alors ça a donné une visibilité au niveau de tout le Québec, et puis au niveau du Canada puisque la presse juive anglophone a repris ces choses. Ça a donc suscité une certaine controverse, etc. Alors, aussitôt j'ai dû m'asseoir dans certains comités du Congrès juif canadien... Si je me laissais faire, je serais dans tous les comités (rires), étant donné que je touche quand même un petit peu à tous les domaines de la communauté. C'est pourquoi je dis que je suis impliqué un petit peu sur tous les fronts". (homme sépharade, 55 ans, citoyen d'adoption)

3.5 Expériences liées à la société québécoise ou canadienne

3.5.1 Problèmes d'intégration

Les questions liées à l'intégration à la société québécoise sont rarement mentionnées lorsque les répondants évoquent les facteurs à l'origine de leur engagement communautaire. Deux leaders sépharades, d'origine marocaine, évoquent cependant les problèmes d'intégration scolaire de leurs enfants. À leur arrivée dans les années 1960, ils ne purent scolariser leurs enfants dans les écoles francophones du

Québec, fermées aux non-catholiques. Ils décidèrent d'apporter, par leur engagement, leur contribution à la solution de ce problème. Ils participèrent, tous les deux, à la création de l'école Maïmonide pour les enfants juifs francophones. Le témoignage de l'un d'eux révèle que la décision de s'engager dans la communauté se rattache à la préoccupation de régler les problèmes auxquels étaient confrontés ses compatriotes, suite à l'immigration:

"Il y a un point que j'aimerais souligner, parce que je pense que c'est quand même assez important. Tout à l'heure, vous m'avez demandé si mes enfants avaient fréquenté une école francophone ou anglophone. Lorsque je suis arrivé, en 1964, il y avait déjà une petite communauté sépharade ici. Une petite, parce que les premiers Sépharades ont commencé à arriver vers 1955-1956, peut-être les premiers. Quand je dis premiers, c'est-à-dire ils ont trouvé ou retrouvé quelques familles qui étaient là déjà depuis plus de 30 ans. Mais lorsqu'on est arrivé, il y avait déjà une toute petite communauté. Et bien sûr, moi, quand je suis arrivé, j'ai vu le problème de ne pas pouvoir donner une éducation en français à mes enfants. Ça m'a quand même un petit peu choqué. J'ai dit: au Maroc, nous étions de culture française, j'aurais aimé que mes enfants se mettent dans la culture française, la même chose, qu'ils continuent. Et on m'a obligé à les mettre dans une autre. Dans la communauté, il y avait un petit groupe qui venait de se former, ils avaient appelé ça... un petit comité qui organisait les offices religieux pour la communauté sépharade ici, et qui organisait certaines activités aussi. Mais ce n'était pas assez gros. Alors, à ce moment, j'ai décidé qu'il fallait que je m'implique aussi dans la communauté, pour servir les nouveaux immigrants qui devaient arriver, et surtout pour ne pas que les nouveaux arrivés aient le même problème que j'ai eu moi, et que d'autres ont eu, comme mes neveux ou mes nièces, qui étaient déjà là, ou ceux qui sont arrivés avant. Alors, je me suis impliqué dans la communauté sépharade, avec le conseil d'administration qui existait ici à l'époque". (homme sépharade, 55 ans, citoyen d'adoption)

3.5.2 Expériences professionnelles

Deux personnes ont été amenées à militer dans les grandes organisations syndicales québécoises, en réponse à des problèmes professionnels. Le témoignage de l'un d'eux, un leader sépharade illustre comment l'expérience de l'exploitation dans son travail, le pousse à se syndiquer et à militer dans le "courant majoritaire":

"Je ne peux pas dire que j'avais vraiment une implication sociale ou politique à 18 ans, avant d'arriver ici. Ma véritable implication sociale a commencé à travers le syndicalisme finalement, en découvrant l'exploitation dont j'étais victime, en même temps que d'autres camarades de travail. C'était dans le cadre de mon travail et assez bizarrement avec un propriétaire qui était Juif lui-même. Et avec lequel je me sentais très peu d'affinités. Déjà, je voyais des différences entre Ashkénazes et Sépharades. Et ça commencé là. C'est là où j'ai découvert que j'avais probablement des fibres militantes, parce que avant ça, je n'avais aucune implication. Je ne viens pas d'un milieu où les gens étaient syndiqués, de toute façon le syndicalisme n'existait presque pas. Mon père a toujours été un entrepreneur indépendant. Alors, je n'avais vraiment aucune raison de m'impliquer politiquement. (...) J'ai d'abord été délégué syndical au niveau des techniciens, je m'en

souviens. Ensuite, en découvrant quelques horreurs au niveau du fonctionnement des officiers syndicaux, en les dénonçant spontanément leur injustice et leur mépris vis-à-vis les membres qu'ils représentaient. Et à partir de là, j'ai été propulsé comme leader et représentant et président de mon syndicat, en 1970". (homme sépharade, 48 ans, citoyen d'adoption)

3.6 Expériences liées à la question des femmes

Plusieurs questions concernant les femmes ont été abordées au cours des entretiens: il s'agit du leadership féminin, des rapports entre les hommes et les femmes dans la famille, des femmes et de la religion. Nous ne verrons ici que les questions liées à la participation à des organismes de femmes. Huit leaders (cinq femmes et un homme ashkénazes et deux femmes sépharades) militent dans 15 associations ou regroupements d'associations de femmes.

Un leader ashkénaze se sentit concerné, en tant que conseiller municipal, au moment de la création d'un organisme juif d'accueil pour femmes battues. Par la suite, on lui demanda de participer au conseil d'administration de l'association et il accepta.

Deux femmes ashkénazes ont été sollicitées pour faire partie d'organismes de femmes. Nous avons déjà vu que l'une d'entre elles avait été sollicitée par la communauté juive pour enseigner l'histoire du féminisme. Dans l'autre cas, il s'agit d'une femme, très active dans sa communauté, qui participe actuellement à plus d'une dizaine d'associations juives dans lesquelles elle occupe des postes de responsabilité. Ceci fait d'elle la cible de nombreuses sollicitations de la part d'organismes québécois et depuis quelques mois, elle participe à des institutions en dehors de sa communauté. C'est ainsi qu'elle devint membre de la Fédération des femmes d'affaires du Québec. Voici son témoignage:

"Et je suis aussi membre de la Fédération des femmes d'affaires du Québec, je suis là depuis un an et demi et je participe. Je dois dire que la plupart des femmes sont des Québécoises, mais toutes les communautés sont impliquées. J'ai des amies canadiennes, québécoises qui m'impliquent souvent dans d'autres domaines, alors on m'a piquée, on m'a dit: c'est une bonne idée d'en faire partie. Alors je fais partie de cette fédération. Comme membre. Ils ont des réunions, ils ont des ateliers. Je joue un rôle là-dedans. J'essaie de trouver où je suis à l'extérieur de la communauté juive". (femme ashkénaze, 45 ans, citoyenne d'adoption)

Les autres répondantes expliquent leur engagement dans des organismes de femmes par un intérêt profond pour les questions spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes, les problèmes de discrimination auxquelles elles se heurtent sur le plan professionnel, etc. L'une d'elles explique:

"J'ai toujours travaillé, élevé mes enfants et j'ai fait mes études le soir. Une fois que j'ai eu fini mes études, il y a eu un vide. Alors j'ai commencé à travailler pour la Fédération des femmes du Québec. Là aussi, j'étais bénévole. Je suis arrivée jusqu'au niveau de vice-présidente. En fin de compte j'étais intéressée par les histoires de femmes. C'était l'aspect femme qui m'intéressait, c'était les droits des femmes sur lesquels je voulais travailler, que ce soit politique, économique, ou sociétal. Plus spécifiquement, c'est arrivé une fois que j'ai fini mon MBA. Dans le programme du MBA, on subit une sorte de brain storming, quand vous sortez de là vous vous percevez comme des gars ou des filles compétentes, vous pouvez faire n'importe quoi et vous allez avoir la 1ère job et la meilleure payée. Les filles sortent de là, elles ont de la difficulté à se trouver du travail et quand elles se trouvent du travail, ce sont les moins bien payées. Et ça, ça m'a... J'avais d'abord une expérience de travail, étant donné que je n'ai jamais quitté d'emploi, alors expérience de travail plus diplôme, ça veut dire des outils qui pouvaient me lancer encore mieux... Ça n'a pas marché, je me dis mais pourquoi? Je trouvais qu'il y avait une injustice, alors je me suis dit que je ne suis pas la seule. Si je suis pas la seule, je peux trouver un moyen de pouvoir défendre les droits des femmes, en même temps que je défends les miens aussi". (femme sépharade, 43 ans, citoyenne d'adoption)

3.7 Expériences multiples et trajectoires

Même si nous avons isolé les facteurs susceptibles d'avoir exercé une influence sur les répondants, la plupart des cas analysés révèlent l'articulation de plus d'une détermination sur le plan personnel. Il n'est pas possible de rendre compte ici de chaque trajectoire individuelle. Nous nous contenterons d'illustrer l'exemple significatif d'une femme ashkénaze qui évoque la tradition familiale, la recherche d'identité, les problèmes de l'antisémitisme et les sollicitations de la communauté juive de Montréal, comme facteurs déterminants de sa participation communautaire, dans la communauté juive et la société globale:

"Mon père était un socialiste, ma mère était une petite bourgeoise surtout. Parmi les amis de mes parents, il y avait des Juifs polonais qui s'intéressaient aux choses politiques, aux choses sociales. Mais mon père était directement impliqué dans le BUND, et dans l'union professionnelle, le syndicat. Alors depuis l'enfance, j'ai pris l'attitude du point de vue international, socialiste, même si le BUND était très pro-ethnique. C'est assez intéressant, parce que il y avait un conflit, entre mes parents, sur ce sujet. Comme on vivait en Pologne et que la langue polonaise et les manières étaient très importantes pour l'avancement, compte tenu de l'antisémitisme qui existait, ma mère voulait que je reçoive une éducation polonaise. Mon père voulait que je reçoive une éducation juive. Ma mère a gagné, ce qui m'a sauvé la vie au cours de la guerre (...) J'ai toujours eu un milieu multiethnique par la formation, l'éducation, l'enfance que j'ai eue. Je suis un cas spécial ici je vous assure parce que après la guerre - comme j'ai survécu à la guerre comme

Polonaise, car j'avais tous les documents d'une Polonaise catholique - j'étais toute seule, je me suis posée la question: qui deviens-tu? est-ce que tu retournes à ton identité, à ton nom véritable, ou est-ce que tu gardes l'identité de la petite Polonaise que j'étais? Ça m'a pris des mois. J'ai décidé de retourner à mes racines. Je ne parlais pas yiddish avant la guerre. Je le comprenais, je ne le parlais pas. J'ai commencé à apprendre le yiddish (...) Les gens de cet organisme ont cherché quelqu'un qui était bilingue ou trilingue, parce qu'il leur fallait aussi quelqu'un qui connaissait le yiddish, qui avait une formation universitaire, qui pouvait être éducateur, qui avait une connaissance de l'histoire juive. Alors comme j'avais déjà habité ici, des amis m'ont contactée aux États-Unis, mais ils savaient que toutes mes études n'avaient rien à faire avec la communauté juive. Je n'avais rien à faire à ce moment officiellement avec la communauté juive aux États-unis, avec la communauté organisée je veux dire. Le boulot est arrivé et j'étais prête à le prendre. Toute ma vie, j'ai voulu travailler dans un milieu multiethnique, mes amis aux États-Unis sont de tous les groupes ethniques. Mais quand je demeurais aux États-Unis, j'ai vu aussi l'antisémitisme qui venait de gens bien libéraux. J'ai dit bon, assez, il faut bien que tu cesses d'être dans un cocon, et le boulot est arrivé. C'était à peu près en même temps. C'était en partie par choix, en partie par coïncidence". (femme ashkénaze, 64 ans, citoyenne d'adoption)

En résumé, de toutes les expériences rapportées, l'influence du milieu familial sur les répondants est le facteur le plus souvent invoqué. Plus de la moitié des répondants sont issus d'une famille où l'un au moins des parents avait des activités politiques, religieuses ou communautaires. Dans quelques cas, cette influence s'est exprimée à travers la participation des leaders à des mouvements de jeunesse, mais ce n'est pas toujours le cas. Les expériences liées à la situation de la communauté juive de Montréal sont variées, mais elles tiennent une place moins importante que la tradition familiale dans le discours des répondants. Pourtant, nous allons le voir dans la partie qui suit, la question de la préservation de l'identité juive dans la diaspora et celle de l'intégration de la communauté au Québec sont au centre des préoccupations des leaders lorsqu'ils décrivent le rôle des associations communautaires.

La partie suivante précise les points de vue des répondants sur les fonctions que remplissent les diverses formes de regroupements dont il a été question et examine de façon plus détaillée le rôle des associations monoethniques.

4. LES RÔLES DES DIVERS TYPES DE REGROUPEMENT RECENSÉS

Cette partie rend compte des points de vue exprimés par les leaders au cours des entrevues sur l'importance relative des diverses formes d'action communautaire ainsi que sur le rôle des associations

juives. À l'exception de deux femmes qui ne se prononcent pas sur la question, la grande majorité des personnes rencontrées privilégie les associations monoethniques. Trois personnes seulement mettent en avant les avantages pour un leader de s'impliquer sur une base multiethnique, et ce pour des raisons de solidarité entre les groupes ethniques. Deux autres expriment leurs réticences vis-à-vis des regroupements raciaux.

4.1 Associations monoethniques

Nous constatons que si la plus grande partie des interviewés juifs pense qu'un leader ethnique doit s'engager d'abord dans sa communauté, leur vision du rôle des associations communautaires n'est pas monolithique. En fait, nous nous trouvons face à deux types de discours; un discours qui souligne l'importance des associations pour la préservation de l'ethnicité - il s'agit alors de défendre les droits de la minorité juive, de légitimer et de préserver son identité culturelle -; un second discours met plutôt en avant le rôle des associations monoethniques dans l'intégration. Celle-ci doit se faire à deux niveaux: dans la communauté juive tout d'abord; puis lorsque cette intégration communautaire est réalisée, dans la société globale.

4.1.1 Préservation de l'identité ethnoculturelle

Une dizaine de leaders interrogés, en majorité des hommes, et des Ashkénazes, soulignent le rôle des associations monoethniques dans la préservation de la communauté juive, sa culture, son identité, ses droits... Il s'agit même pour certains d'une véritable question de survie d'un peuple vivant en diaspora. Le souvenir du génocide fait partie intégrante de l'identité juive contemporaine. Le témoignage de cette femme ashkénaze illustre comment la menace d'exclusion a fait comprendre aux Juifs qu'ils devaient former un groupe solidaire. Les associations répondent à un besoin d'organisation et d'entraide sans lesquels la communauté juive n'aurait sans doute pas survécu. La formation de structures propres s'explique d'autre part par l'exclusion des Juifs des organisations professionnelles en Europe de l'Est. C'est ainsi, ajoute-t-elle, que les Juifs ont développé un sens de l'identité et de l'entraide particulier à leur communauté. Cette femme raconte comment, à la libération des camps de concentration, les Juifs plus que les autres prisonniers se sont organisés pour soutenir les jeunes et les malades:

"D'une part, c'est une vieille tradition. Pour les Juifs qui demeurent en diaspora, il fallait qu'il y ait un support intérieur, interne, autrement ils ne pouvaient pas survivre. Et il y avait des associations, autant que je connais l'histoire juive, pour les enterrements, pour les malades, pour les vieux, pour les orphelins, il y avait toujours des self-help

associations. (...) Il y avait des associations, les Juifs ne pouvaient pas faire partie des guildes professionnelles, alors il fallait bien qu'ils s'organisent. (...) Le sens de la communauté, de l'organisation des associations, ça fait partie intégrale de la communauté juive. On rigole parmi nous, Juifs: il y a cinq Juifs, il y a dix associations, il y a deux Juifs, il y a trois présidents (rires). Alors ça, c'est extraordinaire. Vraiment les antisémites voient que nous on se tient ensemble et en réalité, il y a un sens, il faut s'organiser. Vous savez dès qu'il y a quelques Juifs, ils s'organisent. Un exemple que moi je trouve extraordinaire: les camps de concentration étaient libérés disons au mois d'avril 1945, il y avait des Juifs et des non-Juifs. Les Juifs se sont organisés immédiatement dans une association. Et du moment que l'association existait, ils ont créé des écoles dans les camps qui n'étaient plus des camps de concentration. Au mois de juin, au mois de juillet, trois mois après, les gens qui étaient émaciés après des années dans un camp, ils ont publié des journaux. Je parle de l'expérience des camps de concentration en Allemagne. Et c'était des Juifs qui venaient de partout, il y avait d'autres prisonniers, mais les Juifs se sont organisés immédiatement, ils ont organisé immédiatement pour donner l'assistance à ceux qui étaient plus malades, ils ont organisé un orphelinat. Le sens de la communauté est extraordinaire. Vous rendez-vous compte qu'à la fin du mois d'avril, ils sont aux trois-quarts morts, émaciés, malades, en deux mois il y a une communauté recréée. Moi je trouve ça extraordinaire parce que ça dépasse la question de l'argent. La guerre était encore là, il n'y avait pas encore l'argent des États-unis qui était venu, et on se mettait ensemble. Il y avait toujours quelqu'un qui était plus faible. Et il y avait toujours des enfants.(...) L'émergence de l'association structurée, c'est une autre chose. Quand il y a un corps politique, quand ça fonctionne comme tous les autres, il y a de l'exploitation des autres, il y a les leaders et il y a les autres. Enfin les gens sont les gens, les Juifs ne sont pas différents des autres (rires). Ah! bien sûr, les notables sont les notables, les notables sont très souvent ceux qui ont plus d'argent. Traditionnellement, chez les Juifs, les notables ça devait être les sages. Alors... mais il y a des idiots qui sont des rabbins. Bien sûr qu'il y a une discrimination à l'intérieur de la communauté juive, oh! sans doute. C'est ça qui me fascine, c'est la capacité de s'organiser n'importe où, n'importe quand. Vous avez quelques personnes, ça fait immédiatement une communauté. Et ça a le sens d'identité, et moi je trouve ça fascinant". (femme ashkénaze, 64 ans, citoyenne d'adoption)

Au Québec aussi, la survie de la communauté passe, pour certains leaders, par le maintien de l'ethnicité. Le rôle de l'association est alors de défendre les droits de la minorité juive dans la société d'accueil. Dans la grande majorité des cas, l'accent est surtout mis sur le rôle que doivent assumer certains organismes, comme le Congrès juif, au niveau de la représentation de la communauté et la défense de ses droits.

Une femme ashkénaze souligne la fonction de groupe de pression des associations de la communauté juive. Ce rôle nécessite une très forte cohésion dans la communauté, car, nous dit-elle, "politically to lobby without a consensus is impossible".

Selon un autre leader ashkénaze, la formation de "ghettos d'or" au Québec a empêché l'émergence d'une "force nationaliste canadienne" dans l'ensemble canadien et a favorisé les Québécois eux-mêmes. Ces ghettos ont servi d'arme "dans les mains des francophones". Ce leader met le doigt sur l'existence du pluralisme structurel propre au Québec, qui a permis aux minorités de se développer librement d'une part, et sur le statut doublement minoritaire au Québec de la communauté juive -minorité ethnique au sein de la minorité anglophone- qui l'a amenée à créer ses propres institutions dans tous les domaines, depuis les organismes sociaux, jusqu'aux hôpitaux et aux écoles⁵.

"On est toujours conscient du fait qu'on immigré, qu'on fait partie de la minorité. C'est ce qui, je crois, est un des problèmes au Canada aujourd'hui. Le Québec est une minorité par rapport au reste du Canada (rires), alors que la partie ethnique au Québec est minoritaire, et que la population majoritaire est francophone. Ainsi, les minorités au Québec peuvent certainement apprécier la position des francophones par rapport au reste du Canada. Évidemment, les minorités culturelles au Québec n'ont pas les mêmes racines envers la terre et envers la langue que les Canadiens français du Québec. Une minorité est toujours une minorité. La question se pose: quels sont les droits collectifs de la majorité vis-à-vis les droits individuels de la minorité?

Mais certains leaders, dans cette situation, ne vont-ils pas choisir de militer dans des organisations multiethniques?

Je comprends bien, mais je ne suis pas du tout de cet avis. Moi je trouve qu'il y a un dynamisme, aujourd'hui au Québec, qui lance un défi à la société pluraliste qui existait au Canada depuis l'arrivée des ethniques venant de l'Europe. Et d'ailleurs, je pense que le pluralisme a eu une telle importance dans la structure ethnique du Canada, en empêchant les minorités de devenir ce que les Américains appellent *a melting pot*, que ceci a réduit la possibilité de créer un fort nationalisme canadien.

Vous êtes en train de me dire que c'était plus facile peut-être de militer sur une base communautaire, dans la communauté juive?

Absolument. Ce que j'ai observé ici au Québec et au Canada, moins dans l'ouest qu'ici au Québec, et je crois que les Canadiens français sont responsables de cela, c'est qu'il existe des ghettos d'or au Québec, et cela a joué dans les mains des francophones". (homme ashkénaze, 61 ans, citoyen d'adoption)

Parallèlement à ce discours mettant en avant le rôle politique des associations communautaires, un autre type de vision est développé par certains leaders qui insistent sur des préoccupations visant le maintien de l'ethnicité non plus par le biais du politique mais par celui du culturel. La préservation de l'identité juive passe par la légitimation et la reconnaissance de la culture juive, comme nous pouvons le voir à partir du témoignage d'un leader sépharade. La question de savoir s'il est plus important de s'impliquer dans une association monoethnique, multiethnique ou autre est une fausse question, selon lui,

⁵. Voir Rodal, op. cit.:38-39.

on n'adhère pas à une communauté de façon volontaire, on naît membre d'une communauté. Selon lui le rôle des associations monoethniques est de répondre au besoin d'un émigrant d'affirmer son identité, nécessité qui naît de l'immigration et de la confrontation à une nouvelle culture:

"De façon générale, quelle est l'importance pour vous de militer sur une base monoethnique, multiethnique ou à identité raciale, dans le contexte québécois? Du point de vue là de quelqu'un qui appartient à une communauté minoritaire?"

Je ne sais pas si la question est juste. Ce que je n'aime pas dans votre question c'est qu'elle est volontariste. C'est qu'elle présuppose que l'on adhère d'une manière rationnelle à quelque chose comme on adhère à un parti. Et c'est une vision, je dirais politique, qui n'existe pas dans la plupart des groupes ethniques. Pour moi, je crois que le premier geste que fait un immigrant, c'est un geste de capitalisation de ses mémoires. Il est obligé, parce que le heurt des cultures le renvoie... C'est la dépossession de son régime qui vous renvoie à préserver votre régime. Et on prend conscience souvent de la même façon que je pourrais dire que j'ai parlé arabe quand je suis arrivé à Paris. J'ai commencé à apprécier la musique arabe et à revendiquer mon origine orientale, marocaine, quand je me suis confronté à la culture française". (homme sépharade, 46 ans, citoyen d'adoption)

Il affirme que l'association monoethnique doit "permettre aux êtres, qui vivent une différence de fait, de se reconnaître pour perpétuer la légitimité de cette différence". Elle a une fonction "de légitimité historique." Elle doit capitaliser la mémoire collective d'un peuple qui est "le seul savoir que nous ayons dans notre identité" (idem).

4.1.2 Intégration à la communauté juive et à la société globale

Neuf leaders de la communauté juive, dont sept femmes, mettent en avant le rôle des associations monoethniques dans l'intégration de l'individu dans sa propre communauté et par extension dans la société globale. Nous sommes face ici à deux types de discours et la divergence se situe au niveau de l'intégration dans la société globale.

Une partie d'entre eux privilégie l'intégration au sein de la communauté juive, parce que "s'impliquer dans la communauté c'est s'impliquer dans la société plus large" (femme ashkénaze, 41 ans, citoyenne d'adoption). Dans ce sens les associations monoethniques permettent l'intégration "parce que les nouveaux immigrants, en arrivant, veulent se rattacher à quelque chose, à un noyau. S'il n'y a pas la communauté, ils ne se rattachent à rien" (femme sépharade, 43 ans, citoyenne d'adoption). C'est donc à travers leur propre communauté et avec le temps que se fait leur intégration au Québec (car "si la communauté devient adulte l'intégration se fait beaucoup plus" (Idem)).

Cette vision d'une intégration à la communauté juive est à rattacher au principe de Descartes: "cogito ergo sum", la connaissance de soi étant un préalable à l'ouverture aux autres (une leader). Une autre répondante, née à l'étranger, défend cette vision. Elle explique que les associations juives sont le premier foyer de l'immigrant, elles lui permettent à la fois de se sentir en sécurité et d'affirmer son identité culturelle. Selon elle, cette étape est essentielle pour arriver à une intégration à la société québécoise:

"Je pense qu'il faut savoir d'où on vient. C'est quand on a une connaissance et une certaine clarté dans son identité qu'on peut partager avec d'autres. Si on est tout mêlé dans sa propre identité, c'est difficile d'être ouvert, même aux autres. Alors on peut d'un côté être ancré dans quelque chose, avoir une identité, avoir une culture, mais il faut connaître son histoire, sa culture, et ensuite, avec une certaine sécurité, sortir et rencontrer les autres. Mais évidemment, il ne faut pas avoir un sentiment de supériorité, d'infériorité, là ça crée des problèmes n'est-ce pas. (...) Je pense que les associations sont très importantes, parce qu'évidemment, c'est ton premier foyer, tu arrives quelque part, tu as besoin. D'une certaine façon, c'est primordial en ce qui concerne même ta capacité d'être intégré à la société plus large, parce qu'il faut que tu sois sécurisé quelque part pour faire le pas, le prochain pas. Par contre, ça peut te retenir d'un côté, mais par contre aussi, ça peut t'aider d'un côté à t'intégrer et de l'autre côté à quand même garder une certaine identité culturelle et t'épanouir du point de vue culturel. Il y a moyen peut-être de faire les deux". (femme ashkénaze, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Pour un autre groupe de leaders, l'idée de l'intégration à la société québécoise est une action volontaire. Selon eux, il est indispensable que la communauté s'ouvre sur l'extérieur, et il est de sa responsabilité de favoriser l'intégration de ses membres. Une leader ashkénaze soutient que le rôle des associations juives est double: d'abord protéger les droits et l'accès aux services de la communauté juive, ensuite encourager les Juifs à participer dans la "communauté globale", à s'y intégrer, que ceci se fasse par les échanges interculturels ou par d'autres moyens. Cette responsabilité est le fait du "nouveau leadership" de la communauté juive.

"I think that our role here is twofold. One, to protect the rights and access to service and to provide those services that are not provided. And I think we also have a role in educating and integrating people into the larger Quebec society. And whether it's through intercultural exchanges, whether it's through discussions, whether it's through support of those groups that work in intercultural exchange, I think it's extremely important. I think that our message very clearly of the new leadership is if we want to keep our community alive here it becomes more essential that we become part of the community and that we participate in the community at large. And... We encourage people to participate in the community at large. And... Because we can't only live in a very small ghetto and expect that you are going to be able to survive". (femme ashkénaze, 42 ans, citoyenne de naissance)

Une leader sépharade souligne aussi que l'intégration peut signifier deux choses, une intégration dans la communauté d'origine qui permet au nouvel immigrant de se "sécuriser", et une intégration dans la société d'accueil, sans laquelle se produit le phénomène du ghetto. Ainsi, pour elle, une intégration harmonieuse "va dans les deux sens", il faut pouvoir s'intégrer dans sa propre communauté de même qu'être capable de s'émanciper pour aborder un cadre élargi, et le rôle des associations ethniques est un rôle de transition, d'intermédiaire:

"Pour quelqu'un qui voudrait s'impliquer, je pense que l'idéal serait de s'impliquer dans un cadre monoethnique, c'est-à-dire celui de sa communauté. Maintenant, pour quelqu'un qui veut s'intégrer et là encore, il faut voir ce que c'est que l'intégration, il faut aussi la définir. Pour moi, s'intégrer c'est aussi faire partie d'un ensemble beaucoup plus large que celui de sa communauté, sinon il y a une forme de ghettoïsation, et ce n'est pas une façon de s'intégrer que de rester ou de se limiter à sa propre communauté. On s'intègre à la communauté. Et je pense qu'il est important de commencer par une implication au niveau de notre communauté, un peu comme un stade intermédiaire. Le temps de se sécuriser, le temps de se retrouver, le temps d'établir un certain nombre de contacts et de retrouver ses racines. Mais par la suite, une fois qu'on est sécurisée, suffisamment sécurisée, il faut s'ouvrir à d'autres communautés, un peu comme un enfant qui apprend à marcher: qu'il commence à la maison le temps de connaître son environnement, s'il apprend à marcher autant qu'il le fasse maintenant dans un cadre beaucoup plus élargi. Et je pense que pour une intégration harmonieuse, l'intégration va dans deux sens, donc il faut pouvoir s'intégrer à la société à laquelle on veut appartenir. Pour ça, il faut que ça se fasse en dehors de sa communauté(...)

Vous avez dit tantôt que la communauté juive est très structurée, très bien encadrée. De façon peut-être un peu théorique, quelle est la fonction de ces associations?

Offrir à la population qui la compose, mais en complément de ce que peut offrir le gouvernement, ce que peuvent offrir d'autres institutions". (femme sépharade, 29 ans, citoyenne d'adoption)

Deux hommes et une femme sépharades insistent beaucoup plus sur l'impératif pour la communauté juive de s'ouvrir sur l'extérieur. Ils soulignent les problèmes de la ghettoïsation et critiquent les tendances autarciques de la communauté, et surtout de la communauté ashkénaze bloquée sur la question linguistique et sur ses préjugés. Selon une répondante, les associations monoethniques, en général, et dans le cas de la communauté juive en particulier, sont "un lieu de régression qui consolide le ghetto, qui le recrée, qui consolide et institue la hiérarchie" (femme sépharade, 41 ans, citoyenne d'adoption).

Un leader ashkénaze soutient que même si l'organisation de la communauté juive de Montréal est un modèle dans toute l'Amérique du Nord, elle a vécu trop longtemps repliée sur elle-même. La communauté juive de Montréal s'est vue refuser, à des moments différents de l'histoire, l'accès aux institutions québécoises catholiques et protestantes. Le système confessionnel et le rôle tardif de l'État dans

le système d'éducation a beaucoup contribué au repli de la communauté juive sur elle-même et à l'édification de structures propres et indépendantes. Cette attitude, qui s'expliquait jusqu'aux années 1970 est devenue aujourd'hui un obstacle à l'épanouissement de la communauté juive. Il explique son choix de militer dans les associations juives par sa volonté de pousser la communauté à s'ouvrir sur la société québécoise.

"Pour moi, c'est très important de travailler dans les organisations juives pour essayer d'ouvrir les portes de ces organisations, pour essayer de rapprocher les deux communautés. Et donc, c'était primordial d'essayer de convaincre les gens, d'ouvrir les portes parce que dans les années 1960-70, c'était important pour la communauté de se protéger, de se construire, de se fortifier et de subvenir à ses besoins. C'était très important parce que vous avez la même histoire partout: les Juifs qui s'installent dans une communauté tout à fait étrangère, le gouvernement n'aide pas au début, donc ils fondent leur propre communauté. C'est la même chose à New York, la même chose partout. Donc, la communauté ici à Montréal, et vraiment c'est un modèle pour toutes les communautés à travers l'Amérique du Nord et même à travers le monde, est très bien organisée, structurée, etc. Le problème aujourd'hui, c'est une communauté qui ne s'épanouit plus au Québec malheureusement. Chez les anglophones, disons c'est une communauté très vieille. Ça c'est très important, je crois que le nombre de vieux est beaucoup plus important au sein de la communauté juive que dans la société québécoise, je crois qu'il y a trois fois plus de gens au-dessus de l'âge de 65 ou 70". (homme ashkénaze, 41 ans, citoyen de naissance)

Un répondant sépharade critique le manque d'ouverture de la communauté sépharade aux autres groupes ethniques et à la société québécoise en général, soutient qu'elle n'a pas pris la place qui lui revient, phénomène qu'il juge dangereux à long terme. Il propose plusieurs niveaux d'explication. Selon lui, les Sépharades ne font pas suffisamment d'efforts pour participer dans la société québécoise ou pour comprendre les enjeux auxquels la province fait face. Il tient également les gouvernements responsables de cette situation, en ne se donnant pas les moyens nécessaires à l'intégration des immigrants, alors qu'il s'agit d'un enjeu essentiel pour l'avenir de ce pays:

"Personnellement, si vous me demandez mon choix, je pense qu'il est important d'abord de s'impliquer au niveau monoethnique, mais avec une ouverture vers l'ensemble des différentes communautés culturelles et différentes ethnies. Moi je suis pour l'ouverture et l'échange des différentes communautés. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas... pour des raisons qui varient probablement d'une association à l'autre. Mais quand vous dites que la communauté sépharade du Québec est jeune, oui, elle est probablement jeune comparativement à d'autres, mais à mon avis, après 30 ans, elle aurait dû et elle devrait occuper une place beaucoup plus importante que celle qu'elle occupe, et une place qui comprendrait entre autres cette ouverture vers les autres groupes ethniques et culturels. Ce n'est pas à mon avis le cas.(...) Mais ce que je déplore, en tout cas pour revenir à la communauté sépharade, c'est qu'il n'y a pas d'effort, il n'y a pas de volonté ou il n'y a pas de désir de s'impliquer, comme si c'était une chose désagréable (...) Moi je sais que

ce n'est pas au lycée que j'ai fait ma formation politique, je l'ai faite à travers le syndicalisme et je souhaite à plusieurs Sépharades de vivre cette expérience-là. Pour comprendre le Québec d'aujourd'hui, d'hier et demain, je pense qu'il faut s'impliquer, ce n'est pas en vendant des guenilles qu'on l'apprend. Et ce n'est certainement pas en prenant un thé dans les organismes de la communauté, en mangeant des petits gâteaux, qu'on comprend les réalités du Québec, c'est en s'y impliquant. Et ça, là-dessus, je dois dire que je sens comme une fermeture à ce niveau-là et ça peut être dangereux à la longue. Et c'est peut-être pour ça aussi que cette communauté n'a pas pris l'expansion et la place finalement qu'elle devrait occuper. Mais c'est peut-être le fait aussi de plusieurs communautés. Et là-dessus, je dois dire que au niveau de l'aide financière qui pourrait être apportée par les gouvernements, mis à part le passage de Godin à l'immigration lorsqu'il était là, je n'ai pas connu beaucoup de ministres, tant au fédéral qu'au provincial, qui ont vu en toute conscience la nécessité de l'intégration des immigrants et qui développent des programmes en conséquence. Et ça, ça m'apparaît essentiel, si on veut que ce Québec de demain, ou ce pays qu'est le Canada, reflète effectivement ce qui va être sa composition, car on va être de plus en plus un pays multiculturel et multiethnique". (homme sépharade, 48 ans, citoyen d'adoption)

4.2 Associations multiethniques

Trois personnes seulement pensent qu'un leader devrait participer, de préférence, dans des associations multiethniques. Parmi elles, un répondant sépharade défend l'idée que l'association multiethnique favorise un rapprochement entre les différentes communautés du Québec. Selon ce Sépharade, les associations monoethniques "recréent des divisions", chaque communauté cherchant à se renforcer, il n'existe "aucune solidarité entre les groupes qui se développent séparément". Il affirme qu'il n'y a aucune "dynamique de rapprochement" et que le gouvernement y a une part de responsabilité, car "au Québec, ni le ministère de l'Immigration, ni aucune instance ne favorise ça, ni ne force ces regroupements-là", avance-t-il (homme sépharade, 46 ans, citoyen d'adoption).

Une leader ashkénaze croit que les différents groupes ethniques ne peuvent plus vivre en ne se préoccupant que d'eux-mêmes, les problèmes de chaque groupe concernent toutes les communautés, car, dit-elle, ce qui affecte l'un aujourd'hui, affectera l'autre demain. Les différents groupes doivent donc être solidaires et se soutenir les uns les autres, qu'il s'agisse du support à l'État d'Israël ou des Bahias en Iran, ou de la lutte contre le racisme qui peut affecter les Juifs, les catholiques, les Noirs ou les Pakistanais:

"Well, first of all, if we don't speak up on our behalf, no one's going to. But if we can feel the results of racism, and we don't stand up for other people as well, who's going to stand up with us? So you are much stronger if you work as a group. So that we work with the NGO community because that way we're supporting each other. We go to

External Affairs and ask for support of the State of Israel and we're willing to support the problems of the Bahais in Iran, I mean we can share together better than if we just stand everybody by themselves. South Africans, they need support. So you have to share support with all the various communities. And you are stronger as a result. You can't live in an isolated box today, because what affects one group ultimately affects another. If people in this country are allowed to slur the Jews, then they can slur the Blacks, and they can slur the Catholics, and they can slur the Pakistanis. And it's not right to slur any group". (femme ashkénaze, 50 ans, citoyenne d'adoption)

Les associations multiethniques peuvent jouer un rôle d'intermédiaire entre les différentes communautés, et favoriser leur reconnaissance à titre de "groupes non fondateurs" soutient un leader sépharade. Leur fonction serait celle d'un groupe de médiation entre les communautés, car, qu'il s'agisse des groupes ethniques ou de la société majoritaire, les discours sur l'intégration sont, affirme-t-il, de part et d'autre, chargés d'émotion et véhiculent une idéologie spécifique. L'association multiethnique pourrait se situer entre les groupes, comme une charnière chargée de faire le lien et de dédramatiser les discours. Selon lui, elle devrait être également un lieu de réflexion sur l'avenir de la société québécoise:

"C'est une question importante... Le fait de travailler dans ces organismes multiethniques, c'est aussi être capable d'apporter une contribution à un enjeu qui est important ici, comme ailleurs, soit justement la reconnaissance des groupes non fondateurs, enfin, considérés comme tels à une société quand même en développement. Alors, ça a un petit côté post-1968, peut-être, mais bon, c'est comme ça. Et puis, je crois que c'est effectivement l'un des enjeux les plus importants de nos sociétés... Ce dont je me rends compte, c'est que si tu appartiens à un groupe ethnique reconnu comme tel et que tu te définis comme tel, tu as plus ou moins une attitude de revendication militante à l'égard de la société dite majoritaire. De l'autre côté, la société majoritaire a, elle aussi, sa propre compréhension de l'intégration. Et je trouve qu'entre les deux, il y a un chaînon manquant. Et moi, c'est un peu à ce niveau-là que j'aimerais me situer... et être capable un petit peu de temporiser le discours des uns et de temporiser les compréhensions parfois un peu carrées, des autres. Mais je dirais que fondamentalement les gens parlent beaucoup plus avec leurs affects, dans les associations multiethniques. Très vite, on peut arriver à des glissements dans les discours... parce que, je crois qu'ultimement, c'est une question de pouvoir.

Les gens parleraient davantage avec leurs affects dans des associations multiethniques?

Ce que je veux dire, c'est que ce qui est important dans la question de l'intégration des immigrants, par exemple, c'est qu'on a affaire à des discours qui sont fortement chargés idéologiquement, de part et d'autre. Et je trouve qu'on n'a peut-être pas pris assez le temps et les moyens de réfléchir sur ces questions et surtout sur les enjeux. Il me semble, peut-être à tort, que les institutions multiethniques, que ce soit le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, que ce soit le Centre Monchanin, ou des choses comme ça, jouent quelque part ce rôle, non pas tant de tampon, que ce lieu de réflexion et de médiation pour éviter que les discours trop chargés idéologiquement arrivent à des conflits. Enfin, c'est un peu comme ça que je comprends la chose. Parce que, dès que tu arrives à des glissements, il y a des récupérations qui se font. Je vois

certaines de mes copains qui sont profs de cégep récupérer la question de la pluriethnicité et qui sont un peu le porte-étendard de telle ou telle idéologie: l'idéologie de la convergence culturelle, bon, tout ça. Et je trouve ça un peu dangereux. D'autant plus que ce genre de discours produit souvent des effets pervers.(...)

Actuellement, c'est un peu caricatural mais, grosso modo... au niveau d'une communauté ethnique, on parle beaucoup en termes de revendications, de respect des différences, d'affirmation des différences, etc... Ce genre de discours, qui est fondamentalement idéologique, se trouve être récupéré par l'autre bord dans les termes suivants: les immigrants sont là pour s'intégrer, nous avons nos valeurs fondamentales à préserver, nous sommes le mainstream culturel. Et c'est tout aussi chargé idéologiquement. Alors, de part et d'autre, ça se traduit beaucoup plus par des discours que par une réflexion sur le phénomène de l'altérité. L'exemple du copain de cégep, c'est pas compliqué, c'est que la personne est anthropologue et autour de la pluriethnicité, elle a commencé plus ou moins à développer un discours sur l'ensemble des concepts, la race, l'ethnicité, justifier le concept de communauté culturelle, la convergence à la culture sociologiquement dominante, etc. Alors donc, je trouve que ça a les apparences du discours scientifique, mais quand on gratte un petit peu, on se rend compte que c'est aussi extrêmement chargé idéologiquement. Et je crois que des lieux comme le Conseil, des associations à caractère multiethnique, sont là un peu pour décharger, je dirais, le côté affect, et puis réfléchir plus au niveau des enjeux de cette société en devenir... Je trouve que le plus important est quel rôle tu peux jouer à l'intérieur d'une association. Si je prends le Conseil des communautés culturelles du Québec, je me rends compte que là aussi il y aurait des tentations de mettre de l'avant un discours de revendications des communautés ethniques, qui n'est pas toujours fondé en plus, mais qui risque de produire l'effet pervers, c'est-à-dire une crispation de la part des institutions québécoises francophones. Et je trouve que dans ce genre de lieu, souvent j'ai le goût, non seulement j'ai le goût, mais je le fais, de dire, écoutez, là, on est en train de glisser. Est-ce qu'on peut revenir au pourquoi. Donc, c'est un peu ça. Pareil, à Monchanin, tu vois. À un moment donné, je leur dis: écoutez, moi, en ce qui me concerne, j'en ai ras le bol de ce discours un peu oecuménique là, on s'aime tous, on est tous bons... J'en ai un peu ras le bol de ça aussi. Alors, ce n'est pas tant le lieu, que ce que tu peux faire à l'intérieur de ce lieu-là. Bon, à l'intérieur de la communauté juive, c'est pareil, quoi. J'ai bossé pendant assez longtemps. Des fois, je leur dis, je crois que c'est important que l'on puisse établir de vrais ponts avec la communauté québécoise. Ne serait-ce que pour être capable de mieux se comprendre, de mieux se percevoir. Parce qu'il y a encore beaucoup de perceptions biaisées, de part et d'autre, et souvent entretenues, en plus". (homme sépharade, 36 ans, citoyen d'adoption)

4.3 Associations multiethniques fondées sur une identification raciale

Les leaders ont été interrogés sur les regroupements fondés sur une identité raciale, ce qui renvoie à la communauté noire, par exemple, ou à la racisation de la communauté juive, dans le passé, à travers l'antisémitisme. Seuls deux répondants sépharades se sont prononcés sur cette question en manifestant des réticences face à la notion de race. L'un de ces deux répondants explique qu'en aucun cas il ne se serait

impliqué dans des associations à base raciale, et il associe les questions raciales à la question des réfugiés politiques:

"Racial... il n'en est pas question parce que je ne m'impliquerais jamais, je ne me serais jamais impliqué..."

Je ne parle pas de vous, mais pour des immigrants par exemple, qui sont supposés être des "minorités visibles"... noirs ou je sais pas quoi. Non, je ne penserais pas. Je pense que, vous savez que nous, d'abord, notre priorité, quand nous sommes arrivés, nous aussi, on pouvait se considérer comme des réfugiés politiques si on veut, parce que lorsque nous avons quitté le Maroc, nous ne l'avons pas quitté parce que nous crevions de faim ou nous n'avions pas d'ouvrage. Au contraire, nous-mêmes, la plupart des Sépharades qui ont quitté le Maroc, la plupart avaient leur situation, leur commerce, ils avaient leurs emplois ou ils avaient... c'était plutôt politique. Alors, lorsque nous sommes venus ici, je dis, moi, comme je faisais mention tout à l'heure, je dis: je viens, je m'établis ici. Comme moi, il y en a d'autres, il y a, peut-être maintenant, ceux qui sont là, il y a 30 000 à peu près, ou 25 000, donc c'est pareil. Alors nous, notre objectif, c'est d'abord nous-mêmes, bien sûr, nous-mêmes dans un pays, un beau pays, quand même accueillant, aussi accueillant qu'on l'a été ici, et puis on a été aidés, on a été bien reçus, on n'a jamais eu quoique ce soit ni rien.

Je posais la question de façon plus générale parce que les problématiques sont différentes selon les communautés.

Elles sont différentes parce que c'est différent à la base, si elles sont différentes, c'est à la base, de là où ils viennent, comment c'est parti". (homme sépharade, 55 ans, citoyen d'adoption)

Une répondante n'accepte pas la notion de race, qu'il s'agisse des Juifs, des Noirs, des Asiatiques, elle se sent mal à l'aise avec ce type de catégorisation:

"J'ai beaucoup de difficulté avec le concept de race. J'ai beaucoup de difficulté. On a souvent défini la communauté juive comme une communauté raciale et j'ai de la difficulté avec cela. Parler de communautés noires, ça me gêne également. Parler de communautés asiatiques, ça me gêne, quoique je ne connaisse pas de regroupements asiatiques. Je connais des regroupements noirs, mais je ne connais pas de regroupements asiatiques. Non, j'ai beaucoup de difficulté avec le concept de race". (femme sépharade, 29 ans, citoyenne d'adoption)

Ainsi, comme nous l'avons vu, la majorité des répondants se prononcent en faveur de regroupements sur une base monoethnique dans le but essentiellement de préserver leur culture, leur identité, et de défendre leurs droits à titre de minorité dans la société québécoise. Cependant, malgré cette position de fond, plusieurs répondants sont critiques quant à la fermeture de la communauté juive montréalaise et la nécessité d'assurer un nouveau leadership qui travaille dans une autre direction.

5. LA VISION DU LEADERSHIP

5.1 Perception des répondants quant à leur propre leadership

Dix-sept (huit femmes, neuf hommes) des 25 personnes interrogées affirment se considérer comme leader de leur communauté, sept (cinq femmes, deux hommes) déclarent ne pas se considérer comme tel et un homme sépharade a refusé de répondre à la question (*voir tableau 5, en annexe*).

Six des huit femmes et les cinq hommes ashkénazes se considèrent comme leaders. Deux des cinq femmes et quatre des sept hommes sépharades en font autant.

5.2 Perception des répondants quant à l'identification de leur leadership par le milieu

Dix-sept (neuf femmes, huit hommes) des leaders de la communauté juive interviewés déclarent qu'ils sont considérés comme des leaders par leur communauté, quatre (trois femmes, un homme) affirment ne pas l'être, deux (deux hommes) estiment l'opinion partagée et deux (une femme, un homme) disent ne pas savoir comment ils sont perçus (*voir tableau 6, en annexe*).

À deux exceptions près (une femme, un homme), tous les leaders ashkénazes s'estiment perçus comme leaders par leur communauté. Du côté des Sépharades, deux femmes et quatre hommes croient aussi être perçus comme leaders. Par contre, trois femmes et un homme déclarent ne pas l'être, un homme estime l'opinion partagée et un autre dit ne pas connaître l'opinion de sa communauté à son égard.

5.3 Définition du leader

5.3.1 Le leader formel

Nous avons tenté de susciter chez les répondants une vision du leadership. De façon générale, les répondants définissent le leader à partir de son rôle et des qualités qu'il doit avoir pour l'assumer. Les points de vue sont souvent très différents, mais ce qui est généralement partagé par tous, c'est que le leader est un stratège, une personne articulée "qui a une vision", qui est "capable de bien évaluer les

questions importantes et de formuler un plan d'action". C'est une personne qui a un but, une cause à défendre.

Au-delà de cette définition générale, nous distinguons deux visions différentes dans le discours des personnes interrogées. Un premier groupe de répondants, environ la moitié, définit le leader par sa personnalité charismatique et comme un représentant de sa communauté. Il est reconnu par "les autres", "les gens", "le groupe". Le leader doit être "quelqu'un que les autres peuvent suivre", qui doit avoir "la confiance des gens qu'il mène", qui est capable "d'influencer", de "motiver" les gens, c'est un exemple. Et puisqu'il est reconnu, le leader est aussi un porte-parole, c'est quelqu'un "qui ne craint pas la visibilité" et qui "aime être un peu dans le *spotlight*".

Un homme sépharade, par exemple, définit le leader comme un représentant légitime du groupe. Il doit être accepté de façon consensuelle par les autres, et doit avoir fait ses preuves. Il fait partie d'une structure dont il est un rouage. En fait il s'agit ici de défendre une conception démocratique du leader qui tient compte de sa place dans le groupe et du mandat qui lui est attribué:

"C'est quelqu'un qui émerge et qui est reconnu par les autres d'une façon consensuelle comme étant quelqu'un qui a des choses suffisamment intelligentes à dire pour le bien de la communauté.(...) Ou alors, ce sont les présidents. Alors là, dans un cadre beaucoup plus formel, ce sont les présidents officiels que l'on retrouve: président de tel organisme, président de tel comité. Et là, il s'agit de nominations par la communauté, et ce sont des leaders qui officiellement sont leaders temporaires puisqu'ils ont un mandat de un, de deux ou trois ans, selon l'organisation, mais qui ont fait leur marque avant. C'est un petit peu pour ça qu'ils ont été reconnus comme tels, et une fois le travail fait, ils laissent aussi une trace, donc... (...) Évidemment, il ne peut rien faire seul. Donc, il a besoin d'infrastructure professionnelle. Mais, dès qu'il y a un truc officiel, on mettra le leader à l'avant-scène, ce qui me paraît être tout aussi normal, par ailleurs". (homme sépharade, 36 ans, citoyen d'adoption)

Dans le même esprit, une femme ashkénaze voit le leader comme une personnalité charismatique et dynamique capable de définir des orientations qui seront suivies par les autres membres du groupe:

"Quelqu'un qui a une vision dans sa tête, qui a la capacité de motiver les gens, qui peut penser clairement à l'avenir et qui peut planifier. Qui a une personnalité, un peu de charisme, une personnalité que les autres peuvent suivre. Une personne qui prend des risques, qui a la capacité de travailler fort et vite (rires). Et qui aime être un peu dans le *spotlight*. (rires) (femme ashkénaze, 42 ans, citoyenne de naissance)

L'autre groupe définit le leader beaucoup plus en terme de pouvoir et de responsabilités. Le leader ici est un chef, c'est celui "qui se tient à la tête du groupe", c'est "quelqu'un qui est en charge des responsabilités", qui "prend des décisions" et des initiatives.

Un leader doit avoir la capacité de conduire le groupe. Il crée et poursuit son mandat; son objectif est de renforcer le pouvoir de sa communauté:

"Okay, I define leadership as somebody who is able to... let's say stand at the head of a group, or empower the group to function along certain paths, to create a mandate and then fulfill its mandate. The leader doesn't just have to be the president, the leader can also be somebody who empowers the group or aids the group to be empowered. And the leader can be the educator, also, who teaches the group". (femme ashkénaze, 46 ans, résidente permanente)

Cette autre Ashkénaze définit un leader en terme de chef d'une organisation qui doit être capable de décider des politiques qui seront celles de son groupe. Il est un exemple et un instructeur pour les autres:

"That's difficult. You have to help formulate, along with other leaders and your boards, the policies that govern the various organizations and that set the agenda of the work that you want to do on behalf of whatever the issues are, I mean if you're talking a leader in general. You have to help set the agenda and the role of whatever the issues are. So that you help formulate those policies. You also have to set an example by your actions of the work that you are following. In other words, if you're a strong supporter of the State of Israel you have to be demonstrating that by what you say and what you do. That's an easy example for me because I speak out strongly on behalf of the State of Israel, on behalf of our organisation. I also travel to Israel almost every year. Actually I've been going every year for the last few years to show support. So that's an example of how you are strongly set as an example for the community. I also sit on committees in the community that deal with those problems, and I give a voice by representing my organisation. So a leader is many, many things to many people. But you also have to develop the leadership that will follow you. You have to work with the people that were before you. You have to be a politician, although I don't like being a politician on a personal level. You have to understand people. You have to work with people. You're on a narrow tightrope many times because you have to deal with so many people". (femme ashkénaze, 50 ans, citoyenne d'adoption)

5.3.2 Le leader informel

Un leader sépharade soutient que le leadership "formel" est aux mains d'une certaine catégorie de personnes, les gens d'affaires. Selon lui, le leader informel, par exemple l'artiste ou l'intellectuel, exerce, en quelque sorte, le rôle du fou du roi. Sa position marginale lui permet de garder une distance critique vis-à-vis de sa communauté, sans toutefois s'y sentir comme un étranger. Nous abordons déjà avec

cet homme la question des caractéristiques du leadership de la communauté juive qui est l'objet du point suivant. Selon ce répondant, le leadership juif manque de créativité et cantonne la culture juive à ses aspects folkloriques. Ses principales critiques sont centrées sur la recherche du pouvoir et du prestige par certains dirigeants et sur le fait que la communauté juive reste repliée sur elle-même:

"Mais c'est celui, c'est la fonction d'artiste. C'est la fonction d'artiste et d'intellectuel, c'est-à-dire qu'il est d'autant plus proche, il est d'autant plus proche des siens qu'il a la distance critique.

Si vous dites cela, c'est que vous avez un regard sur la fonction officielle des leaders organisationnels?

Et bien c'est qu'ils ont une fonction je dirais coercitive qui a sa vertu et son défaut. La vertu c'est de maintenir au moins la survivance de ce qui fut, le défaut c'est de le transformer en objet cliché et d'en faire un produit de consommation. C'est-à-dire de faire de la légitimité de l'identité quelque chose qui devient une appartenance culturelle et non plus un état d'être.(...) C'est la critique qu'on peut faire à toute institution. Moi, je, j'ai le beau rôle parce que je suis à la fois, en tant... je suis un marginal de naissance. Je suis un délinquant. Je suis un délinquant institutionnalisé. Et j'apprends... un artiste est un délinquant en ce sens, quitte à la fois à l'appui de langage, à la transgression des valeurs et en même temps, il cherche la reconnaissance institutionnelle de ses propres, bon. C'est quoi un créateur, c'est quoi un artiste ou un intellectuel, c'est quelqu'un qui s'empare de la langue, qui s'empare des signes et qui les repense et les retravaille. Alors, dans cette optique-là, qu'est-ce qui me gêne chez les leaders, c'est leur manque d'imagination créative. C'est leur attitude timorée, leur manque d'innovation... Ce qui me gêne au Centre communautaire juif, c'est de manquer de perspective créative, c'est de manquer, et encore ils font beaucoup, il y a la quinzaine sépharade et ses activités, mais c'est par exemple de rester, si vous voulez, entre guillemets, folkloriquement attaché aux valeurs traditionnelles, sans vraiment faire un pas décisif vers la modernité. Et en même temps, je dois dire à leur crédit qu'ils font le maximum qu'on peut faire au niveau du middle class, c'est-à-dire il faut le reconnaître, il faut des leaders, il faut des représentants, mais ils sont très souvent, ce qui me gêne chez ces leaders, c'est qu'ils colportent, c'est que l'institution communautaire devient le lieu d'un contrôle, d'une recherche de prestige, une recherche je dirais de, d'honneur, de pouvoir. Comme les partis politiques. (...) Alors pour revenir aux leaders, ce qui me gêne chez eux, c'est que très souvent leur leadership est à caractère honorifique. Mais en même temps, dans cette aberration dans laquelle ils se complaisent, qui est la recherche, comment vous dire, de la reconnaissance d'un certain pouvoir, séduire, plaire aux Québécois, comme plaire au... au fédéral, comme plaire à leur communauté, c'est un lieu de tremplin pour avoir une affirmation d'un pouvoir. Dans cette aberration, il y a des choses importantes qui sont faites, sur le plan des fêtes, des événements culturels, des responsabilités sociales, de l'aide au niveau des vieux, des malades, il y a beaucoup qui est fait. Il y a une tradition juive très ancienne, toute communauté juive, la première chose qu'elle fait c'est s'organiser au niveau de la *kashrout*, de l'aide aux vieillards, de l'aide aux malades. Ça fait 4 000 ans qu'on fait ça. La vie communautaire, je vous dirai que on a une longue expérience de ça. Malheureusement, ce qu'on n'a pas c'est le dépassement des structures communautaires à caractère, je dirais, clos, fermé. On sait très bien fonctionner en milieu clos". (homme sépharade, 46 ans, citoyen d'adoption)

5.4 Caractérisation du leadership dans la communauté

Le témoignage précédent n'est pas unique, plusieurs personnes critiquent le leadership de la communauté juive à Montréal. Elles nous permettent d'identifier certains problèmes au sein de la communauté juive: la monopolisation du pouvoir par les gens d'affaires, les contradictions internes à la communauté, les problèmes entre les communautés sépharade et ashkénaze, et la question de la représentation des femmes.

5.4.1 Identification des leaders

Le bénévolat est la pierre angulaire de l'implication dans la communauté juive. Les professionnels n'ont pas une place reconnue au sein du leadership. Comme l'explique un leader ashkénaze, les gens fortunés ont joué un rôle majeur dans la communauté à travers leurs donations. Il voit dans son cas personnel, un signe de changement et d'ouverture du leadership à des personnes issues de milieu modeste:

"Les personnes les importantes au niveau financier sont des leaders parce qu'ils donnent de l'argent. Ils sont très importants, alors ils sont consultés, c'est clair (...) je pense qu'historiquement, peut-être j'ai tort d'une part, mais je ne pense pas, je pense qu'historiquement les gens qui ont été des leaders, c'était des gens qui avaient de l'argent. Et je ne sais pas si cela a changé, je ne dirais pas que c'est changé, je pense que ça continue de la même façon, mais je pense que la communauté juive a démontré une ouverture, a laissé les autres qui n'ont pas d'argent - comme moi, je ne suis pas une personne riche, mon père, comme je vous ai dit, c'était un vendeur d'oeufs de porte à porte, donc ce n'est pas une personne qui avait beaucoup d'argent -, avoir des positions de leadership. Alors je pense en partie que oui, il y a certains changements au niveau de ce leadership. Et je sais pas si tout le monde pense comme ça, mais moi, je trouve que personnellement je suis une personne dont le style de leadership, si on peut dire ça, est très informel, il y a une personne qui me dit: monsieur X, je n'aime pas ça. Je suis très informel. Et les gens peuvent toujours parler avec moi, je suis très... *I can be approached*, toujours. Et la raison pour laquelle je ne suis pas riche en dépend aussi. Les gens peuvent m'approcher et je suis comme eux, je suis une personne comme une autre". (homme ashkénaze, 36 ans, citoyen de naissance)

Un autre leader élabore la question du poids des gens d'affaires dans la communauté. Il explique que l'implication communautaire se fait sur le mode du bénévolat. Cette tradition dans la communauté juive favorise les leaders qui ont réussi sur le plan financier et qui peuvent déléguer leurs responsabilités professionnelles. Ceux-là sont alors en mesure de consacrer du temps et de l'argent à leur communauté. Il ressent cela comme une exclusion et pense que l'accès aux responsabilités sera toujours fermé pour certaines personnes en dépit de leurs compétences. La confiscation du leadership par les gens d'affaires

est l'une des raisons, selon lui, de la stagnation de sa communauté qui n'a pas pris encore la place qu'elle devrait occuper:

"Parce qu'il faut comprendre qu'au plan communautaire, et particulièrement cette communauté que je connais mieux, c'est du bénévolat. Et pour faire du bénévolat, il faut avoir du temps et de l'argent. C'est un peu pour ça qu'on a toujours retrouvé dans les leaders de cette communauté des gens qui avaient réussi en affaires et qui étaient en mesure de s'occuper de la communauté. Mais réussir en affaires, ça ne donne pas nécessairement un talent communautaire ou des objectifs clairs au plan communautaire. Et c'est peut-être à cause de ça que cette communauté a piétiné, parce que cette communauté est devenue importante, mais à mon avis n'a pas pris encore toute la place qu'elle devrait prendre. C'est ce que je déplore. Alors, c'est peut-être la raison pour laquelle je n'ai pas accepté d'être au CA, je ne peux pas me considérer comme ayant une fortune personnelle me permettant de faire du communautaire et de faire marcher mes affaires par d'autres, ce n'est pas le cas. Alors c'est peut-être une des raisons pour lesquelles des gens comme moi probablement n'accéderont jamais ou ne voudront jamais accéder à des responsabilités communautaires parce que ça prend du temps et de l'argent pour le faire. En général, le leader communautaire est le premier qui y va de ses deniers pour donner l'exemple, bref il faut être en mesure de le faire.(...)

On a créé une, une communauté, une deuxième communauté sépharade à Ville Saint-Laurent, qui est la Communauté *Hechal Chalom*, suite à une scission. Elle se voulait au départ une communauté plus progressiste que celle qui existait déjà, mais qui était centralisée autour de quelques individus qui la menaient de façon très autocratique. Alors, celle qu'on mettait sur pied se voulait une communauté plus démocratique, plus décentralisée où chacun finalement aurait une plus grande participation... Elle est devenue aujourd'hui peut-être la plus importante au plan numérique, mais je suis pas sûr parce que je n'y milite plus. Mais cette communauté- là se voulait un peu plus décentralisée, un peu plus ouverte aux jeunes notamment parce que la communauté sépharade de Ville Saint-Laurent, c'était un peu une affaire d'importateurs, de gens riches qui faisaient un peu dans le communautaire pour passer le temps, mais ça ne faisait pas très sérieux. Sans compter qu'il y avait un fonctionnement très autocratique que plusieurs rejetaient. Alors c'est la raison pour laquelle on avait mis cette communauté. J'ai dit on a tenté de faire ça de cette communauté-là, mais au fond je pense qu'on a recréé le même... on n'a pas réussi à mon avis à mettre de l'avant les objectifs, les orientations et les grands principes qu'on avait mis sur pied. Alors on a créé une deuxième communauté sépharade, d'ailleurs les liens sont très bien entre les deux aujourd'hui et tout est rentré dans l'ordre.(...) La communauté sépharade de Saint-Laurent est affiliée à la Communauté sépharade du Québec, celle-là non. Alors parce que la communauté sépharade de Saint-Laurent s'était mêlée effectivement d'élection, s'était mis les pieds dans les plats, si bien que les liens ont été rompus à ce moment-là. Mais à ma connaissance, il y a des contacts importants, et compte tenu de l'importance numérique de cette communauté, il y a de fortes chances qu'elle finisse par intégrer la Communauté sépharade du Québec. Mais la critique que je faisais au niveau de la communauté sépharade de Saint-Laurent est exactement la même qu'au niveau de la Communauté sépharade du Québec. C'est-à-dire une communauté qui a longtemps été très centralisée, tournant autour d'une petite minorité qui se passait le pouvoir entre copains et entre membres d'une même famille. C'est assez autocratique comme fonctionnement. Ce fonctionnement-là me semble amélioré depuis quelques

années, et je trouve ça encourageant, mais je suis pas en mesure de porter un jugement là-dessus, parce que je n'y milite pas". (homme sépharade, 48 ans, citoyen d'adoption).

5.4.2 Rôle du leadership dans la communauté et contradictions internes

Parmi les problèmes identifiés dans le leadership juif, deux questions principales se posent: le caractère coercitif de la direction de la communauté, et le rapport entre les deux communautés juives, sépharade et ashkénaze.

L'une des principales caractéristiques de la communauté juive renverrait à la tradition selon laquelle toute critique doit se faire au sein de la communauté et non révélée en public. Le leadership de la communauté limiterait les prises de parole publiques et découragerait les éventuels contradicteurs de façon à préserver à tout prix le consensus:

"D'ailleurs, à cause de la tradition juive, je ne donne aucune entrevue d'habitude. Les rares fois où je l'ai fait, je me suis fait taper sur les doigts (rires). Quand vous êtes dans les organisations juives, il y a un consensus à ne pas parler à l'extérieur, parce que... au niveau politique... Parce que la communauté juive veut toujours apparaître, ne veut pas catalyser, être cristallisée autour d'elle, par exemple qu'elle appuierait le parti Égalité ou des mouvements extrémistes. Donc, à cause de ça, tous les porte-parole, moi je suis un porte-parole, donc évidemment, dès qu'il y a des événements, les journalistes m'appellent et en général, je refuse de répondre. Parce que si je réponds, je vais donner des touches personnelles, et ça ne répondra jamais aux vœux de l'ensemble de la communauté qui veut qu'on ne fasse pas de vagues. C'est grave en même temps de dire des choses comme ça, mais c'est la réalité". (homme sépharade, 46 ans, citoyen d'adoption)

Pour certains, la préservation du consensus et la dissimulation des divergences tient à la structuration même de la communauté. Le système, grâce à des réseaux clairs et identifiés, permet la sélection et la formation des dirigeants et rend possible non seulement un véritable contrôle sur ce qui se dit publiquement, sur le discours mais sur les porte-parole eux-mêmes, comme l'explique un Ashkénaze.

Il souligne le système de cooptation des dirigeants:

"Mais c'est, je pense que c'est une communauté qui est mieux... C'est parce que si on pose la question à mon père, on dit: il y a une crise... papa, qu'est-ce qu'on fait? J'invite les leaders de la communauté ou quelqu'un va et il faut réagir. Je sais pas, un incident, un grand incident d'antisémites ou je sais pas quoi, OK, il faut réagir. Lui dit que la communauté va convoquer qui et où et tout ça, et ce sera bien compris comment on agit dans une telle situation. C'est pas parce que... c'est nécessairement formel, mais les réseaux sont clairs et identifiés. Et même s'il y a des divergences entre ces gens-là, le sentiment d'être tous dans le même bateau, etc., est assez fort pour qu'ils trouvent moyen d'agir ensemble, et pas simplement d'agir ensemble, mais de ne pas publiquement divulguer leurs différences. C'est le cas. Et je pense pas qu'il y a d'autres communautés qui peuvent facilement au moins faire ça.

Et il y a des écoles de formation de cadres, de formation de bénévoles communautaires...
Ce sont pas nécessairement des écoles, mais ce sont un peu un certain apprentissage qui se passe, dans certains organismes.(...) Et normalement, sur les conseils d'administration là, ce n'est pas les mêmes personnes tout le temps parce que ça serait trop exigeant, mais des gens qui se connaissent. Et donc, c'est pas compliqué, entre eux, d'identifier lui est là, et elle est là, etc.

Mais est-ce qu'il y a des idéologies politiques qui distingueraient soit des idéologies comme, je répète, soit par rapport à Israël, soit par rapport à ce que c'est que l'intégration ou le maintien de la communauté ici?

Oui, il y a des différences, il y a des différences. Mais les différences ne sont pas assez grandes, quand survient une question importante, pour qu'ils ne soient pas capables de trouver, pas simplement un consensus, mais un consensus assez fort pour que tout le monde accepte de ne pas aller à l'extérieur avec ses différences. Entre eux, ils vont continuer (...). Parfois on m'a demandé, une ou deux fois, mais pas très souvent. Parce que dans ces cas-là, ils préfèrent avoir certains soi-disant experts qui sont quand même plus liés avec eux. Des gens qui sont plus sûrs de ce qu'ils vont dire et de ce qu'ils vont faire. On peut dire ça. Moi je suis moins... donc, on m'invite moins (rires) dans ces cas-là". (homme ashkénaze, 45ans, citoyen d'adoption)

Les critiques sont particulièrement amères à l'égard des leaders de la communauté sépharade. Deux personnes évoquent la confiscation du pouvoir par une fraction interne à cette communauté. La première, une femme sépharade, s'est sentie frustrée personnellement par l'impossibilité pour elle et pour des proches de s'intégrer aux structures existantes. Selon elle, les statuts des associations de la communauté empêchent l'accès aux postes de responsabilité. Elle insiste également sur les tentatives d'éliminer les personnes qui pensent différemment des leaders en place:

"J'ai perdu beaucoup d'estime parce que... d'abord, je contestais beaucoup leur statut. Leur statut au sein même de la communauté. Pour faire partie de leur conseil d'administration, ... il fallait avoir déjà siégé, enfin en tout cas, c'était une affaire où on ne pouvait jamais rentrer. Il était impossible pour quelqu'un de neutre, d'étranger à ce petit groupe, de s'infiltrer au sein de la communauté, et je dis bien au conseil d'administration, et quand on avait une remarque, un reproche à leur faire, ils nous disaient: ah bien, bien sûr, c'est facile de critiquer, mais venez nous aider. Je leur disais: mais je veux bien venir, mais vos statuts ne me permettent même pas d'arriver là. (...) Non, je pense que c'est parce que mes idées ne rejoignent pas les leurs. Et il me semble que leur tactique c'est d'éliminer tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Et ce qui est malheureux, c'est que au sein de notre communauté, nous avons des personnes plus que valables, mais malheureusement ce sont des personnes isolées. Nous avons beaucoup de connaissances, beaucoup d'amis, des gens très très valables, très impliqués dans différents domaines et qui ne font pas du tout partie de la communauté, qui sont complètement étrangers à la communauté. Et je pense par exemple en l'occurrence à mon mari, qui est une personne très valable, qui pourrait leur apporter énormément. Et combien d'autres! Mais ce sont des personnes qui ne sont jamais impliquées parce que d'abord ils n'ont aucun moyen de rentrer puis comme je vous dis, dès qu'on ne rejoint pas leurs idées, on est exclu. (...) Je n'ai jamais rejoint les idées de nos leaders communautaires. Je n'ai jamais approuvé ce qu'ils faisaient, les décisions qu'ils prenaient. Au point de vue

politique, au point de vue culturel, au point de vue social, religieux. Je n'ai jamais vraiment supporté leurs idées. Le premier exemple qui me saute aux yeux c'est que au début, on avait entière confiance en nos leaders communautaires. Ils nous ont fait savoir qu'ils faisaient venir un rabbin du Maroc en nous disant: voici, on vous met maintenant un chef spirituel, c'est monsieur Untel, bon. Bon, nous, on s'est dit: écoutez, si nos leaders nous présentent un tel individu, c'est que quand même c'est quelqu'un de sensé et quelqu'un de valable. Et puis on l'a accepté d'office. Puis tout d'un coup, la communauté, ces mêmes leaders nous ont dit: ah non, on s'est trompé dans le choix de cette personne, c'est une personne qui est malhonnête, c'est une personne qu'il ne faut pas suivre. C'était peut-être vrai, je ne critique pas du tout leur, leur fondement. Mais ce que je me suis dit à un moment donné, j'ai dit: écoutez, ils nous prennent pour des pantins. Quand ils ont fait leur choix, ils nous ont dit: suivez-le, c'est lui qui est notre chef spirituel. Quand ils se sont pas entendus avec lui, pour des raisons d'ordre monétaire ou autres, ou peut-être même des raisons religieuses, ils nous ont dit: c'est fini, laissez-le tomber, il ne nous représente pas. Et il fallait qu'on fasse un choix entre le rabbinat ou la communauté. Et c'est là où moi je me suis dissociée des deux, complètement". (femme sépharade, 41 ans, citoyenne d'adoption)

La méfiance vis à vis des intellectuels et la reconstitution des anciennes notabilités marocaines au Canada est au coeur du discours d'une autre femme sépharade. Les leaders qui s'imposent font partie des grandes familles de notables marocains, ou sont des personnes fortunées. L'argent joue un rôle important du fait des besoins de la communauté sépharade, d'implantation plus récente au Québec que la communauté ashkénaze, de construire ses propres institutions. D'autre part, elle souligne que le montant des contributions et des donations est un moyen de mesurer le militantisme de la communauté sépharade par rapport à celui de la communauté ashkénaze:

"Je n'arrive pas à voir la perception que les gens peuvent avoir parce que, à la fois ils viennent te demander, donc il y a certainement quelque chose... d'informel. Mais en même temps, tu peux bien sentir que il y a une relation un peu trouble par rapport aux intellectuels, un peu à la fois qu'on aimerait avoir de son côté, et en même temps dont on se méfie. Une des choses qu'on a remarquées, c'est vraiment que dans des communautés aussi récentes que celle-ci, il est clair que il y a une reconstitution de nouvelles notabilités, qui se font soit sur l'argent, soit sur la base de la réputation, soit sur l'ancienneté des familles. Et là, les clans régionaux, les gens de Meknès, les gens de Rabat, les gens de Casa, tu vas voir, reconstituent selon l'argent qu'ils donnent pour construire les synagogues, les institutions communautaires, etc., ou selon leur réputation, vont essayer de reconstituer au Québec, à Montréal, parce que en fait il s'agit de Montréal et même de Côte-Saint-Luc ou de Ville Saint-Laurent ou de Côte-des-Neiges, une espèce de hiérarchie sociale basée sur d'anciennes notabilités qu'ils redorent, qu'ils reconstituent ici. Ça c'est quelque chose vraiment de très net. C'est les gens de Côte-Saint-Luc, et encore, même pas, les gens de la Congrégation de telle synagogue, parce que les synagogues ont été très importantes dans la reconstitution de l'identité des Juifs marocains. La synagogue est très très importante. La construction de Maïmonide, l'école. Puis l'implication dans le... le fait de ramasser l'argent et le rapport à la communauté anglophone est extrêmement important. Si on ramasse autant d'argent que... pas autant d'argent parce qu'on n'y arrivait jamais que les anglophones. Comment on va se resituer

vis-à-vis de leur militantisme, de leur bénévolat, de leurs institutions. Et c'est l'étalon, ça reste l'étalon, même si on s'en défend évidemment et même si on pense avoir son identité propre. Alors dans ce contexte-là, le leader, c'est très difficile à définir qui sont les leaders, d'autant que comme si jeune communauté tu n'as pas ce sentiment de... du consensus du leader élu par les foules. C'est une reconnaissance diffuse. Bon, il y a certainement les élections à la CSQ, au CA, qui sont importantes, mais c'est une bande de gens qui étaient là depuis le début, qui se retrouvent là et qui sont très compétents, très dévoués, des bénévoles vraiment, je les connais presque tous". (femme sépharade, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Les problèmes entre les deux communautés sépharade et ashkénaze se reflètent au niveau du leadership, il s'agit une fois encore d'une question de tolérance vis-à-vis de la contradiction, comme l'explique un répondant. Pour cet homme sépharade, la tentative de la communauté ashkénaze d'assimiler les Juifs sépharades a échoué. Le discours au sein de la communauté n'est plus monolithique et les Sépharades défendent des opinions différentes des Ashkénazes, ce qui provoque des remous dans la communauté:

"Il y a une déclaration fracassante du rabbin Moïse Ohana de solidarité à toute la Loi 101, qui lui a valu d'ailleurs et qui a valu à certains leaders qui sont proches d'Ohana un certain nombre de contradictions avec le leadership ashkénaze. D'ailleurs, au Congrès juif canadien, il y a un comité tripartite qui discute de la langue et qui discute de l'avenir constitutionnel du Québec et il semble qu'il y ait de sérieux accrochages.

Oui, mais ça c'est ce que je vous décrivais tout à l'heure. La communauté anglophone ashkénaze a toujours tenté d'assimiler la communauté sépharade. Alors dès qu'il y a... un pet de travers, excusez l'expression, ils essaient de remettre de l'ordre. Mais elle n'est plus monolithique, la communauté sépharade au Québec, et il va falloir que les anglophones le comprennent. Alors des Moïse Ohana il y en a d'autres... N'étant pas impliqué socialement, culturellement, politiquement, dès qu'il y a quelqu'un donc, dès qu'il y a un intellectuel et Moïse Ohana en est un, qui se permet une opinion qui est fouillée ou qui appelle les gens à réfléchir, c'est presque le rejet spontané. Quitte à réfléchir par la suite et dire que finalement il avait raison". (homme sépharade, 48 ans, citoyen d'adoption)

Une femme ashkénaze pose le problème des divergences au sein de la communauté à propos de la politique israélienne. Il n'y a pas de consensus sur cette question. Mais le débat n'est pas rendu public car les divisions sont perçues comme une faiblesse politique qui pourrait donner prise aux ennemis d'Israël. C'est ainsi que cette femme explique le phénomène d'auto-censure au sein du leadership juif sur cette question:

"Il y a toutes sortes de chicanes à l'intérieur des communautés. Comme dans toute communauté. Moi je dis *so what!* C'est un signe de vitalité. Est-ce que tout le monde dans la société canadienne-française est d'accord sur tout? Évidemment pas. Comment tu veux que tous les Italiens soient d'accord sur tout, ou tous les Grecs ou tous les Juifs et tout le monde? Sauf qu'on se sent comme obligé d'être d'accord, pour faire face. Et

surtout dans la communauté juive, en ce qui concerne Israël, c'est ça le grand débat, à l'intérieur de la communauté. Est-ce qu'on a le droit de montrer au public nos divergences sur cette question? Est-ce que tu donnes pas confort à l'ennemi en montrant qu'il y a des divisions politiques? Il y a pas de consensus ici sur cette question. Les gens sont déchirés, divisés sur ce qui se passe là-bas, mais ils ont peur de trop en parler publiquement. Et il y a comme une autre censure...". (femme ashkénaze, 41 ans, citoyenne d'adoption)

5.4.3 Leadership des femmes

Le discours des leaders sur la place des femmes dans la communauté juive peut varier selon le sexe du répondant et son appartenance à la communauté sépharade ou ashkénaze. Cependant, tous s'accordent à reconnaître que les femmes ne sont pas traitées en égales des hommes. Les répondantes, et un certain nombre d'hommes également, pensent que les femmes sont exclues des postes décisionnels et de haut prestige dans la communauté juive. Une femme sépharade explique que les femmes sont très nombreuses à participer comme bénévoles, elles travaillent activement, ce qui leur vaut une certaine reconnaissance. Elles ne sont pas pour autant acceptées comme des leaders et ne sont pas élues à des postes de responsabilité:

"La question du leadership dans une communauté est à regarder sous différents aspects. C'est la même chose que dans la société *at large*. C'est que la présence des femmes va être extrêmement importante dans les associations volontaires comme le B'nai Brith, mais le B'nai Brith, l'Union des femmes juives, la Fédération des femmes sépharades, dans l'Appel juif unifié. Dans ces organisations, on verra un nombre incalculable de femmes impliquées, au niveau du bénévolat. Elles ne sont pas des leaders mais des bénévoles et elles sont très importantes et elles sont reconnues dans leur implication. Tu vas regarder dans le journal La Voix Sépharade, tu vas retrouver toujours des figures féminines. Le problème, c'est toujours la même histoire, c'est qu'est-ce que tu regardes et qu'est-ce que tu vas appeler leader et qu'est-ce que les gens appellent leader. Alors évidemment, ce ne sont pas des leaders, elles ne sont pas élues présidentes, elles ne sont pas élues secrétaires générales, etc., des associations. Comment l'expliquer? C'est la même explication que le reste de la société". (femme sépharade, 41 ans citoyenne d'adoption)

Pour une répondante ashkénaze, les femmes juives sont effectivement présentes mais elles sont discriminées. Elle affirme que les véritables centres de décisions restent contrôlés par les hommes. De ce fait, les femmes n'ont que des responsabilités mineures. Par ailleurs, si elles ont un certain pouvoir, c'est au sein d'organismes séparés. Sur un plan personnel, cette femme fut confrontée aux réticences des hommes à la voir occuper un poste de responsabilité:

"Est-ce que vous avez déjà, dans toute l'histoire de votre implication, eu des difficultés à titre de femme?"

Oui. Non pas à titre de femme ashkénaze ou sépharade je pense, mais à titre de femme. Il y en a dans la communauté juive - et probablement ailleurs aussi, bien que je ne l'aie pas constaté tellement, parce que je n'ai pas essayé de monter tellement à un niveau assez

élevé ailleurs - mais dans la communauté juive, où ce sont les hommes qui font la politique et prennent les décisions, encore aujourd'hui. Et je trouve qu'il y en a beaucoup qui disent que les femmes sont impliquées, mais ils leur donnent un rôle mineur et on doit toujours s'agiter pour avoir un rôle égalitaire. (...) Je peux donner l'exemple de l'Appel juif de Montréal, the Montreal Jewish Appeal, et là, si on regarde qui est vraiment à un niveau décisionnel, pour ramasser l'argent et pour distribuer l'argent... C'est un niveau de pouvoir important, parce que c'est l'argent ramassé pour la communauté - on parle de 36 millions de dollars par année- et c'est là qu'on distribue l'argent. Dans le conseil d'administration, il y a très peu de femmes, peut-être trois sur 17, et deux sont là parce qu'elles représentent la Fédération des femmes qui est rattachée, les femmes étant dans une organisation séparée. Alors ils parlent comme s'ils donnent un rôle aux femmes, oui, mais ils le donnent dans une agence séparée. Ils pensent qu'elles ont le pouvoir décisionnel, mais elles ne l'ont pas. Pour moi avoir un pouvoir décisionnel, c'est de pouvoir garantir que l'argent qu'on ramasse peut servir aussi des causes, où il faut mettre l'argent aussi, pas seulement des causes qui sont connues par tout le monde. Car il y a d'autres causes qui ne sont pas tellement connues. Et si on n'a pas de femmes sur tous les conseils d'administration, on ne va jamais réussir. Alors je me suis battue pour me faire entendre dans la plupart des conseils d'administration, mais j'ai trouvé de la réticence dans certains; il y en avait, vraiment, la porte était fermée.

Pourtant, on dit que les femmes juives, de la communauté ashkénaze en particulier, ont beaucoup de pouvoir.

Elles ont un pouvoir, mais un pouvoir secondaire. Pas le vrai pouvoir décisionnel. Comme je l'ai expliqué, dans la communauté juive, on a la Allied Jewish Community Services, c'est les Services communautaires juifs, de la communauté. Là-dedans nous avons plusieurs agences et plusieurs conseils. La Fédération des femmes est une unité à part. Oui, elles ont beaucoup de pouvoir dans leur organisation, c'est une organisation de femmes. Elles ont beaucoup de programmes, elles ont même quelqu'un qui est co-présidente de l'Appel juif. Mais elles n'ont vraiment pas de rôle de pouvoir de la même façon que les hommes. Il semble, pour les gens qui ne connaissent pas bien le système, que les femmes ont beaucoup de pouvoir, mais c'est un pouvoir comme je dis secondaire, parce que la perception est oui, mais elles n'ont pas. Peut-être qu'elles en ont beaucoup plus que d'autres communautés, mais pour moi ce n'est pas vraiment un pouvoir égalitaire. Pas du tout. Alors elles sont impliquées, elles sont toujours sur toutes sortes de comités, on les voit partout, mais pour vraiment prendre des décisions, je ne suis pas sûre". (femme ashkénaze, 45 ans, citoyenne d'adoption).

La plupart des personnes interrogées évoquent des facteurs culturels pour expliquer la situation.

À ce titre, plusieurs soulignent une différence entre les femmes ashkénazes et sépharades.

Deux personnes, un homme et une femme sépharades, soulignent que les femmes ne jouent pas des rôles importants parce qu'elles n'en ont pas le désir. Les femmes sont actives dans certains domaines mais si la participation entre hommes et femmes est inégale, c'est parce que les centres d'intérêts ne sont pas les mêmes, certains domaines ne sont pas les affaires des femmes:

"Est-ce que vous diriez que le leadership dans la communauté sépharade est surtout masculin?"

Oui, c'est exact, mais il est surtout masculin par un jeu de proportions essentiellement. Par le fait que... je ne saurais dire, je ne saurais dire.

Avez-vous par exemple une femme à l'exécutif de la Communauté sépharade du Québec?

Non, il y a plusieurs femmes à l'exécutif de la Communauté. Il y a plusieurs femmes à la Communauté sépharade du Québec, la directrice du Centre communautaire est une femme, la présidente du Centre Hillel est une femme, il y a énormément de femmes qui occupent des postes, des postes importants. Enfin à aucun moment j'aurais pu sentir si vous voulez le fait d'un handicap quelconque à cause du sexe de la personne.

Ceci dit, la participation reste inégale?

Inégale, tout à fait, tout à fait.

Vous l'expliquez comment? Les traditions? Les rôles?

Non, pas les traditions, pas les rôles, l'intérêt simplement, l'intérêt. À la synagogue, nous avons un comité de dames, et puis c'est un comité actif, la présidente du comité des dames siège sur notre conseil d'administration. Et même si la synagogue est une affaire d'hommes, nous avons quand même des femmes qui sont assez actives et qui organisent énormément de choses, en fait elles s'occupent de toute la partie loisirs et culture souvent. En ce qui concerne la communauté, vous me posez une bonne question, pourquoi est-ce qu'il y a moins de femmes? Bon, eh bien,... je me demande si c'est pas à peu près partout la même chose, dans tous les groupements communautaires. Je ne saurais pas dire pourquoi, ça je ne saurais pas dire pourquoi". (homme sépharade, 48 ans, citoyen d'adoption)

Ainsi, traditionnellement, dans la communauté sépharade les femmes et les hommes ont des rôles différenciés. Selon une répondante, les femmes sépharades, même les plus jeunes, ont conscience de leur rôle au sein de la famille et ne montrent pas d'intérêt pour les affaires politiques ou sociales. Elle souligne qu'elle connaît elle-même peu de femmes leaders. La majorité des femmes de son entourage choisissent des métiers leur permettant de concilier facilement vie professionnelle et vie familiale. Les femmes de sa génération, par exemple, qui ont la trentaine, sont en majorité dans l'enseignement, parce que leur horaire de travail dans ce métier et leurs congés coïncident avec ceux de leurs enfants. Elle souligne que les femmes de la communauté ashkénaze ont une attitude différente et s'impliquent davantage dans des associations communautaires. Selon elle, cela s'explique d'une part par des modèles culturels différents pour les deux communautés et d'autre part, parce que les femmes ashkénazes, d'immigration plus ancienne au Québec que les femmes sépharades, ont pris des distances par rapport à leur rôle traditionnel. Par opposition, les femmes sépharades se sentent plus attachées à leurs responsabilités familiales, particulièrement dans la transmission de la religion à leurs enfants:

"Est-ce que les femmes de votre communauté ont des difficultés à s'impliquer comme leaders?"

Je ne sais pas si c'est une question de difficulté qui fait que nous en ayons très peu, j'ai la difficulté à les identifier. Je ne sais pas si c'est donc une question de difficulté ou si c'est une question d'implication de leur part. Lorsque je pense aux femmes sépharades, beaucoup sont dans l'enseignement, beaucoup sont à la maison. Je sais que la majorité de mes amies sont dans l'enseignement, celles de mon âge. Celles de l'âge de mes parents

sont soit au niveau secrétariat, dans certaines organisations juives ou non-juives, soit à la maison. Donc, j'ai l'impression que leur implication aux niveaux social et politique a toujours été très, très limitée. Et même chez les jeunes, je me définis encore comme jeune, même chez les jeunes de mon âge, j'en vois très peu qui partagent les mêmes intérêts que moi et qui vont donc vouloir mener de front non seulement une vie de famille mais une vie professionnelle qui, je dirais, qui sorte un peu de la routine ou qui sorte un petit peu du chemin qui a toujours été tracé aux femmes traditionnellement. On travaille de neuf heures à quatre heures parce que ce sont les heures des enfants, donc on est dans l'enseignement, c'est très rassurant, puis on rentre à la maison, on s'occupe des enfants, du mari, de la popote, etc. Je pense que pour être au niveau professionnel, il faut pouvoir aussi vouloir appartenir à certaines associations, vouloir s'impliquer au niveau politique m'intéresse peu, mais au niveau social, à d'autres niveaux donc. Élargir un petit peu sa routine de la journée. Et je vois très peu de femmes de mon âge qui le font. Encore moins au niveau des couples, au niveau des intérêts que j'ai, c'est-à-dire des relations interculturelles et interraciales. Je crois qu'il y a très peu de Sépharades dans ce domaine. Et très peu de Juifs d'ailleurs (...)

Mais il y a peut-être la durée d'implantation de la communauté qui joue?

Effectivement, effectivement. Parce que l'on n'observe pas le même phénomène au niveau ashkénaze. De nombreuses femmes sont impliquées au niveau ashkénaze, au niveau de la communauté juive ashkénaze.

Est-ce qu'il y a des modèles culturels différents chez les femmes ashkénazes?

Je dirais d'une part qu'il y aurait des modèles culturels différents. Je dirais qu'il y a aussi la durée d'implantation au Québec. Je pense aussi qu'il y a une perte, et qui a peut-être à voir également avec la durée d'implantation au Québec, une forme de perte de l'orthodoxie religieuse chez les femmes ashkénazes. Pour celles qui sont impliquées, pour celles que j'ai pu côtoyer et qui sont impliquées au niveau social ou au niveau politique, ce ne sont pas des femmes qui vont être très religieuses, ce ne sont pas des femmes qui vont être orthodoxes, ce sont des femmes beaucoup plus libérales. Chez nous, le rôle de la femme qui va transmettre la religion est encore omniprésent. Même la jeune femme est consciente de son rôle". (femme sépharade, 29 ans, citoyenne d'adoption)

Certaines femmes avancent que les organisations sépharades sont des structures d'hommes dans lesquelles règne un état d'esprit d'hommes en vertu duquel les femmes sont capables d'assumer des postes de pouvoir. Deux Sépharades témoignent de cet état d'esprit. La première pense que les hommes de l'organisme qu'est la Communauté sépharade du Québec ont l'esprit "obtus", ils n'ont pas évolué comme l'a fait la société québécoise depuis 25 ans, ce qui a conduit à l'émancipation des femmes:

"Pour les femmes, il y a une fédération, les Services communautaires juifs essaient d'intégrer les femmes dans leurs structures décisionnelles. À la Communauté sépharade du Québec, il y a pas de femmes encore dans le corps des officiers. Il n'y a jamais eu de présidente là. Je l'explique, c'est quelque chose que je dis du fond du coeur, je l'explique par l'esprit obtus des hommes. Ils pensent qu'il n'y a pas de femmes compétentes, assez compétentes pour être sur le corps des officiers de la Communauté sépharade du Québec. *Vous voulez dire l'esprit obtus des hommes sépharades ou des hommes tout court?*

Ah! je ne dirais pas l'esprit des hommes tout court ou l'esprit des hommes sépharades, je dirais l'esprit des hommes qui sont maintenant à la direction de la Communauté sépharade du Québec. Ce sont ces hommes-là qui décident en fin de compte, mais je ne

pourrais pas dire cela des autres hommes. Le problème, dans cet organisme, a toujours existé et on dirait que l'évolution qui se fait ici, qu'on a eue depuis 25 ans, qu'on a assumée, ils ne l'ont pas eux intégrée". (femme sépharade, 43 ans, citoyenne d'adoption)

Selon la seconde, les femmes sépharades sont complètement "écrasées" par des structures masculines. Elle pense que les femmes ont plus de pouvoir dans la communauté ashkénaze que dans la communauté sépharade:

"Dans les associations juives anglophones, elles ont le plus grand pouvoir. Je les vois, elles sont présentes, elles ne travaillent pas, elles sont présentes, c'est elles qui font fonctionner la boîte. Comme bénévoles.

Est-ce qu'elles ont le pouvoir de décision?

Bien sûr. Écoutez, je peux être naïve, je les vois comme ça. C'est comme ça que je les perçois. Je les trouve très, très impressionnantes. D'ailleurs, la présidente de l'AJCS, c'est une femme.

Et dans la communauté sépharade, est-ce que les femmes ont le pouvoir dans les associations?

Non. Non, non. Quand vous m'avez posé la question, vous m'avez posé la question à moi. Mais, maintenant le profil de la communauté sépharade, ce sont des structures d'hommes, c'est donc une façon de voir des hommes, de penser des hommes, qui est complètement différente. Et la femme est écrasée complètement. Écrasée si elle n'est pas forte. Je parle des professionnels maintenant, des associations". (femme sépharade, 48 ans, citoyenne d'adoption)

Quelques femmes ashkénazes confirment cette vision et pensent que dans leur communauté, elles ont un peu plus d'avantages que les femmes de la communauté sépharade. Selon l'une d'entre elles, la société ashkénaze reste dominée par les hommes mais la culture juive d'Europe de l'Est est moins machiste que ne l'est la culture méditerranéenne. C'est pourquoi la situation des femmes ashkénazes est un peu meilleure que celle des Sépharades. Cependant, elle insiste sur le fait que les femmes qui occupent des postes aujourd'hui dans sa communauté sont les premières à le faire et que leur pouvoir n'est pas encore égal à celui des hommes:

"Did you ever have difficulties being a woman? Are there specific difficulties for women?"

Oh sure. Especially, this was a male-oriented organisation. I'm the first woman to be president of B'nai Brith Canada. And I may be the last for a number of years because there are no strong women directly behind me. They may develop; they're coming up. But they're not behind me. It's difficult being a woman in an organisation like this because you have to work twice as hard as any man to achieve what I've achieved.

In general, in the Jewish Ashkenazic associations people say that women are very strong, more than in the...

Sephardic. Yes, that's true.

Do you think it's a myth? Do you think that women have an equal power? that women are fully represented in the conseils d'administration? No. Certainly not, certainly not. Women are just getting there. I'm the first one in B'nai Brith. There's been the first one

in this place and in that place. I mean there's all these firsts, but there aren't too many seconds or thirds yet. So if we're all just beginning, we certainly don't have equal power. But in the Ashkenazic community we are stronger than in the Sephardic community. Because it's culture. The Sephardic community comes from countries in sections of Africa, the Middle East, Spain, Mediterranean climates where women were always subservient to men for a much longer period of time than that occurred here. Here women were much stronger. Even in Eastern Europe women were much stronger than in the Mediterranean climate. And to this day that mentality exists. So women are just coming forward, and they are still held back because the culture in some ways has remained very similar as it was overseas. And I see that from people I meet. Not everyone. I'm generalizing and maybe that's not fair. But from what I see, the culture, the basic culture has a long way to go. It has a long way to go in the Ashkenazic community, but we're certainly further ahead. But women are going to have a long hard haul because men... It's a male-chauvinist society. It is. It's a fact. And you do have to work very hard to achieve anything in a male-dominated society". (femme ashkénaze, 50 ans, citoyenne d'adoption)

Les hommes admettent généralement que les femmes n'ont pas un rôle égal au leur mais ils soulignent beaucoup plus que les femmes les progrès réalisés. Tous citent en exemple certaines femmes qui occupent des postes importants au sein de la communauté, démontrant ainsi que l'ouverture existe et que les choses vont en s'améliorant. Cependant, le rôle de la femme au sein de la famille est primordial, d'autant plus que la cellule familiale est au centre de la culture juive. Un homme ashkénaze développe ce point. Il explique que cette question fait l'objet d'un débat au sein de la communauté juive qui oppose les rabbins et certaines femmes de la communauté. Si les hommes défendent la place traditionnelle des femmes dans la culture juive, leurs épouses mettent en avant le rôle dominant des femmes dans l'histoire de la communauté. Tout le problème repose sur la reconnaissance ou non du pouvoir de décision des femmes au sein de la communauté:

"It's difficult for me to answer that because I don't have hardcore knowledge. My impression is that the Jewish family is at the root of Jewish culture. In fact I believe that most rabbis would agree that the family is more central to Jewish culture and faith than the synagogue. In that regard, the mother, the woman of the family is a very powerful and central figure within the family. That having been said, I have the impression that there are many women in our community who play very, very critical, decisive roles in business. I think of people like Mitzy Dobrin of Steinberg's and Sharon Wolfe, formerly of Prime Minister Mulroney's PMO. ... Steinberg, a well-known professor of political science at McGill, and the list goes on and on. So there are many powerful and influential roles being played out by women. The chairman of Canadian Jewish Congress is Goldie Hershon. The chairman of Allied Community Services is Maxine Siegman. Women's Federation at Allied Community Services is a very influential body within the community. *Diriez-vous que les femmes ont le même statut, le même pouvoir dans les associations?* No, no. All that is not to say that there is equal stature or power. I think that it would be difficult to deny that there is an imbalance and that a greater power in the decision-making processes of the Jewish community resides with men. *Que vous pouvez expliquer comment?*

That I would explain as a function of Western culture in general and the Jewish community as being a part of Western culture. The redress of which I would explain as a function of the redress that has been occurring, most specifically over the last 25 to 30 years. And with regard to Judaism in particular, I can't say because I don't know enough about the historical traditions of Judaism to say. I know that there is a debate within the Jewish community as to whether Jewish Orthodoxy enhances or detracts from the role of the woman as a decision-maker. And I am not really in a position to express an informed opinion about that. I don't know. I know on the one hand you have certain rabbis that say yes, there is a very specific and focused role for the woman in Jewish culture and faith. On the other hand you have very powerful women like Arna Poukeau who's Rabbi Poukeau's wife and Norma Joseph who is Rabbi Joseph Power's wife who argue exactly the opposite, that the woman is a powerful and dominant force in Jewish history. I don't know. I can't say". (homme ashkénaze, 43 ans, citoyen de naissance)

CONCLUSION

Les leaders juifs participent en moyenne à 4,76 organismes, et la moyenne de participation des femmes sépharades est de 2,8 organismes, celle des hommes sépharades est de 5, elle est de 5,2 pour les femmes ashkénazes et de 5,6 pour les hommes ashkénazes. Ils sont surtout présents au sein de conseils d'administration et de comités exécutifs, tant chez les hommes que chez les femmes. Les répondants juifs sont en majorité des bénévoles.

La majorité des participations des répondants ashkénazes et sépharades a pour cadre la communauté juive, mais une bonne proportion se déroule dans la société québécoise ou canadienne. Les participations en milieu multiethnique sont négligeables. Les écarts sont plus marqués entre les hommes et les femmes et ce, dans le réseau communautaire juif et au niveau de la société québécoise ou canadienne. Ainsi, les femmes sont davantage présentes que les hommes dans les organismes communautaires juifs, et on observe le même écart dans des organismes de la société québécoise ou canadienne.

Le tiers des engagements des leaders juifs se situent dans des organismes d'entraide et le quart dans des organismes à caractère politique ou de défense des droits humains. Concernant les différences entre les hommes et les femmes, on constate assez peu de disparités dans la communauté sépharade selon le sexe, sauf en ce qui a trait à la participation à des organismes éducatifs. Chez les Ashkénazes, par contre, les femmes s'engagent surtout dans des associations d'entraide. Près de la moitié des participations des leaders juifs ont pour cadre des organismes de la région de Montréal, mais la participation à des organismes d'envergure nationale est importante.

Pour la plupart des personnes interrogées, les problèmes qu'elles ont pu rencontrer dans leur pays de naissance ne sont reliés à leur engagement social que de façon implicite. Un seul leader (ashkénaze) évoque les persécutions contre les Juifs en Europe centrale. La plupart des répondants sont issus de familles où au moins l'un des deux parents était impliqué dans des activités politiques, communautaires ou religieuses. L'engagement des mères des répondants se situe presque toujours au niveau d'activités de bénévolat au sein de la communauté juive. Près de la moitié des répondants reconnaissent l'influence marquante de ceux-ci sur leur propre engagement. Dans deux cas particulièrement, l'exemple de l'un des parents a été décisif.

Plusieurs des personnes interrogées se sont engagées très jeunes dans des organismes tels que les scouts, les associations juives de jeunesse, ou ont participé à des mouvements étudiants à la fin des années 1960. Pour certains, cette expérience de jeunesse a marqué le début d'un long engagement communautaire.

Certains leaders mentionnent que leur attitude à l'égard des questions internes à la communauté juives, i.e. leur sentiment par rapport à la structure communautaire juive, son leadership, est à la base de leur engagement. Il peut s'agir d'une recherche d'identité, d'une réponse à des sollicitations émanant de la communauté juive. D'autres leaders évoquent des problèmes d'intégration à la société québécoise. Enfin, certains répondants font mention d'expériences liées à la question des femmes.

Dans la plupart des cas, les raisons avancées par les personnes interrogées, pour expliquer ce qui les a amenées à s'engager dans la vie associative, sont multiples. Il s'agit de diverses expériences accumulées tout au long d'une vie. De toutes les expériences rapportées, l'influence du milieu familial sur l'implication des répondants est le facteur le plus souvent invoqué. Dans quelques cas, cette influence s'est exprimée à travers la participation des leaders à des mouvements de jeunesse. Les expériences liées à la situation de la communauté juive de Montréal sont variées, mais elles tiennent une place moins importante que la tradition familiale.

La grande majorité des personnes rencontrées privilégie les associations monoethniques. Trois personnes seulement mettent en avant les avantages pour un leader de s'engager sur une base multiethnique, ceci pour des raisons de solidarité entre les groupes ethniques. Deux autres expriment leurs réticences vis-à-vis des regroupements raciaux.

Un premier discours souligne l'importance des associations pour la préservation de l'ethnicité, pour défendre les droits de la minorité juive, légitimer et de préserver son identité culturelle; un second discours met plutôt de l'avant le rôle des associations monoethniques dans l'intégration, celle-ci devant se faire à deux niveaux, dans la communauté tout d'abord, puis lorsque cette intégration communautaire est réalisée, dans la société québécoise globale. Pour plusieurs leaders de la communauté juive, le rôle des associations monoethniques est de préserver la communauté juive, sa culture, son identité, ses droits. Il s'agit même pour certains d'une véritable question de survie d'un peuple vivant en diaspora. Dans la grande majorité des cas, l'accent est surtout mis sur le rôle que doivent assumer certains organismes, comme le Congrès juif, au niveau de la représentation de la communauté et la défense de ses droits. Parallèlement à ce discours insistant sur le rôle politique des associations communautaires, certains leaders envisagent plutôt

le maintien de l'ethnicité par le biais du culturel, par la légitimation et la reconnaissance de la culture juive.

Plusieurs leaders de la communauté juive soulignent le rôle des associations monoethniques dans l'intégration de l'individu dans sa propre communauté et par extension dans la société québécoise. La divergence se situe au niveau de l'intégration dans la société globale. Pour une partie du groupe, il faut privilégier l'intégration au sein de la communauté. C'est à travers leur propre communauté et avec le temps que se fait leur intégration au Québec. Pour un autre groupe de leaders, il est indispensable que la communauté s'ouvre sur l'extérieur, et il est de sa responsabilité de favoriser l'intégration de ses membres.

Peu de personnes considèrent que l'engagement devrait se situer au niveau des associations multiethniques. Pour un homme sépharade et une femme ashkénaze, l'association multiethnique favorise un rapprochement entre les différentes communautés du Québec. Quelques répondants ont manifesté des réticences face à une catégorisation basée sur la notion de race.

La majorité des leaders juifs affirment se considérer comme leader de leur communauté, et déclarent qu'ils sont considérés comme des leaders par leur communauté. En général, les répondants définissent le leader formel à partir de son rôle et des qualités qu'il doit avoir pour l'assumer. Les visions sont souvent très différentes, mais ce qui est généralement partagé par tous, c'est que le leader est un stratège, une personne articulée "qui a une vision", qui est "capable de bien évaluer les questions importantes et de formuler un plan d'action". C'est une personne qui a un but, une cause à défendre. Au-delà de cette définition générale, deux visions différentes sont présentes dans le discours des personnes interrogées. Un premier groupe, environ la moitié, définissent le leader comme une personnalité charismatique et un représentant de sa communauté. L'autre groupe définit le leader beaucoup plus en terme de pouvoir et de responsabilités.

Plusieurs personnes critiquent le leadership de la communauté juive à Montréal et identifient certains problèmes au sein de cette communauté: la monopolisation du pouvoir par les gens d'affaires, les contradictions internes à la communauté, les problèmes entre les communautés sépharade et ashkénaze, et la question de la représentation des femmes.

Le bénévolat est la pierre angulaire de l'engagement dans la communauté juive. Les professionnels n'ont pas une place reconnue au sein du leadership. Comme l'explique un leader ashkénaze, les gens fortunés ont joué un rôle majeur dans la communauté à travers leurs donations.

Selon un autre leader, la confiscation du leadership par les gens d'affaires est l'une des raisons, de la stagnation de sa communauté qui n'a pas pris encore la place qu'elle devrait occuper.

Parmi les problèmes identifiés dans le leadership juif, deux questions principales se posent: le caractère coercitif de la direction de la communauté, et le rapport entre les deux communautés juives, sépharade et ashkénaze. Pour certains, la préservation du consensus et la dissimulation des divergences tient à la structuration même de la communauté. Les critiques sont particulièrement amères à l'égard des leaders de la communauté sépharade, certains évoquant la confiscation du pouvoir par un groupe dans cette communauté. Les problèmes entre les deux communautés sépharade et ashkénaze se reflètent au niveau du leadership, il s'agit une fois encore d'une question de tolérance vis-à-vis de la contradiction, comme l'explique un répondant, qui souligne que le discours au sein de la communauté n'est plus monolithique et les Sépharades défendent des opinions différentes des Ashkénazes, en particulier à propos de la politique israélienne.

Sur la place des femmes dans les organisations juives, le discours des leaders est différencié selon le sexe du répondant et son appartenance à la communauté sépharade ou ashkénaze. Cependant, tous s'accordent à reconnaître que les femmes ne sont pas traitées en égales des hommes. Les répondantes, et un certain nombre d'hommes également, pensent que les femmes sont exclues des postes de responsabilité dans la communauté juive.

**ANNEXE: PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS
JUIFS AU MOMENT DE L'ENQUETE.**

TABLEAU 1 A: Répartition des participations des leaders juifs, en fonction du sexe des leaders et de leur niveau de responsabilité

RESPONSABILITÉ	SÉPHARADES			ASHKÉNAZES			COMM. JUIVE		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
CONSEIL D'ADM./ COMITÉ EXÉCUTIF	3	7	20	10	15	25	23	22	45
MEMBRE ACTIF	10	4	14	7	9	16	17	13	30
EMPLOYÉ	2	1	3	1	2	3	3	3	6
MEMBRE ORDINAIRE	5	2	7	6	12	18	11	14	25
MEMBRE FONDA- TEUR	0	0	0	2	4	6	2	4	6
AUTRE *	2	0	2	1	0	1	3	0	3
TOTAL	32	14	46	27	42	69	59	56	115

* La catégorie *autre* comprend un conseiller municipal, un élu municipal et un rabbin

TABLEAU 1 B: Répartition en pourcentage des participations des leaders juifs, en fonction du sexe des leaders et de leur niveau de responsabilité

NIVEAU	SÉPHARADES			ASHKÉNAZES			COMM. JUIVE		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
CONSEIL D'ADM./ COMITÉ EXÉCUTIF	41%	50%	44%	37%	36%	36%	39%	40%	39%
MEMBRE ACTIF	31%	29%	31%	26%	21%	24%	29%	23%	26%
EMPLOYÉ	6%	7%	6%	4%	5%	4%	5%	5%	5%
MEMBRE ORDINAIRE	16%	14%	15%	22%	28%	26%	19%	25%	22%
MEMBRE FONDA- TEUR	0%	0%	0%	7%	10%	9%	3%	7%	5%
AUTRES	6%	0%	4%	4%	0%	1%	5%	0%	3%
TOTAL	100	100	100						

TABLEAU 2 A: Répartition des participations des leaders juifs, en fonction du sexe des leaders et de la composition des associations et organismes

COMPOSITION	SÉPHARADES			ASHKÉNAZES			COMM. JUIVE		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
MAJORITÉ JUIVE*	14	12	26	13	25	38	27	37	64
MULTIETHNIQUE	2	1	3	1	2	3	3	3	6
MAJORITÉ QUÉBÉCOISE OU CANADIENNE**	14	1	15	11	12	23	25	13	38
AUTRES***	2	0	2	2	3	5	4	3	7
TOTAL	32	14	46	27	42	69	59	56	115

* Parmi les organismes juifs, sept sont des regroupements de femmes auxquels deux femmes sépharades, un homme et sept femmes ashkénazes participent

**Parmi les organismes à majorité québécoise ou canadienne, quatre sont des regroupements de femmes auxquels participe une femme ashkénaze.

*** Cette catégorie comprend essentiellement des organismes de composition internationale.

TABLEAU 2 B: Répartition en pourcentage des participations des leaders juifs, en fonction du sexe des leaders et de la composition des associations et organismes

COMPOSITION	SÉPHARADES			ASHKÉNAZES			COMM. JUIVE		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
JUIVE	44%	86%	57%	48%	60%	55%	46%	66%	56%
MULTIETHNIQUE	6%	7%	6%	4%	5%	4%	5%	5%	5%
MAJ. QUÉBÉCOISE OU CANADIENNE	44%	7%	33%	41%	28%	34%	43%	24%	33%
AUTRES*	6%	0%	4%	7%	7%	7%	6%	5%	6%
TOTAL	100	100	100						

* Cette catégorie comprend essentiellement des organismes de composition internationale.

TABLEAU 3 A: Répartition des participations des leaders juifs, en fonction du sexe des leaders et du type d'associations et d'organismes

TYPE D'ORG.	SÉPHARADES			ASHKÉNAZES			TOTAL		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
ORG. D'ENTRAIDE	13	5	18	4	15	19	17	20	37
Ass. générales	5	2	7	0	3	3	5	5	10
Femmes	0	2	2	1	6	7	1	8	9
Regroupements professionnels	5	0	5	3	5	8	8	5	13
Autres	3	1	4	0	1	1	3	2	5
ORG. CULTURELS	2	2	4	2	11	13	4	13	17
Amicales	0	0	0	1	1	2	1	1	2
Regroupements socio-culturels	1	0	1	1	7	8	2	7	9
Dialogue interculturel	1	2	3	0	2	2	1	4	5
Loisirs	0	0	0	0	1	1	0	1	1
ORG. ÉDUCATIFS	1	2	3	1	5	6	2	7	9
ORG. RELIGIEUX	2	1	3	0	2	2	2	3	5
ORG. POLITIQUES	9	3	12	11	4	15	20	7	27
Solidarité internationale	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Solidarité avec Israël	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Mouvements et Partis politiques	2	0	2	4	0	4	6	0	6
Mouvements de défense	5	3	8	6	3	9	11	6	17
Autres	1	0	1	0	1	1	1	1	2
AUTRES TYPES	5	1	6	9	5	14	14	6	20
TOTAL	32	14	46	27	42	69	59	56	115

TABLEAU 3 B: Répartition en pourcentage des participations des leaders juifs, en fonction du sexe des leaders et du type d'associations et d'organismes

TYPE D'ORG.	SÉPHARADES			ASHKÉNAZES			TOTAL		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
ORG. D'ENTRAIDE	41%	36%	39%	15%	36%	27%	29%	36%	32%
ORG. CULTURELS	6%	14%	9%	8%	26%	19%	7%	23%	15%
ORG. ÉDUCATIFS	3%	14%	7%	4%	12%	9%	3%	12,5	8%
ORG. RELIGIEUX	6%	7%	7%	0%	5%	3%	3%	5%	4%
ORG. POLITIQUES	28%	22%	26%	40%	9%	22%	34%	12,5	24%
AUTRES TYPES	16%	7%	13%	33%	12%	20%	24%	11%	17%
TOTAL	100								

TABLEAU 4 A: Répartition des participations des leaders juifs, en fonction du sexe des leaders et du rayonnement géographique des associations et organismes

RAYONNEMENT	SÉPHARADES			AHSKÉNAZES			COMM. JUIVE		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
RÉGIONAL	12	8	20	10	20	30	22	28	50
PROVINCIAL	9	3	12	5	5	10	14	8	22
NATIONAL	6	3	9	8	11	19	14	14	28
INTERNATIONAL	5	0	5	4	4	8	9	4	13
AUTRE	0	0	0	0	2	2	0	2	2
TOTAL	32	14	46	27	42	69	59	56	115

TABLEAU 4 B: Répartition en pourcentage des participations des leaders juifs, en fonction du sexe des leaders et du rayonnement géographique des associations et organismes

RAYONNEMENT	SÉPHARADES			AHSKÉNAZES			COMM. JUIVE		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
RÉGIONAL	37%	57%	43%	37%	48%	44%	37%	50%	44%
PROVINCIAL	28%	21.5	26%	18%	12%	14%	24%	14%	19%
NATIONAL	19%	21.5	20%	30%	26%	27%	24%	25%	24%
INTERNATIONAL	16%	0%	11%	15%	9%	12%	15%	7%	11%
AUTRE	0%	0%	0%	0%	5%	3%	0%	4%	2%
TOTAL	100	100	100						

TABLEAU 5A: Répartition des répondants juifs, en fonction de leur sexe et de leur perception de leur propre leadership

AUTOPERCEPTION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Se considère comme leader	9	8	17
Ne se considère pas comme leader	2	5	7
Refus de répondre	1	0	1
TOTAL	12	13	25

TABLEAU 5B: Répartition des leaders juifs ashkénazes et sépharades, en fonction de leur sexe et de leur perception de leur propre leadership

AUTOPERCEPTION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
<u>Ashkénazes</u>			
Se considère comme leader	5	6	11
Ne se considère pas comme leader	0	2	2
(Sous-total)	(5)	(8)	(13)
<u>Sépharades</u>			
Se considère comme leader	4	2	6
Ne se considère pas comme leader	2	3	5
Refus de répondre	1	0	1
(Sous-total)	(7)	(5)	(12)
TOTAL	12	13	25

TABLEAU 6A: Répartition des leaders juifs, en fonction de leur sexe et de leur évaluation de leur perception par le milieu

PERCEPTION PAR LE MILIEU	HOMMES	FEMMES	TOTAL
S'estime considéré comme un leader	8	9	17
Ne s'estime pas considéré comme un leader	1	3	4
Estime l'opinion partagée	2	0	2
Ne sait pas	1	1	2
TOTAL	12	13	25

TABLEAU 6B: Répartition des leaders ashkénazes et sépharades, en fonction de leur sexe et de leur évaluation de leur perception par le milieu

PERCEPTION PAR LE MILIEU	HOMMES	FEMMES	TOTAL
<u>Ashkénazes</u> S'estime considéré comme leader	4	7	11
Ne s'estime pas considéré comme leader	0	0	0
Estime l'opinion partagée	1	0	1
Ne sait pas	0	1	1
(Sous-total)	(5)	(8)	(13)
<u>Sépharades</u> S'estime considéré comme leader	4	2	6
Ne s'estime pas considéré comme leader	1	3	4
Estime l'opinion partagée	1	0	1
Ne sait pas	1	0	1
(Sous-total)	(7)	(5)	(12)
Total	12	13	25

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE

ANCTIL P., CALDWELL G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

BRETON R., "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", American Journal of Sociology, vol. 70, 1964.

BRYM R.J., SHAFFIR W., WEINFELD M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.

ELAZAR D.J., WALLER H.M. Maintaining Consensus. The Canadian Jewish Polity in the Postwar World, The Jerusalem Center for Public Affairs, University Press of America, 1990.

ELBAZ M., "D'immigrants à ethniques: analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Ashkénazes à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

GANS H., "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America", in Gans H. et al (eds), On the Making of Americans, University of Pennsylvania Press, 1979.

GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des associations ethniques, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1991.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

LABELLE M., Problématique de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

LASRY J.C., "Une diaspora francophone au Québec", Questions de culture, no 2, 1982.

LASRY J.C., TAPIA C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LÉVY J., OUAKNINE L., " Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal" in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 4, 1993.

Rendez-vous à Montréal, le passe-partout à la vie juive de Montréal, Services communautaires juifs de Montréal, 1990 (répertoire des organismes de la communauté juive).

RODAL A., "L'identité juive" in Anctil P., Caldwell G. (dir), Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 16, 1993.

THERRIEN M., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 12, 1993.

WEINFELD M., "The Ethnic sub-economy: Explication and Analysis of a Case Study of the Jews of Montreal", Working Papers in Migration and Ethnicity, Department of Sociology, McGill University, sans date.

WEINFELD M., "The Jews in Montreal", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfield M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

RAPPORTS DE RECHERCHE

LABELLE M., Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 3, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 4, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 5, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 6, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 7, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 8, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 9, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 10, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 11, 1993.

THERRIEN M., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 12, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 13, 1993.

BEAUDET G., TARDIF F., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 14, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 15, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 16, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 17, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 18, 1993.

MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE

ABOUD B., Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montreal. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 1992.

TARDIF F., Le discours de leaders de regroupements multiethniques sur la société québécoise et les relations interethniques au Québec: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991.

THERRIEN M., Le discours de leaders de communautés ethniques de la région de Montréal sur l'ethnicité, le culture et le mouvement associatif: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, mai 1993.

PUBLICATIONS

LABELLE M., THERRIEN M., LÉVY J., "Ethnicité et mouvement associatif. Perspectives de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Canadian Ethnic Studies, à paraître.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J., "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

En préparation

LABELLE M., "Nation et ethnicité. Perspectives théoriques à propos du Québec", in Actes du Colloque de l'ACSALF, Entre tradition et universalisme, ACFAS, Université du Québec à Rimouski, mai 1993, à paraître.

LABELLE M., LÉVY J., Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations de communautés ethniques, (titre provisoire), manuscrit en préparation.

COMMUNICATIONS

LABELLE M., "Racisme et ethnocentrisme. Les perceptions de leaders d'associations communautaires italiennes, juives, haïtiennes et libanaises de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université du Québec à Rimouski, mai 1993.

LABELLE M., "Les enjeux de l'intégration économique. Perceptions de leaders d'associations communautaire haïtiennes", Colloque Les jeunes des minorités noires, questions sociales et système de justice, Université du Québec à Montréal, avril 1993.

LABELLE M., "Le discours de leaders de communautés ethniques et la question nationale", Conférence organisée dans le cadre des activités de l'équipe FCAR: Groupe de recherche sur les relations ethniques et le racisme, département de sociologie, Université du Québec à Montréal, octobre 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., THERRIEN M., "Le discours sur la question nationale: le cas des leaders ethniques de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif immigré dans la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders, Colloque L'édification d'une nation: le passé, le présent et l'avenir, Onzième congrès biennal de l'Association canadienne pour les études ethniques, Winnipeg, octobre 1991.

LABELLE M., "Le communautarisme de l'immigration haïtienne au Québec: le discours comparé des leaders d'associations", Colloque La recomposition des espaces sociaux: Migrations, réseaux, diasporas. IRESCO, CNRS, Paris, octobre 1991

LABELLE M., "Le débat sur la culture ethnique, la culture nationale, et la culture civile: réflexions sur les enjeux de l'intégration des minorités ethniques au Québec", Colloque Culture ethnique, culture civique et culture nationale", Congrès de l'ACFAS, Université de Sherbrooke, mai 1991.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ABU-LABAN B., The Olive Branch in the Family Tree: the Arabs in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

ABU-LABAN B., The Lebanese in Montreal, Communication présentée au Center for Lebanese Studies, Conference on Lebanese Emigration, St.Hugh's College, Oxford, 1989.

ABU-LABAN Y., STASIULIS D., "Ethnic Pluralism under Siege: Popular and Partisan Opposition to Multiculturalism", Canadian Public Policy- Analyse de Politiques, vol. 28, no 4, 1992.

Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

ALCINDOR M., La lutte contre le racisme au Québec et au Canada: stratégie d'intervention planifiée ou escarmouche contre l'innomé, Notes pour une allocution présentée par Maryse Alcindor à l'Université du Québec à Montréal le 5 novembre 1992.

ANCTIL P., CALDWELL G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

ANCTIL P., "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", Recherches sociographiques, vol. 25, no 3, 1984.

ANDERSON A.B., FRIDERES J., Ethnicity in Canada. Theoretical Perspectives, Toronto, Butterworths, 1981.

ANTHIAS F., "Race and Class Revisited. Conceptualising Race and Racisms", The Sociological Review, vol. 38, no 1, 1990.

ASSIMOPOULOS N., HUMBLET J.E., "Les immigrés et la question nationale: étude comparative des sociétés québécoise et wallonne", Studi Emigrazione - Études migrations, no 86, 1987.

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS ITALO-CANADIENS (CIBAP), "Un avenir prospère", Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

AUDET B., Les caractéristiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1987.

BAILLARGEON M., Langue maternelle: importance des populations linguistiques du Québec et de la région de Montréal en 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BAKER D.G., Race, Ethnicity, and Power, London, Routledge and Kegan Paul, 1983.

BAKER D.G., "Ethnicity, Development and Power: Canada in Comparative Perspective", in Isajiw W., Identities. The Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

- BAKER M., The New Racism, London, Junction Books, 1981.
- BALIBAR E., "Y a-t-il un "néo-racisme", in Balibar E., I. Wallerstein (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BALIBAR E., WALLERSTEIN E., Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BARTH F., Ethnic Groups and Boundaries, Boston, Little, Brown and Company, 1969.
- BAUREISS G., "Towards a Theory of Ethnic Organizations", Canadian Ethnic Studies, vol. 14, no 2, 1982.
- BEAUD S., NOIRIEL G., "L'assimilation: un concept en panne", in Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.
- BELL D., "Ethnicity and Social Change", in Glazer N., Moynihan D. (eds), Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.
- BELL D., Les contradictions culturelles du capitalisme, Paris, Les Presses universitaires de France, 1979.
- BENJAMIN C., Origine ethnique: premières données du recensement de 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.
- BERTHELOT J., Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990.
- BLACK J.H., LEITHNER C., "Immigrants and Political Involvement in Canada: the Role of the Ethnic Media", Canadian Ethnic Studies, vol. 20, no 1, 1988.
- BLAUNER R., Racial Oppression in America, New York, Harper and Row, 1972.
- BONACICH E., MODELL J., The Economic Basis of Ethnic Solidarity, Berkeley, University of California Press, 1980.
- BONIN D., "L'immigration au Québec en 1990: à l'heure des choix", in Watts R.L., Brown D.M. (eds), Canada: the State of the Federation.1990, Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, 1990.
- BOURQUE G., DUCHASTEL J., "L'État canadien et les blocs sociaux", in Boismenu G., Bourque G., Denis R., Duchastel J., Jalbert L., Salée D. (dir.), Espace régional et nation, Montréal, Boréal, 1983.
- BOURQUE G., "Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise 1945-1980", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.
- BRETON R., The Governance of Ethnic Communities, New York, Greenwood Press, 1991.
- BRETON R., ISAJIW W., KALBACH W.E., REITZ J., Ethnic Identity and Equality, University of Toronto Press, 1990.

BRETON R., "La communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2, 1983.

BRETON R., "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", American Journal of Sociology, vol. 70, 1964.

BRYM R.J., SHAFFIR W., WEINFELD M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

BRYM R.J., Fox B.J., From Culture to Power, Toronto, Oxford University Press, 1989.

BUCHANAN STAFFORD S., "Language and Identity: Haitians in New York", in Sutton C.R., Chaney (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

CALDWELL G., FOURNIER D., "The Quebec Question: a Matter of Population", Canadian Journal of Sociology, vol. 12, nos 1-2, 1987.

CALDWELL G., WADDELL E., Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

CAMPANI G., Pluralisme culturel en Europe. Cultures européennes et cultures des diasporas. L'exemple de la diaspora italienne, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., Les réseaux familiaux, villageois et régionaux des immigrés italiens en France, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., CATANI M., "Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes", Revue européenne des migrations internationales, vol. 1, no 2, 1985.

CAMPANI G., CATANI M., PALIDDA S., "Italian Immigrant Associations in France", in Rex J., Joly D., Wilpert C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

CAPPON P., Conflits entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

CASTLES S., BOOTH H., WALLACE T., Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities, London, Pluto Press, 1984.

CASTLES S., KOSACK G., Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe, London, Oxford University Press, 1973.

CATANI M., "Le transnational et les migrations. Individualisation et interaction entre systèmes de valeur", Peuples méditerranéens, nos 35-36, 1986.

CATANI M., PALIDDA S., Le rôle du mouvement associatif dans l'évolution des communautés immigrées, Paris, FAS, DPM, ministère des Affaires sociales, 1987.

CAZEMAJOU J., MARTIN J.P., La crise du melting-pot, Paris, Aubier Montaigne, 1983.

CHAN K.B., "Perceived Racial Discrimination and Response: An analysis of Perceptions of Chinese and Indochinese Community Leaders", Canadian Ethnic Studies, vol. 19, no 3, 1987.

CHAN K.B., "The Chinese from Indochina in Montreal: a Study in Ethnic Voluntary Association, Community Organization and Ethnic Boundaries", IN Dorais L.J., Chan K.B., Indra D.M. (dir), Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

CHICHA-PONTBRIAND M.T, "Les jeunes des minorités visibles et ethniques sur le marché du travail: une situation doublement précaire", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

COHEN Y., LÉVY J., BERDUGO-COHEN M., Juifs marocains à Montréal, Montréal, VLB Editeur, 1987.

COHEN P., "Ethnicity: Problems and Focus in Anthropology", Annual Review of Anthropology, vol. 7, 1978.

COLBURN D.R., POZZETTA G.E., America and the New Ethnicity, New York, Port Washington, 1979.

COMMISSION D'ÉTUDE DES QUESTIONS AFFÉRENTES A L'ACCESSION DU QUÉBEC A LA SOUVERAINETÉ, L'avenir politique et constitutionnel du Québec, Assemblée nationale, 1990.

CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS (RÉGION QUÉBEC) & FILEF, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC, L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1990.

CONSTANTINIDES S., "Ethnicité et pluralisme culturel", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

CRETE J., ZYLBERBERG J., "Une problématique floue: l'autoreprésentation du citoyen au Québec", in Colas D., Emeri C., Zylberbergh J.,(eds), Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

DE RUDDER V., "L'obstacle culturel: la différence et la distance", L'Homme et la société, nos 77-78, 1985.

DÉJEAN P., Les Haïtiens au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

DELANOI G., TAGUIEFF P.A., Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité, Paris, Éditions Kimé, 1991.

DESCHAMPS G., Les communautés culturelles: identification ethnique, rapports avec la société francophone et compétence et usages linguistiques, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, 1990.

- DORAIS L.J., CHAN K.B., INDRA D., Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.
- DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.
- DORAIS L.J., "Refugee Adaptation and Community Structure: the Indochinese in Quebec City, Canada", International Migration Review, vol. 25, no 3, 1991
- DORAIS L.J., "Les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.
- DRIEDGER L., "Jewish Identity: the Maintenance of Urban Religious and Ethnic Boundaries", Ethnic and Racial Studies, vol. 3, no 1, 1980.
- DUMONT F., HARVEY F., "La recherche sur la culture", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1985.
- EDWARDS R.C., REICH M., WEISSKOPF T.E., The Capitalist System, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1972.
- ELAZAR D.J., The Other Jews. The Sephardim Today, New York, Basic Books, 1989.
- ELAZAR D.J., WALLER H.M. Maintaining Consensus. The Canadian Jewish Polity in the Postwar World, The Jerusalem Center for Public Affairs, University Press of America, 1990.
- ELBAZ M., "La question ethnique dans la sociologie québécoise: critiques et questions", Anthropologie et sociétés, vol. 7, no 2, 1983.
- ELBAZ M., "D'immigrants à ethniques: analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Ashkénazes à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.
- ELBAZ M., "Les immigrants dans la cité: les sciences sociales et la question de l'Autre au Québec", Montréal, IIIe Colloque du Regroupement québécois des sciences sociales, 1990.
- FÉDÉRATION DE LA PRESSE ITALO-CANADIENNE, Mémoire pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.
- FINKIELKRAUT A., La défaite de la pensée, Paris, Gallimard, 1987.
- FINKIELKRAUT A., Le Juif imaginaire, Paris, Gallimard, 1981.
- FONTAINE L., SHIOSE Y., "Ni Citoyens, ni Autres: la catégorie politique "Communautés culturelles", in Colas D., Emeri C., Zylberberg J., Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.
- GALLISSOT R., "Au-delà du multiculturel: nationaux, étrangers et citoyens. Urbanisation généralisée et transnationalisation", Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.

- GANS H., "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America", in Gans H. et al (eds.), On the Making of Americans, University of Pennsylvania Press, 1979.
- GAY D., "Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.
- GEERTZ C., The Interpretation of Cultures: Selected Essays, New York, Basic Books, 1973.
- GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.
- GILROY P., There ain't no Black in the Union Jack. The Cultural Politics of Race and Nation, London, Hutchinson, 1987.
- GLAZER N., MOYNIHAN D. (eds), Ethnicity. Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.
- GLICK-SCHILLER N., DE WIND J., BRUTUS M.L., CHARLES C., FOURON G., THOMAS A., "All in the Same Boat? Unity and Diversity in Haïtian Organizing in New York", in Sutton C.R., Chaney E.M. (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.
- GODIN G., Notes pour l'allocation de monsieur Gérard Godin ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Winnipeg, Conférence fédérale-provinciale sur le multiculturalisme, 1985.
- GOLDSTEIN J.E., BIENVENUE R.M. (eds), Ethnicity and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Butterworths, 1980.
- GORDON M., Assimilation in American Life, New York, Oxford University Press, 1964.
- GOULBOURNE H., "Varieties of Pluralism: the Notion of a Pluralist Post-Imperial Britain", New Community, vol. 17, no 2, 1991.
- GOULBOURNE H., "New Issues in Black Politics", Paper presented for La recomposition des espaces sociaux: migrations, réseaux, diasporas, Paris, ERENI-CNRS, CHRYSEIS, 1991.
- GOULBOURNE H., "La mobilisation ethnique et les minorités d'origine asiatique et caraïbe", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Au Québec. Pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des Communautés Culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des associations ethniques, ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Montréal, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles (La), Mémoire du groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Violence et racisme au Québec, Rapport du comité d'intervention contre la violence raciste, Commission des droits de la personne du Québec, juin 1992.

GREELY A., Ethnicity in the United States, New York, Wiley and Sons, 1974.

HACKER A., Two Nations; Black and White. Hostile, Separate and Unequal, New York, Maxwell Macmillan International, 1992.

HAYOT A., "Immigrants et formation sociale: appartenance de classe et identité ethnique dans l'analyse de modes de vie", Greco 13, Recherches sur les migrations internationales, no. 1, 1980.

HECKMANN F., "Nation, État-nation et politique à l'égard des minorités ethniques", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

HECHTER M., "Group Formation and the Cultural Division of Labor", American Journal of Sociology, vol. 84, no 2, 1978.

HENRY F., Les relations interraciales au Canada aujourd'hui. État des recherches, Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 1986.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

HIGHAM J. (ed), Ethnic Leadership in America, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 1978.

ICART J.C., "La communauté haïtienne de Montréal", Relations, juillet-août 1980.

ICART J.C., Négriers d'eux-mêmes, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et afro-canadien, 1987.

ICART J.C., "Le piège du racisme", Relations, octobre 1991.

Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

INDRA D., "Bureaucratic Constraints, Middlemen and Community Organization: Aspects of the Political Incorporation of Southeast Asians in Canada", in Chan, K.B., Indra, D. (eds), Uprooting, Loss and Adaptation. The Resettlement of Indochinese Refugees in Canada, Ottawa, Canadian Public Health Association, 1987.

INDRA D., "Les relations entre les communautés et les ethnies des réfugiés du Sud-Est asiatique au Canada" in Tepper E.L. (ed), D'un continent à l'autre: les réfugiés du Sud-Est asiatique, Ottawa, Association Canadienne des Études Asiatiques, 1981.

- ISAJIV W. (ed), Identities: the Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.
- JACKSON R.H., "Ethnicity", in Sartori G. (ed), Social Science Concepts. A Systematic Analysis, Sage Publications, 1984.
- JANSEN C., "Community Organization of Italians of Toronto" in Driedger L. (ed), Canadian Ethnic Mosaic, Toronto, McClelland and Stewart, 1978.
- JENKINS R. "Social Anthropological Models of Inter-Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- Juifs du Maroc. Identité et dialogue, Actes du Colloque international sur La communauté juive marocaine: vie culturelle, histoire sociale et évolution, Paris, La Pensée sauvage, 1980.
- JUTEAU D., "L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles", in P. Guillaume, J.M. Lacroix, J. Zylberberg, Minorités et État, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.
- JUTEAU D., "L'étude des relations ethniques dans la sociologie québécoise francophone", in Simon-Barouh I., Simon P.J.(dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.
- KRALT J., Un ensemble des tableaux et un sommaire des données du recensement et de l'immigration, Ottawa, MEIC, Direction de l'analyse des tendances sociales, 1987.
- LABELLE M., LAROSE S., PICHÉ V., "Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec", Sociologie et sociétés, vol. 15, no. 2, 1983.
- LABELLE M., RAVIX R., "Pistes et réflexions sur les regroupements de femmes haïtiennes de Montréal", Collectif Paroles, no 28, 1984.
- LABELLE M., "Question ethnique et question nationale", Relations, no 514, 1985.
- LABELLE M., TURCOTTE G., KEMPENEERS M., MEINTEL D., Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal, Montréal, Boréal, 1987.
- LABELLE M., Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Montréal, CIDHICA et Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 2e édition.
- LABELLE M., "La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada: 1963-1984", in Brunelle D., Y. Bélanger (dir.), L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988.
- LABELLE M., "Immigration, culture et question nationale", Cahiers de recherche sociologique, no 14, 1990.
- LABELLE M., "Le rôle économique de l'immigration féminine dans la région de Montréal", in Abou Sada G., Courault B., Zeroulou Z. (dir.), L'immigration au tournant, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1990.
- LABELLE M., "Femmes et migration au Canada: bilan et perspectives", Canadian Ethnic Studies, special issue on "The State of the Art", vol. 22, no 1, automne 1990.

- LABELLE M., "Politique d'immigration, politique d'intégration, identité du Québec", in Les avis des spécialistes invités à répondre aux huit questions posées par la Commission, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, document de travail numéro 4, 1991.
- LABELLE M., "Pluralité ethnoculturelle et pluralisme au Québec", in Gagnon A., Rocher F., Les obstacles à la souveraineté. Les réponses des experts, Montréal, 1992.
- LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.
- LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J. "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.
- LABERGE H., "La culture nationale et les cultures ethniques", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.
- LAFERRIÈRE M., "Les idéologies ethniques dans la sociologie canadienne: du conformisme colonial au multiculturalisme", in Leconte, Thomas: Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada, 1983.
- La Liberté, (bottin commercial et communautaire haïtien), décembre 1990-décembre 1991.
- LANGLAIS J., LAPLANTE P., LÉVY J., Le Québec de demain et les communautés culturelles, Montréal, Méridien, 1989.
- LANGLAIS J., ROME D., Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune, Montréal, Fides, 1986.
- LAPEYRONNIE D., "Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine", Revue française de sociologie, vol. 28, 1987.
- LASRY J.C., "Une diaspora francophone au Québec", Questions de culture, no 2, 1982.
- LASRY J.C., TAPIA C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.
- LASRY J.C., "Sephardim and Ashkenazim", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.
- Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1989.
- LEBLANC G., "Seuls 5% des immigrants en faveur de la souveraineté", La Presse, 16 juin 1992, pp. 1-2.
- LEDOYEN A., "Les jeunes des communautés culturelles: caractéristiques et situation sur le marché du travail", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.
- LEDOYEN A., Montréal au pluriel, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

- L'égalité, ça presse, Rapport du comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne, 1984.
- LÉVY J., "Analyse des facteurs qui peuvent influencer sur le développement d'une estime de soi normale chez les jeunes des communautés culturelles", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991. pp. 35-38.
- LÉVY J., OUAKNINE L., "Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.
- LEWIS B., SCHNAPPER D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.
- LI P.S., Ethnic Inequality in a Class Society, Toronto, Wall and Thompson, 1988.
- LI S. (ed), Race and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1990.
- LIGHT I., "Disadvantaged Minorities in Self-Employment", International Journal of Comparative Sociology, vol. 20, nos 1-2, 1979.
- LINTEAU P.A., "Les Italo-Québécois: acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec", in Studi Emigrazione - Etudes migrations, no 86, 1987.
- MASSÉ R., L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec, Université Laval, thèse de doctorat, 1983.
- MATHEWS G., L'immigration au Québec: l'état de la situation, Texte rédigé pour le "Canada Employment and Immigration Advisory Council", 1990.
- MATTHEW F., Question for an American Sociology, Robert Park and the Chicago School, 1977.
- McALL C., Class, Ethnicity, and Social Inequality, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.
- METZGER P., "American Sociology and Black Assimilation: Conflicting Perspectives", American Journal of Sociology, 1971.
- MILES R., "Marxism versus the Sociology of "Race Relations", Ethnic and Racial Studies, vol.7, no 2, 1984.
- MILES R., Racism, London and New York, Routledge, 1989.
- MILES R., Class, Culture and Politics: Migrant Origin Youth in Britain, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, 1992.
- MILES R., PHIZACLEA A., "Class, Race, Ethnicity and Political Action", Political Studies, vol.25, no 4, 1977.
- MOODLEY K., "Canadian Multiculturalism as Ideology", Ethnic and Racial Studies, vol. 6, no 3, 1983.

MORIN F., "Les Haïtiens à New York", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, "Une enquête sur les attitudes", Ensemble, Vol 1, no 2, printemps 1992.

NG R., ESTABLE A., "Immigrant Women in the Labour Force: An Overview of Present Knowledge and Research Gaps", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

NG R., The Politics of Community Services. Immigrant Women, Class and State, Toronto, Garamond Press, 1988.

NG R., MULLER J., WALKER G., Community Organisation and the Canadian State, Toronto, Garamond Press, 1990.

NOEL P., "L'image de soi chez les jeunes", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991, pp. 31-33.

NOVAK M.E., The Rise of the Unmeltable Ethnics, New-York, Macmillan, 1978.

OMI M., WINANT H., "Racial Theory in the Post-War United States: A Review and Critique", Sage Relations Abstracts, vol. 12, no 2, 1987.

OMI M., WINANT H., Racial Formation in the United States, New York et London, Routledge and Kegan Paul, 1986.

OUELLETTE F., "Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente", Impressions, no 9, 1991.

OUELLETTE F., PAGÉ M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAGÉ M., "Intégration, identité ethnique et cohésion sociale", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAILLÉ M., "Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées", International Journal of Canadian Studies, Revue internationale d'études canadiennes, no 3, 1991.

PAINCHAUD C., POULIN R., Les Italiens au Québec, Hull, Critiques et Asticou, 1988.

PAINCHAUD C., POULIN R., "Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2., 1985.

PALMER H., Immigration and the Rise of Multiculturalism, Toronto, Copp Clark, 1975.

PARTI QUÉBÉCOIS, Sondage sur les communautés culturelles. 22 janvier au 2 mars 1990. Rapport, s.l., 1990.

PETER K., "The Myth of Multiculturalism and Other Fables", Ethnicity, Power and politics in Canada, Edited by Jorgan Dahlie and Tissa Fernando, Toronto, Methuen, 1981.

PHIZACKLEA A., One Way Ticket. Migration and Female Labour, London, Routledge and Kegan Paul, 1980.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

PORTER J., "Ethnic Pluralism in Canadian Perspective", in Glazer N., Moynihan N. (eds), Ethnicity: Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

PORTES A., WALTON J., Labor, Class and the International System, London Academic Press, 1981.

PORTES A., "Modes of Structural Incorporation and Present Theories of Labor Immigration", in Tomasi S. et al (ed), International Migration, New-York, 1980, Center for Migration Studies.

PORTES A., MANNING R.D., "L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études de cas", Revue internationale d'action communautaire, vol.14, no 54, 1985.

RADECKI H., "Ethnic Voluntary Organizational Dynamics in Canada; a Report" International Journal of Comparative Sociology, vol 17, nos 3-4, 1976.

REITZ J., The Survival of Ethnic Groups, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1980.

Rendez-vous à Montréal, le passe-partout à la vie juive de Montréal, Services communautaires juifs de Montréal, 1990.

Répertoire des organismes de Centraide, 1991-1992.

Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 4^e édition, 1990.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, 1990.

REX J., JOLY D., WILPERT C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

REX J., MASON D., Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

ROCHER F., ROCHER G., "La culture québécoise en devenir: les défis du pluralisme", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

RODAL A., "L'identité juive" in Anctil P., Caldwell G. (dir.), Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

SCHNAPPER D., La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Paris, Gallimard, 1991.

SCHNAPPER D., "Communautés, minorités ethniques et citoyens musulmans", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

SCHOENBERG U., "Participation in Ethnic Associations: the Case of Immigrants in West Germany", International Migration Review, vol. 19, 1985.

SIMARD J.J., "Droits, identités et minorités: à l'arrière-plan de l'éducation interculturelle", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

SIMON P.J., "L'étude des relations inter-ethniques et des relations raciales dans la sociologie française", in Balandier, G., (éd) Questions à la sociologie française, Paris, P.U.F., 1976.

SIVANANDAN A., A Different Hunger, London, Pluto Press, 1982.

SMITH D., The Ethnic Revival in the Modern World, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

SOLOMOS J., Black Youth, Racism and the State, New York, Cambridge University Press, 1988.

SOLOMOS J., Race and Racism in Contemporary Britain, London, MacMillan, 1989.

SOWELL T., The Ethnic America, New-York, Basic Books, 1981.

STACK J.F.(ed), The Primordial Challenge. Ethnicity in the Contemporary World, New York, Greenwood Press, 1986.

STASIULIS D., "The Political Structuring of Ethnic Community Action: a Reformulation", Canadian Ethnic Studies, 1980, vol. 12, pp.19-44.

STASIULIS D., "Minority Resistance in the Local State: Toronto in the 1970s and 1980s", Ethnic and Racial Studies, vol. 12, no 1, 1989.

STASIULIS D., "Rainbow Feminism: Perspectives on Minority Women in Canada", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

STASIULIS D., "Symbolic Representation and the Number Games: Tory Policies on "Race" and Visible Minorities", in ABELE F. (ed), The Politics of Fragmentation: How Ottawa Spends 1991-1992, Ottawa, Carleton University Press, 1991.

STEINBERG S., The Ethnic Myth, New York, Athenaeum, 1981.

SUTTON C.R., MAKIESKY-BARROW S., "Migration and West Indian Racial and Ethnic Consciousness", in Sutton C.R., Chaney E.M.(eds), Carribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

SUTTON C.R., CHANEY (eds), Carribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

TADDEO D., TARAS R., Le débat linguistique au Québec, Montréal, P.U.M., 1987.

TAGUIEFF, P.A., "L'identité française et ses ennemis", L'Homme et la Société, nos 77-78, 1988.

TAGUIEFF P.A., La force du préjugé, Paris, La Découverte, 1988.

TAGUIEFF P.A.(dir), Face au racisme, Paris, La Découverte, 1991, 2 tomes.

TERMOTTE M., "Ce que pourrait être une politique de migration", L'Action nationale, vol. 78, no 5, 1988.

VANDYCK R., "La question nationale: où en est la pensée marxiste", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1980.

VELTMAN C., L'évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981, Montréal, Département d'études urbaines, Université du Québec à Montréal et INRS Urbanisation, 1986.

VELTMAN C., "L'insertion linguistique des groupes allophones dans la région métropolitaine de Montréal", in Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1989.

VELTMAN C., L'avenir linguistique de la région de Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 1989.

VORST J. (ed), Race, Class, Gender: Bonds and Barriers, Toronto, Socialist Studies, Between the Lines, 1989.

WACKER F., "Assimilation and Cultural Pluralism in American Social Thought", Phylon, vol. 30, no 4, 1979.

WALDINGER R. "Immigrant Enterprise. A Critique and Reformulation", Theory and Society, vol. 15, 1986.

WALLERSTEIN E., "La construction des peuples: racisme, nationalisme, ethnicité", in Balibar E., Wallerstein I. (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.

WARBURTON R., Towards a Synthesis of Theory on Ethnic Relations in Canada, University of Victoria, Department of Sociology, 1989, ronéoté.

WEINFELD M., "The Ethnic sub-economy: Explication and Analysis of a Case Study of the Jews of Montreal", Working Papers in Migration and Ethnicity, Department of Sociology, McGill University, sans date.

WEINFELD M., "Myth and Reality in the Canadian Mosaic: "Affective Ethnicity", Canadian Ethnic Studies, vol.13, no 3, 1981.

WEINFELD M., "The Jews in Montreal", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

WEINFELD M., "Le milieu juif contemporain du Québec, in Anctil P., Caldwell G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

WIEVIORKA M., L'espace du racisme, Paris, Seuil, 1991.

WIEVIORKA M., La France raciste, Paris, Seuil, 1992.

WIEVIORKA M. (dir.), Racisme et modernité, Paris, La Découverte, 1992.

WIEVIORKA M., Ethnicity as Action, Conference on Ethnic Mobilisation in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, April 1992.

WIRTH L., The Ghetto, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

YANCEY W.L., ERICKSEN E.P., JULIANI R.N., "Emergent Ethnicity: a Review and Reformulation", American Sociological Review, vol. 41, no 3, 1976.

YINGER J.M., "Intersecting Strands in the Theorisation of Race and Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

YINGER J.M., "Toward a Theory of Assimilation and Dissimilation, Ethnic and Racial Studies, vol. 4, no 3, 1981.

YUVAL-DAVIS N., "Nationalism and Racism", in Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

ZUCCHI J.E., Italians in Toronto. Development of a National Identity, Toronto, McGill Queen's University Press, 1988.

